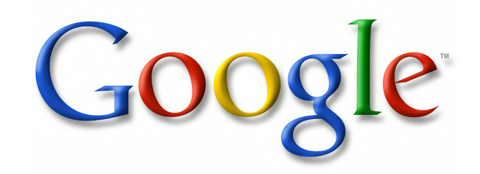
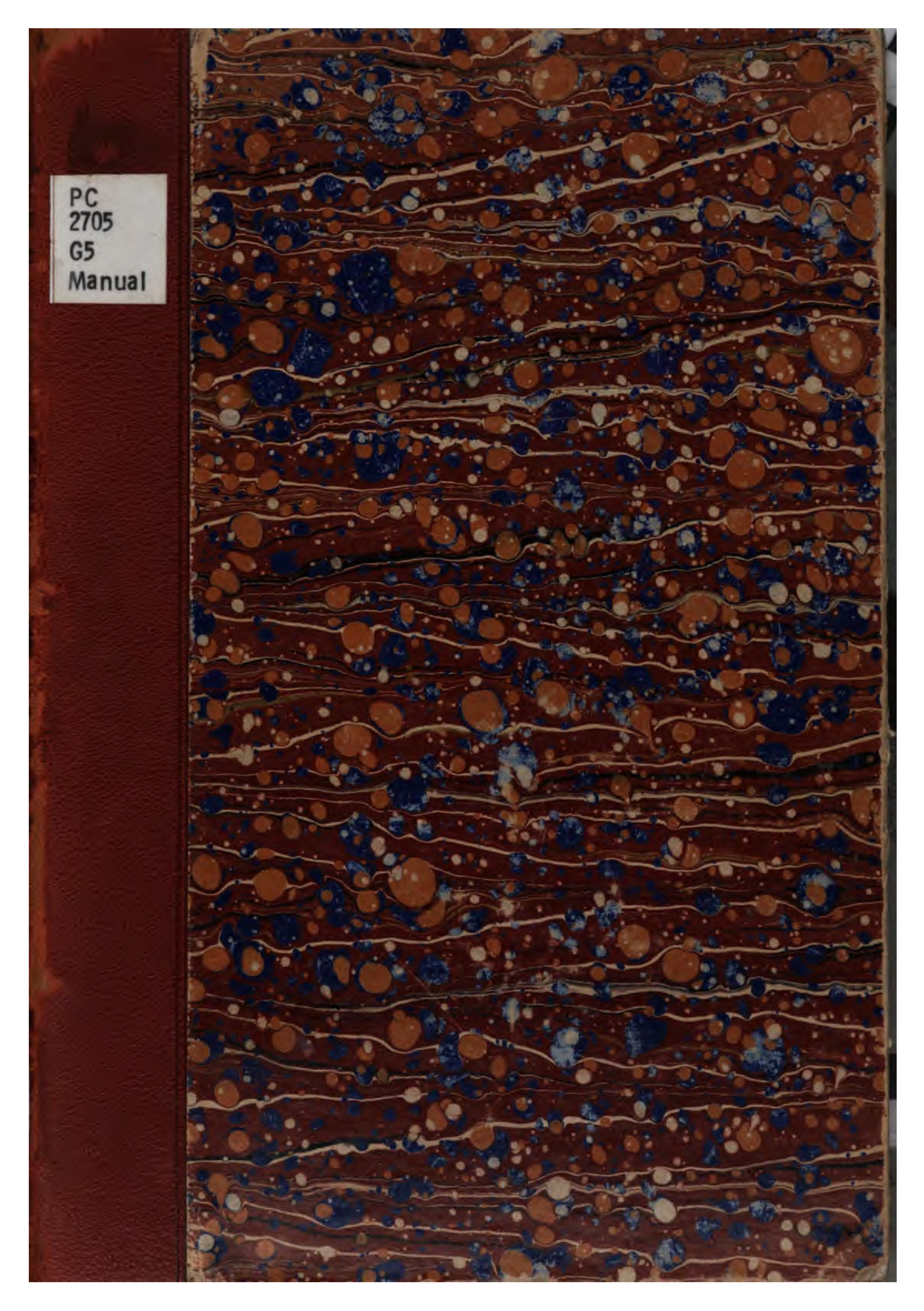
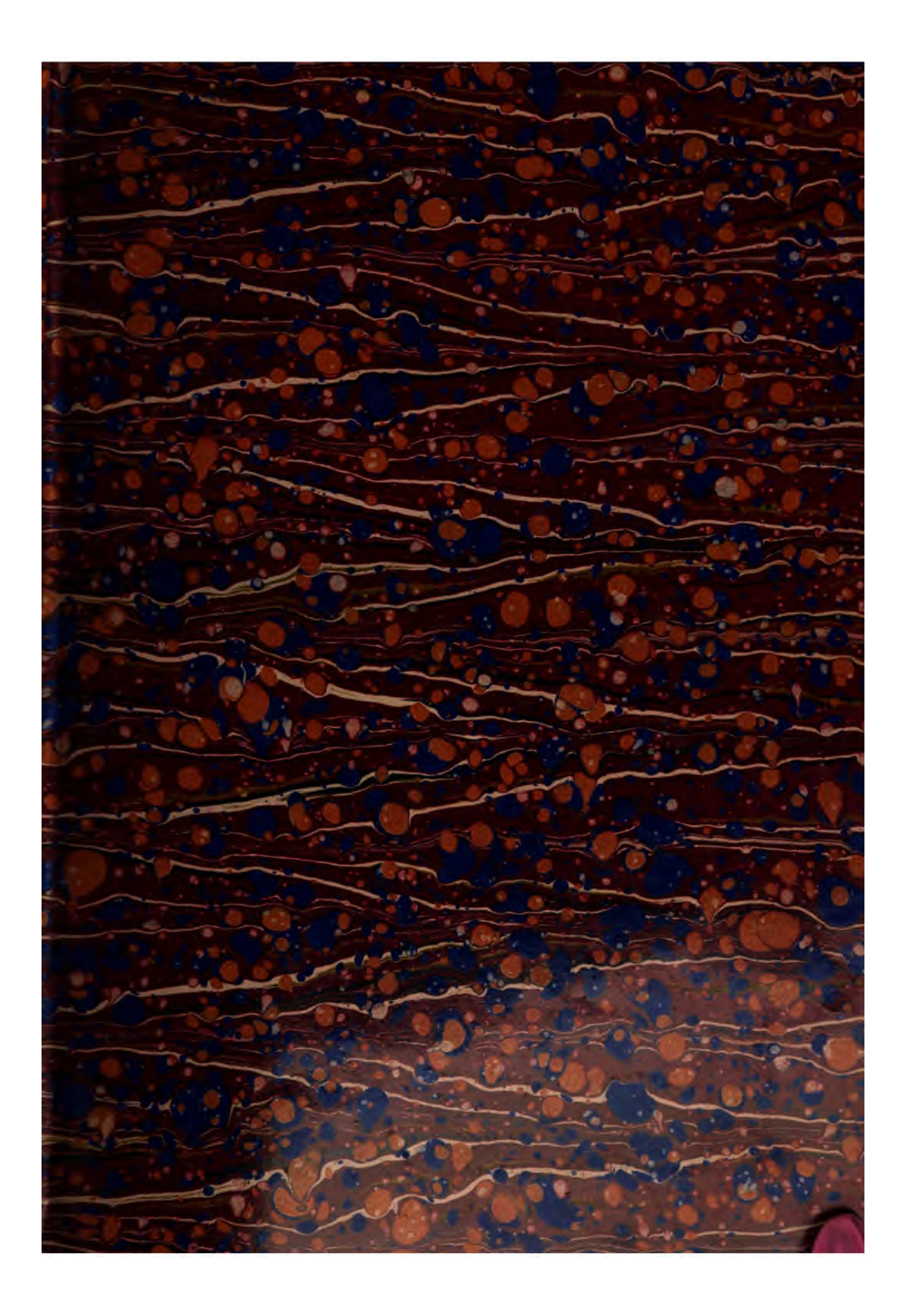

Google


PC
2705
G5
Manual





ATLAS
LINGUISTIQUE
DE LA FRANCE

COMPTE RENDU DE M. THOMAS

PARIS
HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE SES ANCIENNES PROVINCES
9, QUAI VOLTAIRE, 9
1904

PC 2705
G5
Manual

~~Locked~~
Stack

ATLAS LINGUISTIQUE

DE LA FRANCE

COMPTE RENDU DE M. THOMAS

Dès l'apparition du premier fascicule de l'*Atlas*, nous apprenions indirectement que l'opinion des plus éminents romanistes de Paris n'était rien moins que favorable à notre publication. Comme l'écho de cette opinion ne nous parvenait que sous forme de boutades, il n'y avait pas lieu de s'en émouvoir. En effet, l'un marquait son dépit de ne pas trouver dans l'Atlas une forme phonétique d'*apicula*, se plaignant de chercher *apicula* et de trouver *mouche à miel*, à un point où d'ailleurs le seul examen de la carte montre que ce mot latin n'a jamais existé. Un autre, qui paraît contester à l'armée française le droit de participer à l'évolution de la langue, condamnait, à cause de son origine soi-disant militaire, la forme *herbe sainte* pour *absinthe*. Un autre, mettant en parallèle le patois d'un de nos sujets avec ceux de sa nombreuse famille, trouvait que dans l'Atlas le nombre des formes justes était inférieur à celui des formes fausses, sous prétexte que le sujet avait été *mal*

choisi : comme si la manière dont certains savants choisissent leur sujet n'impliquait pas une classification arbitraire, anti-scientifique, contraire à l'observation objective et désintéressée des patois. Un autre s'étonnait que nos matériaux parussent sous la forme dispendieuse d'un atlas, alors qu'un lexique eût suffi (le *Dictionnaire des communes* pour faire le tour de France, et ce sont les lecteurs qui eussent été obligés de refaire l'*Atlas*). Tout cela, on le voit, pouvait passer pour des plaisanteries ou des réflexions semi-sérieuses contre lesquelles il eût été de mauvais goût de partir en guerre.

Nous nous trompions, paraît-il, ces objections ou des objections analogues ont pris corps : dûment autorisés, nous voilà, en effet, obligés de reproduire textuellement et en son entier une critique imprimée qui a pour auteur M. Thomas, professeur de philologie romane à l'Université de Paris. Elle a paru dans le *Journal des savants* (1904, nº 2), et c'est de là que nous l'extrayons et publions en l'accompagnant de commentaires que nous distinguerons du texte de l'article examiné en les mettant entre crochets, avec guillemets à chaque ligne.

L'œuvre gigantesque entreprise courageusement par MM. Gilliéron et Edmont est une réponse à l'appel lancé par Gaston Paris dans le discours qu'il prononça, le 26 mai 1888, à l'assemblée générale de clôture du Congrès des sociétés savantes ; aussi les auteurs ont-ils tenu à dédier l'*Atlas linguistique* au maître dont la brusque disparition a récemment plongé la science française dans le deuil. « Il faudrait, disait Gaston Paris, que chaque commune, d'un côté, chaque forme,

chaque mot, de l'autre, eût sa monographie, purement descriptive, faite de première main, et traitée avec toute la rigueur d'observation qu'exigent les sciences naturelles... »

L'*Atlas* nous offrira, quand il sera terminé, le résultat de quatre années de voyages consécutifs à travers la France, la Belgique wallonne et la Suisse romande, de 1897 à 1901, résultat strictement limité aux formes recueillies pendant ce laps de temps, et recueillies par M. Edmont seul.

M. Edmont s'est fait connaître récemment par un *Lexique du patois de Saint-Pol* (Pas-de-Calais), qui révèle chez lui de remarquables qualités d'observateur. Quant à M. Gilliéron, il y a longtemps qu'il a orienté ses études de philologie vers la dialectologie romane. Son livre intitulé *Le patois de Vionnaz* (Valais), paru en 1880, et son *Petit atlas phonétique du Valais*, publié l'année suivante, sont d'excellents exemples de ce qu'on pouvait faire dès lors pour appliquer les méthodes préconisées en France par Gaston Paris et par M. Paul Meyer, méthodes qu'on pouvait craindre de voir se confiner longtemps encore dans le domaine de la théorie pure. Entré dans le personnel enseignant de l'École des Hautes Études en 1883, M. Gilliéron y fut dès l'origine chargé du cours de dialectologie romane de la Gaule, qu'il professe encore aujourd'hui, et dont l'influence s'est fait heureusement sentir dans les meilleures publications sur nos patois qui ont marqué ces vingt dernières années.

[« Les titres à ma présentation aux lecteurs de M. Thomas se « composent, comme on le voit par leur date, de deux travaux d'étu- « diant : *Le patois de Vionnaz*, pastiche d'un travail de M. Cornu, « mon ancien professeur de langues romanes à Bâle, et l'*Atlas phoné- « tique du Valais*, simple nomenclature de mots patois présentés dans « leur assiette topographique. Je suis confus de l'importance qu'un « maître donne encore actuellement à d'insignifiants essais que je « m'imaginais avoir fait oublier. »]

Une œuvre exécutée en collaboration par MM. Gilliéron et Edmont se recommande donc d'elle-même à l'attention. Voyons quelle en est l'économie générale.

L'*Atlas linguistique* laisse de côté les parlers non romans, c'est-à-dire le flamand, le breton et le basque; mais il déborde les frontières politiques de la France pour englober non seulement la Belgique wallonne et la Suisse romande, mais quelques vallées du Piémont (notamment Aoste et Oulx), dont la langue est plus rapprochée du franco-provençal que du piémontais, et les îles anglo-normandes de la Manche. Dans cette immense étendue de territoire, six cent trente-neuf stations ont été établies, à une distance à peu près égale les unes des autres, et la tâche de M. Edmont a consisté à relever dans chacune d'elles les équivalents patois des phrases ou des mots portés sur un questionnaire uniforme préparé par M. Gilliéron. Ces équivalents ont été notés d'une manière rigoureusement phonétique et transcrits dans un alphabet spécial auquel la *Revue des patois gallo-romans* a depuis longtemps habitué les linguistes, et qui est si peu différent de l'alphabet français courant que les amateurs peuvent se l'assimiler très rapidement. Chaque carte comprend l'ensemble du territoire [1], mais elle est toujours limitée à un mot, à une locution ou à une courte phrase : *abeille*, *aller chercher*, *moi je les aide pas*, etc. Les cartes se suivent dans l'ordre alphabétique du mot, de la locution ou de l'élément principal de la phrase. L'ordonnance est parfaite, et, dans l'exécution définitive, rien de grave ne transparaît des tâtonnements inséparables de la première heure, tâtonnements dont les auteurs ont tenu à faire part au public en lui soumettant une notice préliminaire [2].

En voilà assez sur les conditions matérielles dans lesquelles l'*Atlas* a été conçu et réalisé. Passons aux services qu'il est appelé à rendre aux études linguistiques. Tout d'abord, il en est un, intimement lié à l'idée même de la publication, pour lequel on ne saurait avoir trop de reconnaissance, encore qu'il puisse sembler inutile d'y insister longuement : l'*Atlas* économise le temps du savant en lui apportant à pied d'œuvre les matériaux dont il a besoin pour ses spéculations. N'est-ce rien que de pouvoir instantanément, grâce à une carte qu'on embrasse

1. Des nécessités matérielles ont parfois obligé les auteurs à scinder une carte en deux feuilles distinctes.

2. *Atlas linguistique de la France. Notice servant à l'intelligence des cartes.* Paris, Champion, 1902. In-4° de 56 pages.

d'un coup d'œil, trouver et grouper sous la même idée un millier de formes dont la recherche dans les lexiques spéciaux de chaque région demanderait un loisir énorme ? Mais ce n'est là que son moindre avantage. Le butin scientifique n'y est pas seulement plus facile à recueillir, il y est infiniment plus riche que partout ailleurs, car beaucoup de faits intéressants y sont, si je ne me trompe, relevés pour la première fois. A l'heure actuelle, huit fascicules ont paru, contenant 376 cartes, depuis le mot *abeille* jusqu'au mot *dame ;* on nous annonce pour l'ensemble de l'œuvre un total d'environ 1800 cartes. Souhaitons que l'accueil du public studieux soutienne le zèle des auteurs et hâte l'achèvement de ce monument grandiose, qui sera vraiment le trésor linguistique de la France et peut-être aussi, il faut le prévoir, hélas ! le testament de ses patois.

Si ce vœu ne devait pas être exaucé et si l'*Atlas* était condamné à rester inachevé, il est consolant de penser que la partie publiée n'y perdrait rien de sa valeur. En effet, chaque carte forme un tout qui peut facilement s'abstraire de l'ensemble, et il n'importe pas outre mesure d'avoir précisément 1800 cartes plutôt que 500, plutôt que 3000. Il faut bien se rendre compte, surtout, qu'une carte est à elle seule une mine féconde, dont l'exploitation scientifique demanderait presque un volume de commentaires. [« Ici s'arrête la première partie « de l'article de M. Thomas. Elle nous comble d'éloges, M. Edmont « et moi. Il n'en est pas tout à fait de même de la seconde : l'*Atlas* « en sort si mal arrangé que l'annonce de sa mort, si elle survenait à « la 500ᵉ carte de son âge, ne pourrait guère être qu'accueillie avec un « soupir de soulagement dans le monde des romanistes et des linguistes « en général. En tout cas, comme la seconde partie tranche sur la « première, on nous pardonnera d'en aborder l'examen en toute indé- « pendance et sans être retenus par aucun sentiment de gratitude. »] Qu'on me permette de prendre, à titre d'exemple, la carte nº 1, consacrée au mot *abeille*, pour faire entrevoir quel riche aliment elle fournit aux parties les plus diverses de la science linguistique.

Les Romains appelaient l'abeille *apis* (ou *apes*), et ils avaient tiré de ce mot le diminutif *apicula*. L'idée diminutive attachée étymologiquement à ce dernier terme se perdit peu à peu, et *apicula* finit par devenir

dans le langage vulgaire un simple synonyme d'*apis*, à qui il fit une concurrence meurtrière. [« *Apicula* a-t-il jamais eu cette valeur de « diminutif? La question (étrangère d'ailleurs à notre compétence) « vaut d'être posée. A peu près la moitié de la France (en gros la moitié « nord) ne montre pas trace de l'existence populaire de *apicula*. Cette « singularité de géographie linguistique a échappé, chose curieuse, à « l'observation de M. Thomas : elle me paraît cependant devoir « altérer quelque peu le début de sa petite dissertation; la France « divisée en deux à une époque aussi reculée n'est pas un fait linguis- « tique de minime importance. »] Toutefois, malgré cette concurrence, *apis* ne disparut pas complètement du vocabulaire populaire : il a donné l'ancien français *ef*, au pluriel *es*, mot dont l'*Atlas* nous montre la conservation dans l'île de Guernesey et sur dix points du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme; il a dû donner en ancien provençal *ap*, bien qu'aucun texte ne nous ait transmis ce mot, conservé aujourd'hui intact sur trois points de la Gironde et réduit à *a* sur quatre points de la Suisse romande. Cette présence du type *apis* dans un coin du Médoc est une révélation que nous devons à l'*Atlas*; pour curieuse qu'elle soit, elle ne relève pas beaucoup la destinée misérable du vocable primitif en présence du triomphe de la forme dérivée *apicula*, représentée aujourd'hui, sur environ 355 points du territoire gallo-roman, par les formes *abeille*, *aveille*, *aville*, *avilli*, *abeilla*, *abeillo*, *beillo*, etc. [« Sans la présence du type *apis* dans un « coin du Médoc, à laquelle M. Thomas semble attacher si peu « d'importance, qui n'est à ses yeux qu' « une révélation ne relevant « pas beaucoup la destinée misérable du vocable primitif », nous en « serions réduits à considérer seulement comme probable l'existence « de *apis* dans la forte partie du territoire gallo-roman et à n'affirmer « que sous bénéfice d'inventaire la cohérence primitive des trois autres « lambeaux, Suisse, Nord, Guernesey, qui attestent *apis*. M. Thomas « semble n'avoir pas vu que *les conditions géographiques dans lesquelles* « *les faits linguistiques se présentent sont par elles seules démonstratives* « *d'autres faits* et constituent une source d'information historique dont « l'exploitation ouvrira une nouvelle ère à l'étude du langage. »]

L'étude de ces différentes formes et de leur répartition territoriale

offre un grand intérêt pour la phonétique descriptive et historique. [« Sans doute : mais pourquoi cet intérêt semblait-il échapper tout à « l'heure à M. Thomas ? »] On a remarqué depuis longtemps que le mot *abeille* qu'emploie le français littéraire ne peut pas remonter directement au type latin *apicula ;* nous dirions encore *aveille* si rien n'était venu rompre notre tradition séculaire et implanter dans la langue commune une forme dont le *b* décèle un emprunt fait, à une époque relativement récente, aux parlers méridionaux. [« Nous ne dirions « pas du tout *aveille*, ne l'ayant jamais dit, et le parisien n'aurait « probablement jamais laissé porte ouverte à *abeille*, s'il avait possédé « une forme telle que *aveille*. C'est la réduction phonétique de *apis* à « *é* qui a rendu presque inévitable l'adoption d'un intrus. Tous les « principaux types septentrionaux qui servent à désigner l'*abeille* « témoignent du désarroi causé par l'anéantissement phonétique de « *apis* et mettent bien en lumière la loi qui réagit contre l'impotence « résultant des lois inexorables de la phonétique. »]

Pourquoi cet emprunt et de quelle partie du Midi nous vient-il ? Est-il d'origine industrielle et correspond-il à une supériorité reconnue de l'apiculture méridionale, à une capitulation du miel du Gâtinais devant le miel de Narbonne ? Est-il au contraire d'origine littéraire, et quel est l'écrivain assez puissant pour avoir assuré le triomphe de l'intrus ? Le jour où nous posséderons le dictionnaire idéal de notre langue que rêvait Gaston Paris [1], nous y trouverons sans doute de quoi satisfaire notre curiosité sur tous ces points. L'*Atlas* ne nous permet pas de résoudre la question ; mais les matériaux qu'il nous fournit nous font mieux voir comment elle se pose.

Apis et *apicula* ne se sont pas maintenus partout. [« Ils ne se sont « surtout pas maintenus là où ils n'ont jamais été. »] Dans l'Ouest on a eu recours au joli diminutif *avette* (Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine et Loire-Inférieure), qui remonte très haut et représente probablement une forme *apitta*, qu'on peut supposer en latin vulgaire [2]. Un peu partout, surtout dans le Nord et dans l'Est, on a

1. Voir la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1901, p. 826-828.

2. Dans le Lyonnais on a signalé *avi*, qui représente *apia ;* mais cette forme n'a pas été rencontrée par M. Edmont, et elle est peut-être éteinte depuis une ou deux générations. [Voir la carte 482 (*essaim*).]

eu recours de préférence à une périphrase, et *mouche à miel*, différemment prononcé, est devenu le terme usuel et exclusif pour désigner l'abeille ; parfois même (dans l'Est), on s'est contenté du terme vague de « petite mouche » (*mouchette*, *mouchatte*, *mouchotte*), sans éprouver le besoin de préciser davantage. [« C'est sans sourciller que « M. Thomas constate l'existence « du terme vague de petite mouche » « pour désigner une plus grande mouche. Dans ces conditions, il est « heureux que le terme d'à côté (type régional *ẹsẹt*) ait échappé aux « investigations de M. Thomas : tandis que le parisien capitulait sans « lutte devant l'intrus méridional *abeille*, d'autres patois, qui, comme « lui, ne connaissaient qu'*apis*, et souffraient de la réduction, de « l'anéantissement de ce mot par l'engrenage phonétique, luttaient de « leur propre fonds. Cela se passait tout à côté du territoire suisse où « *apis* s'est conservé jusqu'à nos jours, dans les patois 64, 71, 72, 73. « Le premier élément de résistance était fourni par l'*s* de la forme « plurielle, *e* y devint *es* (comp. *aps* du Médoc, *es* de Guernesey), « mais cela ne suffit pas pour lui donner longue durée. Le second « renfort qui devait enfin donner le *corps* voulu à l'estropié phoné- « tique, ce fut de rechef... la terminaison des diminutifs, dont « M. Thomas devrait bien nous préciser l'importance et la valeur « vraie à travers les âges qui s'étendent de la création d'*apicula* à celle « de *mouchette*. *es* devint *essette*.

« Ici se termine le voyage d'exploration de M. Thomas à travers « la carte *abeille*, interrompu brusquement quoique naturellement, par « le fait que celui-ci jette par-dessus bord le panier des vivres : »] L'Atlas nous fournit encore quelques rares exemples d'individualisation des termes collectifs « essaim » et « ruche » pour désigner l'abeille : mais sur ce point, malgré l'Atlas, je conserve quelques doutes et je me demande si M. Edmont a bien saisi la pensée des gens qu'il interrogeait, et si *essaim* et *ruche* ont réellement évolué jusqu'à devenir adéquats à *abeille*. Je trouve aussi dans la carte *malot* (Nord), qui signifie proprement « bourdon », *ouesse* (Haute-Alsace, Vosges) et *béco* (Creuse), qui signifient proprement « guêpe » ; n'avons-nous pas affaire ici à quelques impropriétés individuelles plutôt qu'à une perversion de sens enracinée dans un groupe humain de

quelque importance ? Il est tout naturel qu'une œuvre aussi vaste que celle de MM. Gilliéron et Edmont provoque la surprise et le doute sur quelques points de détail, et il est à souhaiter qu'elle inspire aux hommes d'étude le désir de la contrôler, de la compléter, de la corriger, s'il y a lieu. [« Les doutes de M. Thomas sont, ici, au moins sin« guliers, puisqu'il conteste jusque dans les faubourgs de Saint-Pol, « où habite M. Edmont, l'équivalence de *essaim* avec *abeille*. Malgré « le voisinage immédiat de *mouche de ruche*, M. Thomas conteste « l'équivalence de *ruche* avec *abeille*, et dans des patois où un *essaim* « s'appelle *un jet de ruches !*[1] Cette constatation nous autorise à nous « arrêter, nous aussi, si intéressante qu'eût pu devenir l'histoire à « peine effleurée du mot *abeille*. Non pas cependant, sans nous être « préalablement posé la question : par quel concours de circons« tances malheureuses M. Thomas s'est-il trouvé en concurrence avec « son élève M. Roques, qui, il y a plus d'un an, traçait du même « mot un tableau fidèle et correct, apercevait toutes les indications « que les cartes peuvent donner en tous sens, dans une critique très « bienveillante et pleine de sincérité ? »]

Je touche ici à un point délicat sur lequel je dois m'expliquer en toute franchise : quelle autorité convient-il d'accorder à l'*Atlas linguistique?* Lorsque Gaston Paris adressait son appel éloquent aux hommes de bonne volonté pour les presser d'établir l'inventaire de nos richesses linguistiques, il évoquait le tableau d'une légion de travailleurs et il s'écriait : « Que chacun se fasse un devoir et un honneur d'apporter au grenier commun, bien drue et bien bottelée, la gerbe qu'a produite son petit champ ! » C'est dire clairement qu'il aurait voulu voir surgir dans chaque commune de France un ouvrier indigène, autochtone, connaissant de longue main le champ dont il devait récolter et engranger la moisson. [« Cet appel pressant de « G. Paris date de seize ans. Depuis lors les patois ont poursuivi leur « marche vertigineuse vers l'abîme. Pas un écho n'a répondu à l'ap-

1. [« Quelle ne serait pas la « légitime suspicion » de M. Thomas s'il avait sous les « yeux la carte *faînes*. On y voit que les hêtres portent.. *des glands*, *des châtaignes*, « *des noix*, *des noisettes* et que, comme *mouche de ruche* est à côté de *ruche*, *noix de* « *hêtre* est à côté de *noix*. »]

« peı, sauf, peut-être, la *Société des parlers de France*, si on veut bien « la considérer comme une entreprise sérieuse. Les lettrés eux-« mêmes qui connaissent un patois de leur enfance n'ont pas daigné « consacrer quelques moments de leurs loisirs à sauver du désastre l'hé-« ritage dont ils sont détenteurs. Cependant, j'exagère : à l'appel de « G. Paris a répondu un autre appel. A propos de la publication de « l'*Atlas*, M. Thomas faisait paraître dans le *Creusois de Paris* les « lignes suivantes :

... « Nous suivrons avec le plus grand intérêt la publication de « MM. Gilliéron et Edmont, et nous tiendrons nos lecteurs au cou-« rant de son avancement... Je rêve d'un *Atlas linguistique de la* « *Creuse*, où chaque commune viendrait apporter son témoignage « par la bouche de son représentant le plus autorisé. Une pareille « œuvre ne peut être menée à bien que par le groupement de toutes « les bonnes volontés : c'est à elles que je viens faire appel. Il n'est « pas besoin d'une levée en masse ; il suffit d'un bataillon, que dis-« je ? d'une compagnie de 266 hommes résolus. Je m'inscris au nom « de la commune de Saint-Yriex-la-Montagne. Qui m'aime me suive ! »

« Personne n'a marché, ni le chef, ni la troupe ! Le sermon de « Saint-Yriex n'a même pas converti celui qui l'a prononcé !

« Dès lors ce n'est pas à M. Thomas à insister sur ce qu'il y a « d'indirect dans la réponse que nous avons faite à l'appel de G. Paris. « Nous y avons répondu dans la mesure de nos moyens. Il ne nous « plaît pas de dire ici les sentiments que G. Paris nous a exprimés à « cet égard, mais nous devons proclamer bien haut que, sans lui, « l'*Atlas* n'existerait pas. C'est lui qui a plaidé notre cause auprès du « gouvernement. Dans quels termes ? Nous ne le savons. Mais, au « ministère, on nous a accordé, sans la moindre hésitation, tout ce « que nous avons demandé »].

L'*Atlas* s'est exécuté dans de tout autres conditions. Deux hommes se portent caution pour toute la France romane et ses annexes. Que dis-je, deux hommes ? Je me trompe de moitié. Par un scrupule scientifique poussé à l'extrême, M. Gilliéron, organisateur de l'enquête, s'est rigoureusement interdit de changer un iota aux notes prises sur les lieux par son collaborateur. Il a impitoyablement pros-

crit les retouches, ces retouches qui paraissent inoffensives et qui pourtant effacent des nuances précieuses et, comme dit énergiquement M. Gilliéron, « outrent souvent les vérités au détriment des doutes ». Donc, à vrai dire, l'*Atlas* est l'œuvre d'un seul homme, de M. Edmont, dont le témoignage unique en constitue l'âme [« et la « valeur. Il fallait une oreille, *une seule*. Nous repoussions avec hor- « reur l'idée d'une sorte d'Arlequin dont nous n'aurions jamais pu « raccorder les morceaux »]. Or, à qui connaît par expérience toute la difficulté des explorations linguistiques, à qui sait combien le paysan, seul dépositaire authentique du trésor qu'il s'agit de mettre en lumière, est défiant, malveillant et rusé, on aura de la peine à faire croire qu'un étranger, si fin diplomate qu'on le suppose, si bon *entendeur* qu'on puisse se le figurer, n'ait pas été fréquemment mis en défaut. [« L'enquête faite par M. Edmont n'a aucun rapport avec « celle que faisait M. Thomas en 1895 pour la *Société des parlers de* « *France*, et qui lui a servi entr'autres, de champ d'expériences. Ces « mots *défiant*, *malveillant*, *rusé*, absolument déplacés dans notre cas « (une défiance, une malveillance, une ruse, qui de longues heures « durant altéreraient un langage assez méthodiquement et systémati- « quement pour que nous n'en trouvions pas trace !), ces mots, dis- « je, renferment une exagération manifeste, même appliqués au mode « d'enquête de M. Thomas. Il poursuivait la limite de *c*, *g explosifs* « *devant a*, limite imaginaire qui se déplace selon qu'on l'établit « d'après 1, 2, 3,.. 18,.. 100 mots.

« Il y a dans ce mode d'enquête quelque chose d'artificiel qui « déconcerte le sujet ; les questions qu'on lui pose sont souvent spé- « ciales, bizarres, tendent à un but qu'il ne comprend pas et déter- « minent parfois de l'ahurissement ou du soupçon [1]. Infiniment plus

1. [« Voici, par exemple, un procédé de M. Thomas qui ne nous paraît pas de « nature à donner de bons résultats : « Deux femmes viennent en sens inverse, l'une « d'âge moyen, l'autre vieille : elles conduisent des chèvres. Je me lance. Demande : « Comment appelez-vous cette bête-là en patois ? »

« Il y a un art d'apprivoiser le sujet, de s'introduire sans brusquerie dans sa fami- « liarité et sa confiance, et M. Thomas aurait pu voir diminuer ses craintes s'il avait « songé combien une longue préparation *antérieure à l'enquête même d'où est sorti* « *l'Atlas* et qui n'a fait que se fortifier, avait rendu M. Edmont apte à pratiquer cet « art. »]

« simple, plus accessible et de nature à moins l'effaroucher était le « procédé suivi par M. Edmont : il consistait purement à demander « au sujet la traduction en patois d'un certain nombre de mots ou de « formules simples, après lui avoir exposé l'objet général de cette « enquête sur les patois. Ces voyages de M. Edmont ont été « accomplis en zigzag, *sans aucune arrière-pensée philologique ou systé- « matique ;* il s'écoulait parfois des mois entiers avant que l'enquêteur « reparût dans une région, et des points dialectalement apparentés « ont été visités à des époques chronologiquement distinctes ; de « plus, chaque cahier était envoyé immédiatement à Paris du point « où il avait été recueilli. Or, les cartes constituées ainsi par frag- « ments rapportés nous offrent des aires parfaitement cohérentes, « n'est-ce pas une preuve de la sincérité et de la rectitude de l'en- « quête ? L'examen attentif des cartes fait tomber toutes les défiances « dont parle M. Thomas ; quelques erreurs sans doute sont noyées « dans l'ensemble, mais l'ensemble lui-même, par son seul aspect, « dément la possibilité d'erreurs nombreuses, les faits recueillis sont « en quelque sorte authentiqués les uns par les autres. »]

Certains se demanderont, non sans angoisse, si cette œuvre préparée avec tant de soin, poursuivie avec tant d'énergie, exécutée avec tant de conscience, ne porte pas en elle un principe d'erreur et comme un péché originel qui doive la faire tenir en légitime suspicion. Je crois qu'il serait injuste de se laisser dominer par de telles préventions ; mais je crois aussi que dans beaucoup de cas le témoignage de l'*Atlas* n'a qu'une valeur relative. S'agit-il de lexicographie ? Il ne faut pas oublier que le paysan interrogé tend toujours à se rapprocher du français, et si M. Edmont ne nous donne que la transcription phonétique d'un mot français, il n'en résulte pas nécessairement qu'il n'y a pas de mot patois correspondant [« c'est évident ! »], mais qu'on n'a pas su, ou qu'on n'a pas voulu le dire à M. Edmont. Je prends deux exemples seulement. Dans la carte 3 (*à l'abreuvoir*), on n'indique, au point 704 (Saint-Quentin, près de Felletin, Creuse), qu'une forme calquée sur le français : je puis certifier pourtant que dans toute cette région *abreuvoir* se dit *abiouradou*, conformément à la phonétique régulière du patois local. [« Les formes recueillies dans la Creuse en

« réponse à la phrase *il mène les bœufs à l'abreuvoir* semblent témoigner « de l'absence ou du moins de la rareté des abreuvoirs : dans 3 points « il a été répondu *il mène les bœufs boire* (ce qui est bien naturel et « d'un franc parler); subsidiairement M. Edmont s'est informé dans « deux de ces cas du terme que l'on emploie pour désigner *l'abreuvoir*, « ou *ce qui sert d'abreuvoir* et ces formes, qui, selon notre procédé, « figurent entre crochets, parce qu'elles sont le résultat d'une seconde « question, d'une question subsidiaire, n'ont pas été l'équivalent « d'*abreuvoir* (dans ces deux endroits c'est soit le *ruisseau*, soit l'*auge* « qui en tiennent lieu). Dans un 4ᵉ point, on a répondu *il mène les* « *bœufs au ruisseau* (excellente réponse). Dans un 5ᵉ *il mène les bœufs* « *au récipient* qui tient lieu d'abreuvoir (toujours pas d'abreuvoir). « Enfin, dans le 6ᵉ cas (patois 704) un cultivateur de Saint-Quentin, « qui dit bien *bẓę̄ŭr* pour *boire*, a répondu *ȯ mènı lŭ bẋyȯu ȯ l ȯbrœ̇wȧr*.

« Cette forme française (à laquelle nous n'attachons qu'une valeur « très relative et plutôt négative) est condamnée par M. Thomas qui « nous apprend que « dans toute cette région, *abreuvoir* se dit *abiou-* « *radou*, conformément à la phonétique régulière du patois local ».

« Disons tout d'abord que la conformité d'*abiouradou* à la phoné- « tique régulière du patois local ne lui donne pas du tout le brevet « d'indigénat. Il plaît à certains patoisants de n'établir que deux caté- « gories de mots : 1) ceux qui sont conformes à la phonétique et « seraient de ce fait populaires, 2) ceux qui ne sont pas conformes à « la phonétique et par conséquent non populaires. Ils en oublient « une troisième qui se compose de toutes les contrefaçons de la « première, d'où elles doivent être extraites et où elles se sont fau- « filées : mots qui s'affublaient facilement du costume requis pour « qu'on les y laissât passer, sans autre pièce d'identité. (Je doute fort « que dans le patois 704, par exemple, le mot *pịsădŭ* soit populaire, « bien qu'il soit « conforme à la phonétique du patois local. »)

« Que M. Thomas affirme la présence d'*abiouradou*, c'est fort bien. « Qu'il l'affirme même « pour toute cette région », la chose est « moins sûre. Qu'il puisse constater même « dans toute cette région » « la présence d'abreuvoirs, nous aurons lieu peut-être d'élever « quelques doutes. Même en l'admettant, en quoi cela ôte-t-il de la

« valeur à la forme que M. Edmont a trouvée dans la bouche du « cultivateur de Saint-Quentin ? Quoi ! tant d'affirmations positives « pour annuler une forme qui est une étape nécessaire dans l'évolu- « tion de tous les patois, une étape qui a été, est, et sera encore : je « veux dire le recours au français, toutes les fois qu'il s'agit pour le « paysan de désigner un objet qu'il n'a plus ou n'a pas sous les yeux, « appartenant à un ordre de choses qui n'a pour lui qu'une existence « éloignée et une réalité mentale.

« Il affirme l'existence d'*abiouradou* sans nous donner de renseigne- « ments sérieux d'ordre sémantique et géographique et va même « jusqu'à déplacer la question, sans se douter de l'importance de ce « déplacement. M. Edmont, en effet, n'a pas demandé *abreuvoir*, il a « demandé *il mène les bœufs à l'abreuvoir*, question qui donne au « substantif une valeur sémantique bien plus précise et (j'en appelle « ici à tout esprit non prévenu) tel qui répondrait étourdiment « *abiouradou* à la question *abreuvoir*, pourrait fort bien à la phrase « répondre : *il mène les bœufs au ruisseau, ...à l'auge, ...à l'abreuvoir*, « et non *...à l'abiouradou*. Voilà un premier point très important.

« Il ne m'eût cependant pas déplu, si j'avais été mieux renseigné « par la science de M. Thomas, de démontrer que la ligne de démar- « cation qu'il me paraît inconsciemment tendre à établir entre

« *bioure* — *abiourado* — présence des abreuvoirs,

« d'une part, et

« *bere* — absence du mot *abreuvoir* et de la chose qu'il désigne,

« est une impossibilité scientifique qui aurait prouvé l'inanité séman- « tique d'*abiouradou* dans le patois 704, y eût mis cette forme au « même niveau que celle d'*abreuvoir*, à cette différence près qu'*abiou-* « *radou* eût eu l'apparence trompeuse que lui donne un affublement « méridional, tandis que l'autre forme aurait porté l'empreinte d'une « franchise brutale et désintéressée. Combien autrement naturelles et « conformes aux vitalités diverses des patois se présentent dans notre « carte les aires de *boire*, d'*abreuvoir* et de l'existence réelle ou simple- « ment *mentale* des abreuvoirs ! Combien les résultats de dépositions

« sincères et désintéressées doivent trancher sur les résultats travaillés « et artificiels de ceux qui se contentent d'établir une comparaison des « formes au mépris de toutes considérations relatives à ce que « désignent ces formes !

« Une dernière considération : comment se fait-il que dans cette « zone, où les *abiouradou* sont si communs, les gens qui disent *bioure* « pour *boire* aient tant de peine à le dire et disent *abreuvoir*. Les sujets « de 704, 801, 604 se sont donc donné le mot pour tromper « M. Edmont ! »]

Dans la carte n° 5 (*absinthe*), on aura beau parcourir attentivement le Gers, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, l'Ariège, le Tarn-et-Garonne, l'Aude et l'Hérault ; nulle part on ne verra affleurer autre chose que le français *absinthe* affublé d'une désinence patoise. Et pourtant il y a un substantif masculin bien connu, qui se rattache directement au latin *absinthium*, qui n'est certainement pas mort dans cette région, car je lis dans *Las Plantos as camps* de M. Axel Duboul [1], ancien député, brochure dont le vocabulaire est emprunté exclusivement à « l'idiome patois parlé sur les confins de la Gascogne, de la Guyenne, du Languedoc et du comté de Foix », ces formes diverses de nom traditionnel de l'absinthe : *aoussenc, duchen, dussen, uchen, ussen* et *uychent*. [« Je ne pense pas qu'il y ait de forme gallo-romane se ratta- « chant directement au latin *absinthium* (sauf une que signale le « *Dictionnaire général*). Nous avons par contre dans notre *Atlas* des « formes populaires d'*absinthe*, des formes en suffisance pour que nous « soyons convaincus de leur existence dans une aire autrefois ininter- « rompue qui allait de l'extrême limite orientale du gallo-roman « jusqu'au golfe de Gascogne. Un vocabulaire de botanique, dont la « deuxième édition a paru en 1890, en signale encore la présence dans « un patois « parlé sur les confins de la Gascogne, de la Guyenne, du « Languedoc et du comté de Foix » (présence d'une vitalité assez « précaire probablement, si j'en juge par l'accident dont témoignent « *dussen* et *duchen*). Nous en sommes bien aises : jamais l'*Atlas* n'a eu « la prétention de se substituer aux recueils où l'on a amassé avec un « zèle très louable et une hospitalité très généreuse les mots d'une

1. 2e éd., Toulouse, 1890.

« région. Bien au contraire, nous espérons (avec M. Meyer-Lübke) « que l'*Atlas* ne fera que rehausser leur valeur scientifique et que bien « d'autres recueils du siècle passé et du siècle présent viendront « encore corroborer la présence de la forme populaire d'*absinthe* dans « l'étendue du territoire où M. Edmont ne l'a plus trouvée dans la « bouche des sujets qu'il a interrogés et où la constatation de sa dispa- « rition ou de sa tendance à disparaître a une importance qui ne « devrait pas échapper à M. Thomas. Qu'est-ce que M. Thomas nous « demande de plus ? »]

S'agit-il de morphologie ? Un malentendu se produit presque fatalement quand la forme est un tant soit peu compliquée. La carte 10 est consacrée à la locution conditionnelle *ils s'agenouilleraient* : à ne tenir compte que du patois que je connais d'enfance, celui de la Creuse, je constate que, sur les six témoins interrogés par M. Edmont, deux ont répondu par le futur et non par le conditionnel ; ce sont les nos 602 et 603. [« La constatation de M. Thomas a ici d'autant plus de poids « que la carte incriminée porte bien lisible, au-dessous du titre, « l'avertissement suivant : « *nous n'avons pu obtenir partout la forme du* « *conditionnel,* » ce qui nous permet de revendiquer une partie du « mérite que M. Thomas s'est acquis en faisant cette critique [1].

« Nous nous croyons dispensés d'y répondre plus longuement, mais « nous saisissons cette occasion pour exposer aux lecteurs de l'*Atlas*

1. [« Cette critique, tout injustement appliquée qu'elle soit ici, atteint cependant « le point le plus faible de l'*Atlas*. Ce point le plus faible, qui, chose curieuse, n'a « pas encore été relevé, réside dans l'écart sémantique qu'il y a entre les formes « recueillies et les formes demandées. Sans importance presque en morphologie, « puisque avouée et dénoncée, la faute est plus grave en lexicologie. Nous aurons « beau proclamer bien haut que la recherche de l'équivalence sémantique d'un mot « est d'un langage à un autre comme d'un individu à un autre une course vers un « but chimérique (telle, sans aller bien loin, la recherche d'*abreuvoir* qui signifie : « lieu disposé pour y abreuver les animaux, cabaret, lieu où les oiseaux vont se « désaltérer, abreuvoir à mouches (plaie), intervalle que le maçon laisse entre les « pierres pour y couler du plâtre ou du mortier), — que le mode d'enquête qui nous a « été imposé par les circonstances impliquait en lui-même la nécessité des erreurs « nombreuses, il n'en restera pas moins, pour les auteurs, que dis-je ? pour moi per- « sonnellement, le remords de n'avoir pas fait mieux dans l'établissement du question- « naire pour atténuer la gravité de la faute. »]

« une modification survenue dans le cours de la publication et après « l'apparition de la notice explicative. Voici un exemple qui fera « comprendre quel est notre procédé vis-à-vis des formes telles que « *ils s'agenouillaient, ils s'agenouilleront* qui viennent se substituer à « *ils s'agenouilleraient*.

« M. Edmont demandait : *il me serrait si fort que je croyais qu'il* « *m'étranglerait;* on lui répond par *...qu'il allait m'étrangler, ...qu'il* « *m'aurait étranglé, ...qu'il m'étranglait,* etc., bref des formes représen- « tant des écarts qui vont de l'équivalence parfaite à l'incorrection « évidente, des écarts dont la valeur sémantique exacte ne saurait pas « être figurée par le décalque fait au moyen de la langue littéraire. « Nous avions adopté, il est vrai, l'emploi des parenthèses pour « signaler les réponses indirectes et par conséquent impropres que l'on « nous donnait, mais, dans l'exemple cité, où devait commencer leur « emploi ? où devait-il finir ? Signaler l'embarras, c'est excuser le pro- « cédé que nous avons suivi. L'emploi des parenthèses s'est donc bien « vite révélé comme ne pouvant être appliqué d'une façon systéma- « tique, et sans le proscrire entièrement, nous l'avons considérable- « ment et *arbitrairement* restreint, sachant d'ailleurs que de ce chef il ne « résulterait pour le lecteur attentif aucun trouble réel, pourvu qu'il « fût avisé de notre procédé, ce qui déjà a été fait (carte *ils s'age-* « *nouilleraient* devant lui) et le sera plus explicitement dans le volume « qui fera suite à l'*Atlas*.

« Qu'on ne nous dise pas : vous deviez supprimer les incorrections « évidentes. Ç'aurait été remplacer l'arbitraire des parenthèses par « l'arbitraire de l'élaguement, et, en outre, enlever toute sincérité et « par conséquent toute valeur aux membres de la phrase qui complé- « tait la forme élaguée et que nous devions faire figurer dans l'*Atlas*.

« Fallait-il, lors de l'enquête, avoir recours à une seconde question « pour rectifier la première réponse ? Cela a été fait parfois lorsque « M. Edmont croyait pouvoir le faire utilement, et l'on sait que « l'emploi des crochets marque ces matériaux presque comme le ferait « un point d'interrogation. Cette marque serait devenue un stigmate « de légitime suspicion si le procédé de « l'extorsion » avait été poussé « à l'extrême. Pour avoir la représentation fidèle du parler d'un de

« nos sujets (que nous n'avons jamais voulu choisir parmi les hommes « de lettres), il a fallu passer condamnation sur ses fautes, et, comme « l'*Atlas* n'est pas fait pour enseigner — comme le ferait une gram- « maire ou un dictionnaire — le patois aux jeunes gens, il ne fallait « point nous entremettre entre le sujet et le lecteur, ce qui eût été « une prétention bien présomptueuse, étant données l'ampleur et « l'immensité d'un matériel dont chaque savant n'abordera, lui savant, « qu'un morceau.

« C'est bien à cause du « scrupule scientifique poussé à l'extrême » « que M. Tobler, dans un compte-rendu de l'*Atlas*, conseillait de ne « pas en aborder l'étude à ceux qui n'en voulaient faire que l'objet « *angelegentlichen Studiums*. Il est regrettable que cet article ait échappé « à M. Thomas. »]

S'agit-il de phonétique ? Là encore il est à craindre que nous ne puissions être tranquilles et dormir sur nos deux oreilles, ou plutôt sur celles de M. Edmont. On sait la vogue donnée à la phonétique expérimentale par les travaux de M. l'abbé Rousselot et de ses élèves, travaux qui se font à l'aide d'instruments destinés à suppléer à l'insuffisance de nos organes naturels. On ne peut raisonnablement reprocher aux auteurs de l'*Atlas* de ne pas s'être munis d'instruments de ce genre qui auraient singulièrement compliqué cette lourde tâche [« ce « qui aurait, sans parler des difficultés d'apprentissage que doit présenter « la phonétique empirique, singulièrement modifié les conditions du « voyage de M. Edmont, puisqu'un véhicule eût été nécessaire pour le « transport des appareils »]. Mais on peut trouver qu'ils ont été imprudents en prétendant nous donner, avec le seul secours de l'oreille, des distinctions phonétiques raffinées. Un exemple fera comprendre ce que je veux dire. Dans le département de la Creuse, les infinitifs de la première conjugaison se terminent en *a*. L'*Atlas* distingue *a* long et *a* bref. Si l'on consulte la carte 2 (*aboyer*), on voit que, sur les six stations de ce département, deux ont l'*a* bref et quatre l'*a* long ; si au contraire on étudie la carte 5 (*acheter*), on trouve partout un *a* bref ; et si enfin on pousse jusqu'à la carte 16 (*aiguiser*), on constate avec un étonnement grandissant la proportion de cinq *a* longs contre un seul *a* bref. On n'a pas besoin d'aller plus loin pour rester persuadé que la distinction

entre l'*a* long et l'*a* bref, établie par l'oreille de M. Edmont, manque absolument de sûreté. [« Nous non plus, nous n'avons pas besoin « d'aller plus loin que la carte 16 pour savoir que la suite doit être « nécessairement à l'avenant et qu'il ne saurait en être autrement. « C'est une chose curieuse que M. Thomas ne se soit pas même posé « la question de savoir si les variations dans la notation de M. Edmont « ne répondaient pas à un état de choses réel. Si M. Thomas avait « soumis son langage (non pas son patois, qui n'est ni en vie ni en « travail), mais son français, à l'examen le plus rudimentaire, il ne « se serait pas exposé à démontrer le contraire de sa thèse.

« En effet, si notre lecteur veut bien prononcer ou faire prononcer « de la façon la plus naturelle les paroles suivantes :

« *Vous me dites de lui jeter des pierres ? en jeter, à lui !*

« il entendra dans la première partie de la phrase *jtĕ́*, ou *ʃtĕ́*, ou *ɛtĕ́*, « peut-être *jètĕ́*, et dans la seconde : *jèté*, ou *jté*, ou *ʃté*, ou *ɛté*, à moins « que, sans se soucier de l'arrêt, marqué par la virgule, on ne pro- « nonce *jtèr*, etc.

« La différence quantitative qu'il observera dans ces deux séries du « verbe *jẹté* repose sur la différence de leurs fonctions : dans le « premier cas, *jté* est syntactivement suivi; dans le second cas, il ne « l'est pas, il est à la vérité final, ou, si l'on veut, dans l'état d'iso- « lement. Or, si maintenant il demandait à un Parisien : comment « rendez-vous le mot allemand *werfen*, celui-ci répondrait par l'une ou « l'autre des nombreuses formes signalées ci-dessus, ou d'autres « encore, qui ne sont que des abstractions résultant des fonctions « diverses du verbe que la graphie officielle désigne par *jeter*. Il en « résultera pour le mot isolé un grand *désordre* dans les informations, « parce que la production du mot à l'état isolé implique de la part du « sujet un choix entre les multiples formes du mot en travail dans la « phrase, c'est-à-dire dans son seul état de véritable vie.

« Or, que constate M. Thomas dans la notation de l'*Atlas*? Il constate

« pour *aboyer :* deux *a* brefs et quatre *a* longs;

« pour *acheter :* partout *a* bref;

« pour *aiguiser :* cinq *a* longs contre un seul *a* bref.

« Ai-je besoin de dire que la forme *acheter* est syntactiquement « suivie, puisqu'elle figure dans la carte : *je vais acheter deux chevaux* « *à la foire*, et que M. Thomas la met bien maladroitement en paral- « lèle avec les deux autres mots, demandés dans l'état d'isolement et « dont l'irrégularité même est un brevet d'authenticité. Pouvait-on, « en essayant de discréditer la notation de M. Edmont, l'accréditer « plus éloquemment ?

« Ce *désordre*, bien fait pour froisser certaines conceptions linguis- « tiques, porte sur des caractères bien autrement importants que la « quantité qui est, en définitive, un motif de variation dont l'estima- « tion est toujours sujette à caution. Il porte, par exemple, sur la « qualité. C'est ce désordre qui nous explique que dans certains « patois, la conjugaison en *er* a bifurqué et a donné, d'une part, des « verbes en *é*, d'autre part, des verbes en *oy*, et qui nous révèle un « état de choses antérieur où il y avait différence de forme selon « que le verbe était syntactiquement suivi ou employé à l'état isolé.

« Si M. Thomas avait poussé plus avant son exploration de l'*Atlas*, « il aurait remarqué que souvent nous faisons figurer sur une seule et « même carte les formes du même mot, telles qu'elles ont été recueil- « lies à deux ou trois reprises différentes, dans des questions diffé- « rentes, quoique rien ne trahisse en elles une condition d'existence « différente. Nous l'avons fait dans le but de permettre à ceux qui « veulent étudier sérieusement nos matériaux de faire la part de ce « qu'il y a de variable dans les indications fournies par le sujet et la « part de la défectuosité que peut avoir eue notre transcription. »]

Il est un autre point sur lequel les résultats consignés dans l'*Atlas* causeront, je crois, une certaine surprise dans le monde des romanistes : c'est l'indication de l'accent tonique. On sait quelle est l'importance du rôle de cet accent dans la formation des langues romanes en général et dans la formation du français et du provençal en particulier. Sauf quelques cas spéciaux, l'accent est resté sur la syllabe qu'il frappait déjà en latin : telle est la loi, vaguement entrevue par Jean Nicot, que Frédéric Diez nous a révélée et que Gaston Paris a définitivement mise en pleine lumière. A en croire les indications de M. Edmont, une véritable révolution se serait accomplie dans quelques-uns de nos

patois actuels, spécialement dans le domaine septentrional de la langue d'oc. Le nombre des mots de trois et de quatre syllabes qui sont indiqués comme ayant l'accent tonique sur la première est très considérable, et l'on se demande si réellement l'accent tonique s'est déplacé, ou si M. Edmont a confondu l'effort musculaire initial (accent d'intensité) avec l'élévation de la voix (accent de hauteur). Il ne faut pas se hâter de crier à la confusion, malgré les apparences. Cette question de l'accent, ou plutôt des accents, pour qui ne se contente pas de l'envisager au point de vue purement historique, est l'une des plus ardues de la linguistique. Gaston Paris lui-même avait fini par s'interdire toute spéculation sur ce sujet, attendant avec quelque scepticisme que la phonétique expérimentale eût prononcé en dernier ressort. Nous attendons toujours, et nous prenons note des impressions de M. Edmont sans préjuger de leur valeur objective.

[« Ainsi donc, ce serait *l'effort musculaire initial* qui de *spīna* aurait « fait *épna*, de *couronne : korna !* Ce serait *l'effort musculaire initial* qui « aurait fait disparaître la voyelle portant l'accent tonique latin, et « cet accent tonique se serait reporté par moitié sur la syllabe initiale, « par l'autre moitié sur la syllabe finale, car on ne saurait dire, ainsi que « M. de Saussure le constatait avec moi, quelle est des deux l'héritière « la plus favorisée de l'accent envolé !

« Si nous voulions poursuivre la discussion, nous serions entraînés « très loin, et avant tout obligés de remonter très haut, car il im- « porterait d'établir sur une base solide que le *langage* est antérieur à la « *science du langage* ou que, ce qui revient au même, *le plus grand* « *dérèglement de l'esprit est de croire les choses, parce qu'on veut qu'elles* « *soient.* »]

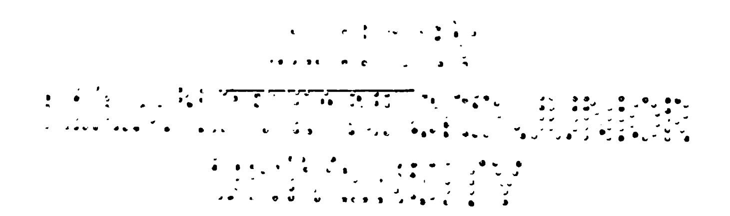
J. GILLIÉRON.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

NOTICE

SERVANT A L'INTELLIGENCE DES CARTES



PARIS
HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
LIBRAIRIE SPÉCIALE
POUR L'HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE SES ANCIENNES PROVINCES
9, QUAI VOLTAIRE, 9

1902

ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

L'*Atlas linguistique de la France* est un recueil de matériaux devant servir à l'étude des patois *de la France romane et de ses colonies linguistiques limitrophes.*

Il répond à un appel que M. Gaston Paris adressait il y a 14 ans aux savants de la province; le programme qu'il leur proposait est contenu tout entier dans ces mots :

« Il faudrait que chaque commune d'un côté, chaque forme, chaque mot de l'autre, eût sa monographie, purement descriptive, faite de première main, et tracée avec toute la rigueur d'observation qu'exigent les sciences naturelles[1]. »

Tel est bien le programme à réaliser : mais, on peut le dire sans pessimisme, l'achèvement du long travail qu'il suppose s'enfonce dans l'avenir au point d'en paraître improbable et chimérique, — d'autant plus que chaque année qui s'écoule fait plus stérile et plus ardu le terrain à explorer, ternit enfin de plus en plus, sans compensations appréciables, le tableau dont il importe de noter le coloris, en ses valeurs justes, sa richesse et ses harmonies.

Et encore, s'il importe d'établir sur une base sérieuse l'*histoire linguistique* de la France; si l'on entend fournir aux linguistes — ce qui leur manque encore totalement — des matériaux fidèlement transcrits, et recueillis sur des points assez nombreux et voisins pour que puissent être étudiés, en soi et en fonction, les ferments de la matière linguistique; s'il s'agit, enfin, de détailler les aires lexicologiques, phonétiques, morphologiques et syntactiques, au point que le linguiste vienne avec confiance interroger leurs contours et le procès-verbal des conditions où ces aires meurent ou naissent, se dilatent ou se contractent : s'il en est ainsi, on peut dire que le *desideratum* formulé aux *Parlers de France,* loin d'embrasser le maximum de la tâche (comme il semblerait, de par les difficultés matérielles), n'en indique vraiment que le strict minimum.

Mis en regard de ce programme, qu'est notre *Atlas*? Il ne donne qu'une faible partie des parlers de 639 communes, alors que la France, à elle seule, en compte 37.000! Il n'est donc qu'une modeste ébauche, et nous sommes les premiers à reconnaître que l'approximation à laquelle nous avons été condamnés par les circonstances doit impliquer bien des omissions de faits importants, bien des défectuosités dans le tracé que constituent les aires.

---

1. G. Paris, *les Parlers de France,* 1888.

L'*Atlas linguistique de la France* est le résultat de plus de quatre années consécutives de voyages en zigzag, dont le lecteur pourra suivre les itinéraires, en consultant le tableau des numéros d'ordre chronologique; et il ne renferme absolument que des formes recueillies sur place pendant ce laps de temps, et recueillies par M. Edmont seul. Sa tâche consistait à relever les équivalents patois de toutes les formes d'un questionnaire dans un certain nombre de points, à distances à peu près égales les uns des autres, de tous les départements romans de la France et de toutes les autres divisions administratives correspondantes des pays limitrophes de notre carte. Ce nombre de points était fixé d'avance et proportionné à l'importance de la variation que le parler nous paraissait devoir présenter; mais il va sans dire qu'il n'était point définitif, qu'il restait sujet à une révision dictée par les constatations faites dans le cours des voyages. De fait, il n'est guère de département où nous ayons maintenu le nombre de points d'enquête qui avait été fixé primitivement. A une ou deux exceptions près (Courtisols, p. ex.), nous ne nous sommes jamais laissés guider dans notre choix par les résultats de travaux antérieurs et n'avons jamais recherché les points qui auraient pu se prévaloir d'un titre quelconque.

Ces résolutions initiales, où les observations linguistiques antérieures jouent un rôle des plus effacés, résultent de mûres réflexions, et non point, comme on pourrait le supposer, de négligence dans la préparation du travail d'enquête : en effet, en choisissant à l'avance des points qui se recommandent à l'attention par des particularités, des singularités ou tout autre titre analogue, nous aurions, de propos délibéré, vicié notre exposé de faits relevés par approximation géographique, nous aurions sacrifié la vérité de l'aspect normal à des particularités risquant de la fausser plus ou moins.

Par ce qui précède, on voit que notre plan n'avait rien de bien impératif et laissait à M. Edmont une grande liberté dans ses opérations : il avait à trouver, dans un cercle bien suffisamment vaste, les personnes et les circonstances lui paraissant le mieux indiquées pour le bon engrangement de sa moisson.

Le questionnaire dont il était muni à son premier départ se composait [1] :

1) De mots isolés [2], choisis dans le répertoire populaire, groupés par similitude de sens, et plus particulièrement désignés pour établir les lois phonétiques des parlers. De ce choix n'étaient point exclus des mots d'origine récente, pas plus que ceux que les patois ne peuvent posséder de leur propre fonds et qu'ils doivent au langage littéraire. Il nous

---

1. Pour les noms de plantes, M. Edmont avait joint au questionnaire un complément indispensable : un herbier.

2. C'est-à-dire syntactiquement isolés.

importait, en effet, de mettre en lumière la façon dont les parlers populaires se comportent vis-à-vis de cette phalange de mots importés, dans quelle mesure ils se les assimilent à leur fonds ancien, à quel degré ils sont en communion avec le langage de Paris et accessibles à toute invasion. Ce sont des témoignages intéressants de leur état vital.

2) D'un certain nombre de mots, isolés également, que nous savions varier en multiples aires et comme tels plus particulièrement indiqués pour montrer la variété du vocabulaire gallo-roman. C'est cette catégorie de mots que le supplément du questionnaire, dont il va être question, a plus spécialement enrichi.

3) D'une centaine de phrases, fort peu compliquées, d'allure rustique, mettant en fonctions morphologique et syntactique de nouveaux mots et des mots figurant déjà dans les deux premières catégories. Ces phrases donneront notamment un aperçu à peu près complet des formes régulières du verbe. Elles sont d'un intérêt capital dans un travail tel que le nôtre. La phrase n'est-elle pas souvent—dois-je dire toujours?—le creuset d'où sort le mot isolé? Et, dans les patois, que de mots sortent de ce creuset avec les traces de l'usure ou de l'encroûtement! Une quantité de mots isolés de notre atlas ayant une étendue de sens qui varie selon les patois, voire même selon les individus, demander l'équivalent du type français c'est s'exposer à n'en obtenir qu'un à-peu-près sémantiquement insuffisant. A cet égard il n'y aurait donc, pour beaucoup de mots, de réponse rigoureusement précise qu'à ce qui figure dans une phrase et est ainsi sémantiquement déterminé; là seulement, il y aurait équivalence réelle entre le mot français et le mot patois. Devions-nous, dès lors, ne former notre questionnaire que de phrases immobilisant un mot dans l'une de ses acceptions[1]? Peut-être, en théorie. Mais, en appliquant ce système d'interrogation, nous aurions, bien plus que cela n'a eu lieu, été dupes de l'arbitraire momentané des sujets interrogés, nous aurions présenté au lecteur des discordances du modèle français qu'il aurait, exclusivement à d'autres formes, attribuées au patois, alors qu'elles n'auraient été que le fait d'une momentanéité en même temps que d'une individualité. La comparaison entre les parlers en aurait grandement souffert sans que, en compensation, la rigueur scientifique y eût trouvé son compte. Fallait-il

1. Ainsi, dans le patois 956 de notre carte, le mot fr. *allumer* a pour équivalent ***ǎlně̆***, doṇné en réponse à : *allumer une lanterne*; mais, dans ce même patois, le vieux temps où l'usage de l'allumette était peu répandu revit dans ***ǎvyě̆*** le feu (*aviver* le feu du foyer). *Allumer* n'a donc pour correspondant exclusif ni ***ǎlně̆***, ni ***ǎvyě̆***.

y obvier, en recherchant une traduction littérale? C'était s'exposer infailliblement à falsifier le langage. Le lecteur devra se rappeler que si dans la recherche des mots isolés la vérité sémantique a quelque peu souffert, c'est au grand profit de la concordance formelle entre le français et le patois; et que, d'autre part, ce mode d'enquête amenait beaucoup plus facilement et naturellement les synonymes ou concurrents des mots demandés.

Après avoir vu notre questionnaire à l'épreuve pendant plus de quatre années, nous sommes loin de croire que ce document, indispensable pis-aller pour une enquête faite dans les circonstances où nous nous trouvions, ait été conçu pour le mieux. Nous nous en consolons, d'ailleurs, dans une certaine mesure, car nous avons la conviction que, dussions-nous le remanier actuellement, après œuvre accomplie, et terminer par où nous avons dû commencer, le nouveau modèle nous ménagerait encore bien des surprises désagréables.

Au cours de l'enquête, nous avons ajouté au questionnaire primitif bon nombre de mots nouveaux, — quelquefois pour combler des lacunes apparues, souvent aussi par la nécessité de mettre dans un rapport plus équitable, et plus conforme à notre projet primitif, d'une part le temps pris par l'interrogation (temps ne dépassant pas nos prévisions), et d'autre part le temps consacré à la recherche d'un lieu et d'un sujet favorables (les excédant, celui-ci, de près de moitié). A la vérité nous cédions encore à une troisième considération, peut-être plus impérieuse que les deux premières : loin de s'émousser à la tâche déjà considérable que nous nous étions imposée, notre appétit grandissait au fur et à mesure qu'avançait le travail. Nous devons nous excuser de cette dérogation au principe que nous avions adopté de ne soumettre au lecteur que des cartes complètes, car on éprouvera peut-être un peu du dépit que nous éprouvons nous-mêmes à voir dans certaines de nos cartes de grands espaces vides de formes, et à ne trouver, vers la fin de l'ouvrage, que des cartes du midi de la France seulement au lieu de cartes complètes du territoire exploré. Nous donnons plus loin un tableau de ces mots nouveau-venus, avec la date de leur apparition dans le questionnaire, en tant du moins qu'ils intéressent l'*atlas général*, c'est-à-dire l'atlas à cartes de la France entière.

Il nous paraît superflu pour le moment — et il nous serait bien difficile, vu l'état dans lequel se trouvent actuellement nos matériaux — de signaler tous ceux qui ne rempliront que des cartes de la moitié sud du territoire et qui feront suite à l'atlas général. Le nombre de ces cartes est de 400 au moins (occupant 200 feuilles du format adopté) qui constitueront 4 fascicules au moins.

Nous avons un autre aveu à faire, et un aveu qui nous coûte plus que le précédent : au début de l'enquête nous avons cru pouvoir négliger de noter l'*accent tonique*, nous réservant de le faire dans l'est du territoire où tant de perturbations phonétiques ne s'expliquent que par sa mobilité dans la phrase. La place de l'accent

n'a été régulièrement notée qu'à partir du numéro 156 d'ordre chronologique ; et encore, pour être sûr dè ne soumettre au lecteur que des matériaux qui, sous ce rapport, fussent absolument dignes de foi, nous a-t-il fallu apporter à la notation une restriction dont nous parlons plus loin. Nous regrettons bien vivement cette omission, plus encore en ce qui concerne les phrases et locutions, où s'opère le travail de désagrégation de l'accent latin, que pour les mots isolés, où sa fixation est beaucoup plus hésitante et paraît être souvent due à des influences momentanées auxquelles le sujet interrogé s'abandonne.

Étant données la brièveté du temps consacré à l'interrogation, facteur dont on ne saurait nous tenir rigueur, et partant l'impossibilité d'un examen quelque peu approfondi, non pas de la nature des sons que nous voulions saisis en « instantanés », et francs de toute retouche, mais de la valeur sémantique exacte et de la réalité syntactique des réponses, nous avons pensé que nos renseignements s'écarteraient le moins possible de la vérité, si nous laissions au sujet la plus grande liberté, son « franc parler », si nous affranchissions autant que possible la traduction des inconvénients qui lui sont inhérents, inconvénients plus particulièrement désastreux, lorsqu'il s'agit de parlers étroitement apparentés et en communion constante. Les réponses que nous reproduisons dans nos cartes représentent toujours l'inspiration, l'expression première de l'interrogé, une traduction de premier jet. On verra par la suite que nous avons pris soin de distinguer par un signe particulier les formes recueillies en réponse à une seconde question posée en vue d'obtenir une équivalence directe ou plus directe.

En prenant ces mesures au détriment de la concordance dans les formes d'une seule et même carte, nous nous sentions d'avance approuvés par ceux de nos lecteurs qui ont recueilli des parlers de la bouche de sujets peu lettrés : ils savent, en effet, quelle difficulté on éprouve parfois à obtenir une réponse directe à la question posée et à combien d'erreurs on s'expose, d'autre part, à vouloir faire rectifier une réponse fausse, indirecte ou imparfaite. Ce fut notre constant souci d'éviter, autant que possible, ce que nous appelions dans notre correspondance « les formes extorquées » [1].

---

1. Dans les conditions où nous nous trouvions, le principe suivi nous parut vraiment le seul valant d'être approuvé. Sans doute, il peut paraître regrettable qu'à :

Vous trouverez bien quelqu'un qui vous ira

on nous réponde : ... *quelqu'un qui vous ira bien,... qui vous conviendra,... à votre goût,... qui fera bien votre affaire,... qui vous plaira,... qui vous agréera,* et même ... *qui vous voudra.* (Dans ce dernier cas, nous mettons la forme entre parenthèses, comme ne répondant point à *qui vous ira.*)

Mais, que faire à cela ? Ne pouvant contrôler le degré de réalité dans la corres-

Nous venons de faire allusion, en passant, au prix que nous attachions aux caractères de l'instantanéité dans la notation des sons. Nous devons à ce sujet, prévenant les objections qu'on ne manquerait pas de nous faire, donner quelques détails sur notre façon de procéder à l'établissement des cartes. Ces détails, croyons-nous, rassureront le lecteur sur la possibilité d'écarter (pour vaste que soit cet ensemble des parlers) toute confusion dans l'attribution des formes à leurs numéros respectifs, c'est-à-dire à leur lieu d'origine.

Les patois ont été recueillis chacun sur un cahier particulier, dont la couverture portait les indications géographiques qui nous ont servi à établir les trois premières cartes de l'atlas et le tableau de cette brochure intitulé : *Nomenclature des localités, etc...*

Ces cahiers étaient remplis sur place et aussitôt envoyés pour être dépouillés. Ils portaient sur chaque feuillet, divisé en trois colonnes, le nombre toujours égal des mêmes mots et des mêmes phrases du questionnaire, dans le même ordre et numérotés de 5 en 5. Cette disposition, si simple qu'elle s'imposait d'elle-même, facilitait le report sur les cartes (et sur les feuilles numérotées qui les ont remplacées, comme on le verra plus loin), en assurait l'exactitude, en même temps qu'elle restreignait à son minimum l'omission dans l'interrogation.

La notation des sons d'un patois a été faite sans qu'on se soit aucunement soucié d'établir une graphie unitaire dans les formes en conditions phonétiques théoriquement identiques. Il fallait, en effet, briser avec l'errement (que nous avouons avoir suivi nous-même autrefois) consistant à soumettre, plus ou moins sciemment, à des retouches le cliché phonétique de la perception première. Qu'on prenne pour base d'un parler d'une commune l'ensemble des habitants (et en fixe une *moyenne*), ou qu'on n'en prélève, comme nous l'avons fait en général, qu'un échantillon, en ne consultant qu'un de ses représentants, peu importe : les patois ne présenteront point au transcripteur la rigidité, l'immuabilité phonétiques, qu'on paraît encore leur attribuer ; et le travail de retouche n'est point aussi innocent qu'on pourrait le croire, car il efface souvent des nuances précieuses pour l'observation des lois, et, si l'on veut me pardonner l'aspect paradoxal de cette assertion, il outre souvent les vérités au détriment des doutes[1]. C'est pourquoi

---

pondance de ces formes avec *qui vous ira*, ne devant même pas rechercher jusqu'à quel point elles sont entachées d'individualité, il nous fallait les accueillir : et, agissant ainsi, nous pensions obéir à des exigences de la science plus pressantes que celles qui nous auraient dicté d'autres procédés.

Dès le début, nous avions prévu, en partie du moins, les inconvénients du principe, et c'est dans cette prévision que, dès l'abord, nous avons largement mesuré la part des mots qui doivent servir à établir les lois phonétiques.

1. Très suggestive à cet égard, comme à d'autres points de vue analogues, est la carte 44 : *Cette année.*

nous n'avons point cherché non plus à combler les lacunes que présente ou paraît présenter la notation des signes diacritiques, alors que cent formes eussent pu nous guider dans la correction.

Nos cartes peuvent contenir des fautes, nombreuses peut-être, mais elles ne contiennent aucune faute qui soit imputable à une révision critique des matériaux : et c'est là une garantie que nous voulions et devions donner à la catégorie de lecteurs que surtout nous ambitionnons.

L'*Atlas linguistique de la France*, à cette heure de sa publication, a déjà éprouvé des déboires qui, loin de lui nuire, lui sont devenus salutaires. Ne sachant au début quel procédé serait employé dans l'impression des cartes, nous pensions parer à toutes les difficultés pouvant résulter de cette ignorance en établissant un manuscrit qui fût le modèle exact de l'impression. En conséquence, nous reportions, au fur et à mesure que nous recevions les cahiers, chacune des formes qu'ils contenaient sur la carte muette qui lui était réservée, et à son emplacement topographique. Celui-ci était marqué par un point que des numéros devaient remplacer par la suite. Les deux tiers de ce report étaient faits — plus de deux années de travail —, lorsque M. Protat, s'étant décidé à entreprendre l'impression de l'*Atlas*, nous révéla toutes les difficultés qu'un manuscrit de cette forme susciterait au compositeur et nous engagea à adopter le seul mode qui lui parût convenir. Nous devons avouer que la perspective de recommencer une besogne déjà si avancée ne fut pas pour nous réjouir. Notre désappointement ne dura cependant guère : tels sont la variété et l'intérêt de nos matériaux, que la plupart du temps, seuls les cahiers défraîchis par le premier travail nous faisaient souvenir que nous nous livrions à un remaniement; et nous trouvions un autre motif de consolation dans l'expérience acquise et mise à profit, tout particulièrement, pour le sectionnement de nos phrases.

Ce nouveau procédé consiste à reporter nos formes patoises non plus sur des cartes muettes, mais sur 6 feuilles réglées et portant imprimés, par ordre numérique, les numéros de la carte, numéros reproduits sur chacun des feuillets de nos cahiers. Les cahiers se trouvent dans le même ordre que les numéros des feuilles; en outre, ils sont disposés par tas numériquement équivalant aux colonnes des 6 feuilles. De cette façon, chaque fois que, au cours du dépouillement, nous arrivons au bas d'une colonne, nous sommes nécessairement avertis de toute erreur qui aurait pu survenir dans le défilé des cahiers, alors même que nous ne serions pas constamment, pour une raison ou pour une autre, amenés à contrôler plus fréquemment la concordance du numéro des cahiers avec celui des feuilles. Les placards que nous recevons de l'imprimerie sont la reproduction exacte de notre manuscrit; ils sont soigneusement corrigés par les deux auteurs, — d'autant plus soigneusement que toute correction sur la carte une fois composée est une opération délicate et, dans de nombreux cas, impossible. Si le lecteur veut bien songer

que chacune des 639 formes de nos patois doit être détachée séparément du placard pour être reportée sur la pierre lithographique où sa place numérotée l'attend, il pourra se faire une idée de l'importance du travail d'imprimerie et du mérite de notre imprimeur.

EXERGUE

Nos cartes portent en exergue, au N. O., les formes françaises dont on a demandé les équivalents patois. Lorsque les formes, en caractères gras, y figurent seules, elles ont été demandées isolément, c'est-à-dire en dehors de toute association syntactique (**abeille, aboyer**)[1]. Lorsque, au contraire, elles ont été extraites de l'une des phrases ou locutions du questionnaire, on a toujours eu soin d'indiquer la phrase entière, le fragment de phrase ou la locution dont elle a été détachée (Il mène les bœufs **à l'abreuvoir**. Je vais **acheter** deux chevaux à la foire). A quelques exceptions près, toutes les parties constituant ces ensembles syntactiques figurent dans notre *Atlas*, et c'est souvent en les replaçant dans leur milieu qu'on trouve leur raison d'être.

Ces formes, en caractères gras, sont quelquefois accompagnées d'une parenthèse qui en spécifie l'acception visée dans notre interrogation ou donne d'autres indications complémentaires de natures diverses (**absinthe** (la plante); **aiguillon** (de guêpe). Quand des mots à acceptions diverses ne sont pas accompagnés de parenthèse, ils sont pris dans leur sens le plus habituel (il nous a paru superflu, p. ex., d'ajouter : (d'oiseau) après **aile**). D'ailleurs, nous le répétons, nous ne sommes point à l'abri du reproche de n'avoir pas suffisamment précisé l'acception de certains mots patois (**aire**).

Les notes qui font suite au titre de la carte indiquent les constructions syntactiques qui diffèrent de celle du français, qu'elles soient accidentelles et attribuables

---

1. Nos exemples sont empruntés au premier fascicule de l'*Atlas* uniquement.

à l'arbitraire momentané du sujet ou qu'elles reposent sur une conception particulière au patois (*boire*... = il mène boire les bœufs, et non : il mène les bœufs boire). De concert avec les indications qui se trouvent aux numéros de la carte (le chasseur **va** à la chasse, mais : le chasseur **il va** à la chasse), elles garantissent l'intégrité de la reconstitution des ensembles syntactiques. Ces notes ont encore trait à des signes conventionnels, particuliers à telle ou telle carte et que nous avons adoptés pour ne pas avoir à multiplier les renvois (+, ‡, ♁); ou, enfin, renferment d'autres renseignements sur lesquels il nous paraît inutile d'insister plus longuement.

Nous n'avons à signaler les renvois figurant dans l'exergue du N. O. que pour déplorer qu'ils ne soient pas plus nombreux, et aussi pour excuser leur imperfection de fond et de forme : ce sont, le plus souvent, des remarques faites par les sujets à qui nous avons cru devoir... laisser la parole.

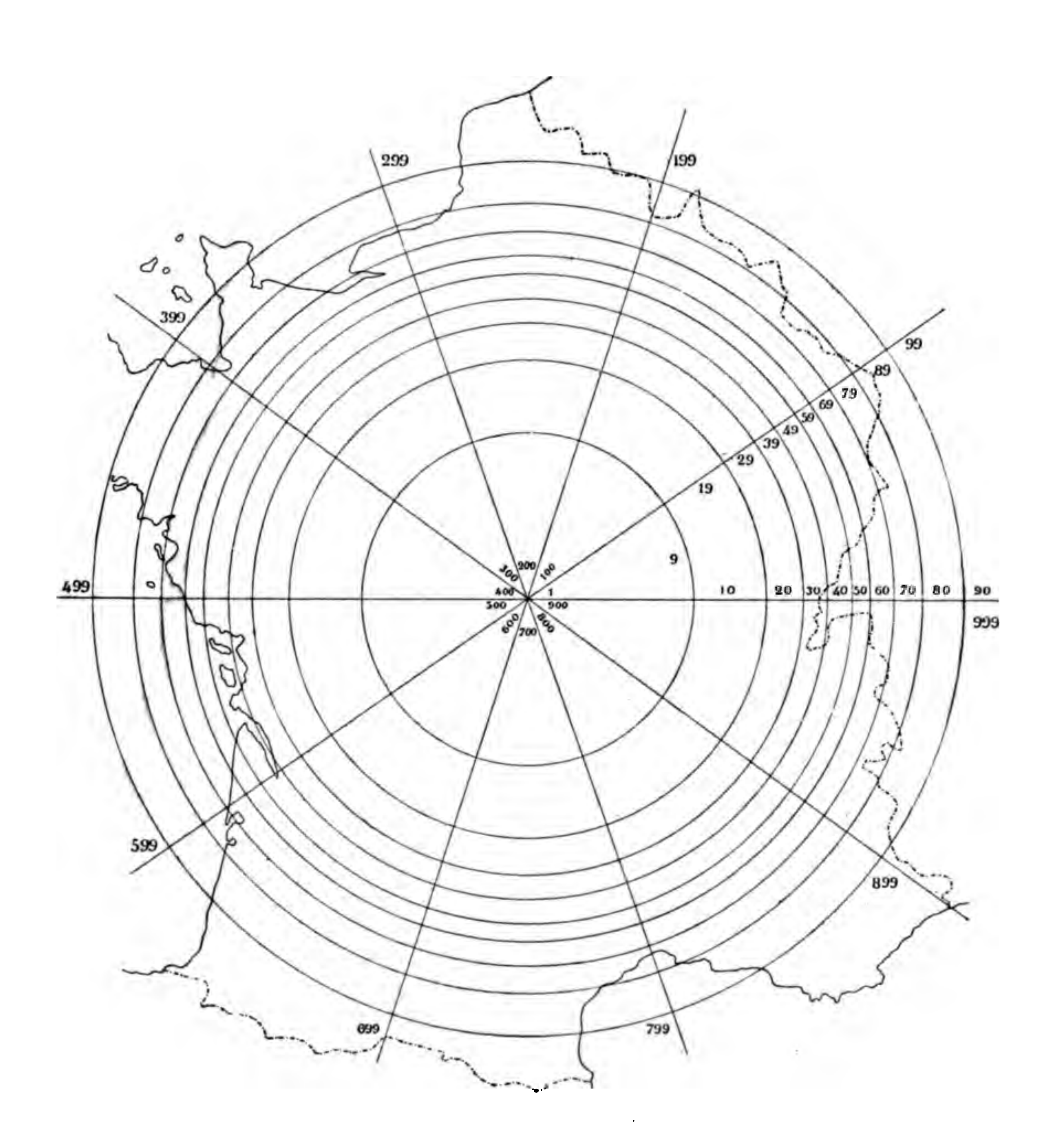
Les autres parties de l'exergue sont réservées aux formes qui n'ont pas trouvé place dans le corps de la carte. Un signe de renvoi, seul auprès d'un numéro, avertit le lecteur qu'il trouvera la forme absente dans une des parties de l'exergue, généralement la plus proche.

NUMÉROTAGE

Chacun des numéros de nos cartes représente un des patois étudiés. Le n° **284** seul en représente deux, dont les formes sont séparées par un tiret : la première est celle de Saint-Pol-ville, la seconde celle de Saint-Pol-faubourgs.

Abstraction faite des modifications survenues dans le cours de l'enquête et mentionnées ci-dessus, le questionnaire a été rempli en entier dans les 639 localités de la carte, à une seule exception près, l'île d'Aurigny (**396**) : les communications qui relient cette île à ses voisines et au continent sont telles qu'une enquête complète nous eût fait perdre trop de temps. Les formes non recueillies se trouvent donc remplacées par le signe que nous avons affecté aux formes omises (—).

Le schéma qui suit donne la disposition théorique qui a servi de base à la répartition de nos numéros et nous dispense de longues explications.



SÉPARATION DES MOTS

La séparation des mots a été pendant toute la durée du travail une véritable obsession pour nous.

Maintenir isolées les parties d'un mot composé, attribuer aux mots d'une façon rationnelle et systématique les sons que leurs frottements syntactiques engendrent, telles étaient les deux tâches s'imposant à nous.

Dans la première, nous aurions aimé à suivre le modèle qu'offre le français. Si défectueux qu'il soit, il avait l'immense avantage d'être familier à tous; en l'adoptant, nous aurions facilité considérablement la lecture et la comparaison des formes patoises. Malheureusement, cette adoption n'était pas toujours possible : en effet, sous l'influence de deux dissolvants, étroitement unis dans leur œuvre commune, l'oubli de la composition et la puissance nivelante de l'évolution phonétique, sous ces deux influences, les mots composés deviennent parfois, et par degrés insensibles, des mots simples ou même font place à de nouvelles compositions. Tout le travail latent, insensiblement gradué, qui amène les résultats tangibles, ne saurait s'accommoder d'un système graphique basé sur la distinction des mots composants. En voici un exemple qui nous paraît frappant : le mot *garde champêtre*, par le double travail de dissolution dont nous venons de parler, devient *garchon pêtre*; mais il y aboutit après avoir passé par des formes dont le type, si nous observions le système de transcription appliqué aux deux formes précédentes, devrait être transcrit *gar chompêtre*. Où *gar chompêtre* cesse-t-il d'exister et fait-il place à *garchon pêtre?* Il est impossible de le préciser pour certains patois, surtout si l'on considère que *gar* peut équivaloir à *garde* et à *gars*.

La même indécision plane sur les mots simples que le patois décompose par étymologie populaire, quand, par ex., de *absinthe* il fait *herbe sainte*.

N'était-ce pas agir sagement que de soumettre à la critique les matériaux dans un état brut, où toute ordonnance de décomposition restait à faire, il est vrai, mais où ils étaient exempts au moins des présomptions et des déductions qui forcément eussent été prématurées, et même erronées. C'est ce que nous avons fait : des mots composés qui nous paraissaient présenter des difficultés de décomposition insurmontables ou devant être l'objet d'un examen plus approfondi ou plus savant que celui auquel nous pouvions les soumettre, ont été considérés et traités comme des mots simples, et alors nous leur avons appliqué une notation plus précise de l'accent tonique. Mais, lorsque nous pouvions, sans nous aventurer dans le

domaine du doute, nous en tenir au modèle du français, nous nous y sommes rigoureusement tenus. Il s'ensuit que nos matériaux, sous ce rapport, au lieu d'être épurés, à la rédaction définitive, de certaines formes douteuses quant à la composition, ont été, au contraire, ramenés précisément à cause de ces dernières à un état plus brut.

Quant à la seconde tâche, qui consistait à attribuer aux mots d'une façon rationnelle et systématique les sons que leur frottement syntactique engendre, elle était tout aussi délicate que la première. Toutes nos tentatives pour trouver un système satisfaisant ont échoué, et nous sommes restés, à cet égard, dans un état bien voisin de l'anarchie, mais dans un état que nous préférons encore à un ordre mal assis. Ce n'est pas sans un certain sentiment de confusion que nous présentons au lecteur des cartes où la formule *où est-ce* est écrite en un mot, où *à l'abri* est écrit *à labri* [1]. La brutalité de cette solution trouvera peut-être auprès de la critique plutôt encore une excuse que certaines formes qui se sont faufilées dans des cartes où l'on s'est conformé aux divisions établies par le français.

Quoi qu'il en soit, nous tenions à avertir le lecteur que dans nos cartes toute séparation de ce genre est sujette à suspicion. La forme phonique du mot en elle-même n'ayant jamais subi la plus légère atteinte de notre ignorance ou de notre inconséquence, notre fidélité de transcripteur est restée complètement intacte dans cette épreuve, et nous croyons même pouvoir affirmer que le critique qui aura à s'occuper de ces délicates questions de la séparation des mots montrera la plus grande indulgence pour la violence de nos procédés.

---

1. Nous reconnaissons avoir dépassé la mesure dans le sens contraire, lorsque, par ex., pour certains patois de Belgique nous écrivons *ou va s* (où vas-tu), afin de rendre bien visible à l'œil le rôle du *t* (tu) dans la conservation de cet *s*. Nous nous abstiendrons à l'avenir de cet excès de zèle critique.

PONCTUATION

La ponctuation joue dans nos cartes un rôle qui demande quelques éclaircissements; elle a été l'objet du plus grand soin dans la correction des épreuves.

Lorsque deux formes ne sont séparées par aucun signe de ponctuation, elles sont dans un rapport :

de sing. à plur. pour les substantifs (*abeille abeilles*),
de masc. à fém. pour les adjectifs (*blanc blanche*),

parfois :

de masc. à fém. pour les substantifs (*âne ânesse*).

Les deux combinaisons concernant le substantif peuvent se présenter simultanément dans une même carte, alors nous adoptons la ponctuation appliquée à la carte *agneau* :

agneau agneaux, agnelle

La virgule sépare les formes concurrentes (*âne, bourrique f, baudet*). Elle peut, dans certains cas exceptionnels, être remplacée par le point et virgule, lorsque déjà, dans la même carte, nous lui avons donné une affectation particulière (*agneau agneaux, agnelle*; *agnel*) [1].

Théoriquement, ce système de ponctuation fait prévoir un grand inconvénient : c'est qu'il laisse place à une confusion entre la seconde forme morphologiquement apparentée à la première et le second terme de composés tels que *porc-sangler* ; mais cet inconvénient, purement théorique, n'a pu nous décider à renoncer aux grands avantages de simplification que présente le système, pas plus qu'à adopter le trait d'union pour les mots composés. D'ailleurs, partout où une confusion semblait possible, nous en prévenons le lecteur par une note en exergue ou une indication dans le corps même de la carte.

---

1. Il en est de même dans des cartes telles que celle-ci :

à l'abri (du vent); *à l'abri* (de la pluie).

Lorsqu'il a été relevé plus de deux formes, la virgule a été réservée pour séparer les formes concurrentes de la première ou de la seconde des locutions.

ACCENT TONIQUE

Nous avons dit pourquoi l'accent tonique n'est noté régulièrement qu'à partir du n° 156 d'ordre chronologique[1]. Quelques patois du Pas-de-Calais, relevés antérieurement à la date que représente ce numéro, ont pu être complétés à cet égard, après enquête terminée.

L'accent tonique n'est pas noté :

1) lorsqu'il tombe sur la syllabe finale du mot, à condition que celle-ci ait un son vocalique complet, c'est-à-dire un son que nous n'avons pas transcrit en petit caractère;

2) lorsqu'il tombe sur l'avant-dernière syllabe, la dernière ayant un son vocalique incomplet et impropre, par conséquent, à porter l'accent.

Par ces deux cas de suppression il n'est porté aucune atteinte à l'intégrité de la notation de l'accent tonique.

Il n'en est pas de même d'un troisième cas de suppression qui est venu troubler la simplicité de cette ordonnance et que l'état de nos matériaux a rendu nécessaire, sans que nous ayons pu prendre à temps des mesures pour obvier aux inconvénients qui en résultent : l'accent est souvent indécis et par là rebelle à toute transcription. Dans cet état, nous n'avons donc pu lẹ noter et son absence alors crée une confusion regrettable avec les deux cas de suppression motivés par le désir de simplifier la notation.

Nous avons appris, mais trop tard pour profiter de l'expérience, que le seul procédé applicable à la notation de l'accent est celui qui consiste à le noter partout, où qu'il soit, et à ne s'en dispenser qu'au cas de force majeure, c'est-à-dire lorsqu'il laisse l'auditeur dans l'incertitude.

Quand une seconde forme vient figurer à côté de la première (qu'elle en soit séparée par une virgule ou non), nous ne l'abrégeons qu'à la condition que l'abréviation n'entraîne pas un nouvel équivoque. Ainsi :

pụli .. lino doit être lu : *pụli pụlino*
pụli .. lịno » » » : *pụli pulịno*
pụli pulino » » » : *pụli pulino* (acc. indécis) ou *pulinọ* (ce qui est bien rarement le cas).
pụli puli » » » : *pụli pulị* ou *puli* (acc. indécis).

---

1. Voir le tableau qui figure plus loin.

Telle est la notation que nous avons appliquée dans presque toutes nos cartes, que celles-ci traitent d'un mot demandé isolément ou qu'elles traitent d'un membre détaché d'une phrase, — dans presque toutes nos cartes, avons-nous dit, car fort heureusement il en est quelques-unes qui feront un peu oublier l'imperfection des autres : ce sont celles qui après la forme française servant de titres portent, entre parenthèses, la lettre A. Là, nous avons mis l'accent partout, où qu'il se trouve, et toute abstention dans sa notation a pour raison son imperceptibilité ou son indécision. Les cartes portant ce signe A renferment généralement des mots composés et des fragments de phrases pour l'accentuation complète desquels toutes nos précautions avaient été prises dès l'abord.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans avertir encore le lecteur que nous n'avons pas cru devoir nous abstenir de certaines concessions au système de notatation préconisé par nous comme étant le seul applicable : ainsi, par exemple, lorsque pour y confirmer la présence de l'accent, nous avons accentué des voyelles complètes en syllabe finale ou que, vu la rareté du fait, nous le marquons sur des monosyllabes tels que l'article et autres mots analogues où il n'a pas coutume de se fixer.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Les signes et abréviations n'ont trait qu'aux mots qu'ils suivent ou qu'ils encadrent.

m, f, s, p ou : *m, f, s, p* — Ces lettres sont les abréviations des noms de genre et de nombre et n'accompagnent que les mots où ils diffèrent du français. En général, il nous a paru inutile de noter genre et nombre quand le substantif est accompagné d'un article ou d'un autre mot les précisant déjà. Au contraire, par surcroît de précaution, nous les indiquons quand la forme du substantif pourrait évoquer un doute dans l'esprit du lecteur ou encore quand il y a dans une région alternance fréquente.

m f — Ces lettres accompagnent les mots qui sont masc. ou fém., suivant les individus, ou indifféremment de l'un ou de l'autre genre, comme dans un petit nombre de termes patois.

(*v*) Cette abréviation indique que le terme qui la précède immédiatement est *vieilli*. Le procédé que nous avons suivi dans l'interrogation ne provoquant guère ce genre de renseignement, cette précieuse indication est relativement rare dans notre *Atlas* et ne jette qu'une bien faible lueur sur les résultats auxquels aurait abouti une enquête semblable à la nôtre, si elle eût été faite il y a quelque cinquante ans. On ne saurait en effet se dissimuler que, de tant de milliers d'aires, dont notre atlas apporte quelques témoignages clairsemés, aucune n'avait, il y a cent ans, la configuration géographique actuelle.

(*gr*) Cette abréviation suit des termes qui sont considérés comme *grossiers*.

? Le point d'interrogation, lorsqu'il est seul auprès d'un numéro, veut dire que le sujet n'a pu répondre à la question posée, soit par ignorance, soit parce que l'équivalent de la forme française n'existait pas dans son patois. Lorsque le point d'interrogation suit une forme, il exprime nos doutes sur sa réalité, doutes provenant soit de l'hésitation du sujet, soit de notre appréciation de la forme. Jamais ce signe ne concerne le genre ni le nombre.

(A) La valeur de ce signe qui figure en exergue et fait suite au titre des cartes a été expliquée dans le chapitre consacré à l'accent tonique.

( ) Nous faisons figurer entre parenthèses les réponses qui reposent sur une erreur de compréhension de la part du sujet, erreur qu'il était impossible ou dangereux de vouloir faire rectifier.

[ ] Les crochets ne figurent que dans des cartes présentant des combinaisons syntactiques et y encadrent des formes qui ont été données ou obtenues isolément et devaient, par conséquent, y être soigneusement spécifiées comme telles.

— Le trait horizontal auprès d'un numéro signifie que la forme n'a pas été demandée, soit par omission involontaire, soit parce que, à cette époque, elle ne figurait pas dans le questionnaire, soit enfin que (ce qui est arrivé bien rarement) elle fût illisible ou évidemment fautive. Un tableau que l'on trouvera plus loin a restreint considérablement l'usage que nous aurions dû en faire, s'il avait fallu marquer à chaque numéro l'absence des formes ne figurant pas encore dans le questionnaire.

MODE DE TRANSCRIPTION

Les lettres *a, e, i, o, u* — *b, d, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z* ont la même valeur qu'en français.

VOYELLES. — *œ* = *eu* fr. ; *u* = *ou* fr. ; *ė* = *e* du fr. *je*. ˋ = voy. ouverte ; ˊ = voy. fermée ; ˉ = voy. longue ; ˘ = voy. brève ; ˜ = voy. nasale ; ˜ = voy. demi-nasale ; ̩ = voy. tonique.

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont des sons dont on n'a pu préciser la quantité ou la qualité.

CONSONNES. — *c* = *ch* fr. ; *ĉ* = *ch* de l'all. Ba*ch* ; *ç* = *ch* de l'all. i*ch* ; *g* = *g* dur fr. ; *h* = aspirée ; *ļ* = *l* mouillée ; *ŋ* = *n* mouillée ; *ř* = *r* voisine de *ĉ* ; *ṙ* = *r* grasseyée ; *r̄* = *r* fortement roulée ; *s* = *s* dure fr. ; *ş* = *th* dur angl. ; *w* = *w* angl. ; *ü* = cons. de n*u*it ; *y* = *y* fr. de *y*eux ; *ẓ* = *th* doux angl. ; *ḷ, ḷ, ṛ* = *l, ļ, r* prononcées la langue entre les dents.

Les lettres superposées représentent des sons intermédiaires entre les deux sons marqués.

Petits caractères = sons incomplets.

NOTES DE M. EDMONT

RELATIVES A LA VALEUR DE CERTAINS SONS DANS QUELQUES PATOIS

5. A Arleuf : *dă ènimǫ̇*. Beaucoup disent : *dă$_b$ ènimǫ̇*, et même : *dăh ènimǫ̇*. — On dit de même :

A ARLEUF :	A CHATEAU-CHINON :	
măh èmį, mă$_b$ èmį.	*măr èmį, mă$_r$ èmį.*	(mes amis)
dă byǒh èbr, .. byǒ$_b$ ..	*dă byǒr èbr, .. byǒ$_r$ ..*	(*des* beaux arbres)
lăh ą̄fā̃, lă$_b$ ą̄fā̃.	*lăr ą̄fā̃, lă$_r$ ą̄fā̃.*	(les enfants)
ĭ èh ę̇d, ĭ è$_b$ ę̇d.	*ĭ èr ę̇d, ĭ è$_r$ ę̇d.*	(je les aide)

25. Dans ce patois on appuie (on traîne) fortement sur les voyelles longues.
36. *k'ĕbĭtō lă bǭ* (*bő* se prononce presque *bȍ*; le son est intermédiaire entre *ő* et *ȍ*).
45. *bĕ̇ ɛī* (beau chien). Certains prononcent *ẽ̇* au lieu de *ī* (*bĕ̇ ɛẽ̇*).
75. *ī* ou *ẽ̇* (un), suivant les individus.
76. *dăle̋, sre̋, săve̋, vne̋* se prononcent presque *dălĕ̇, srĕ̇, săvĕ̇, vnė* (deviez, seriez, savions, veniez).
78. *ĭ* ou *ĕ̇* (il), suivant les individus.
105. L'*ĕ̇* final des verbes en *ĕ̇* est presque un *ė*; il est intermédiaire entre *ĕ̇* et *ė*.
107. *yő* final se rapproche de *yȍ* (*kŭtyő, etc.*).
108. La finale *yő* est intermédiaire entre *yő* et *yȍ*, mais plus près de *yő*. — *z* n'existe plus que chez les vieillards.
109. *yő* final se rapproche un peu de *yȍ*.
111. Les finales *yő* et *ŋő* ont un son intermédiaire entre *yȍ-yȍ*, *ŋȍ-ŋȍ*, suivant les individus et même suivant la place du mot dans la phrase.
115. Le son de la finale *yő* se rapproche un peu de *yȍ*.
133. *tŏrĕ̇, kŭlĕ̇, sĭzĕ̇, ăŋĕ̇, flĕ̇, etc.*, ont la même forme au sing. et au pl. : *ẽ̇ kŭtĕ̇, dĕ̇ kŭlĕ̇, etc.*
146. La terminaison *œ̇* des verbes à l'infinitif, devient *œ́* chez certains individus (*sămœ̇, lăbŭrœ̇*; *sămœ́, lăbŭrœ́, etc.*).
150. Le petit *ā* et le petit *ā* qui terminent certains mots (*pŭlēā, etc.*) paraissent être des résonnances plutôt que des sons incomplets.
160. Le petit *ā* qui termine les mots en *ēā* (*pŏlēā*) est plutôt une résonnance qu'un son incomplet.
209. Deux sujets, le mari et la femme. Chez cette dernière, le *z* est beaucoup plus sifflant.
227. Les vieillards disent : *j ălō* pour *nŭz ălō*. Cette remarque s'applique à toutes les 1res pers. plur. des verbes.
272. L'*ŏ* de *nŏ, vŏ, nŏz, vŏz*, est intermédiaire entre *ŏ* et *ȍ*. Cette distinction paraît assez difficile à établir.
294. La petite *r* finale des mots terminés en *īr* (*tŏnlīr, etc.*) se fait entendre plus ou moins fortement suivant les individus.
295. La 1re pers. du pl. n'est jamais usitée; on la remplace par *on* (*ẽ̇*) — *ẽ̇ vă ălĕ̇*, nous allons aller; *ẽ̇ dĭjō*, nous disions).
298. La prononciation du pronom pers. *ŏ, ŏz* (nous) varie entre *ő, őz* et *ȍ, ȍz* en passant par toutes les nuances intermédiaires.
325. La finale *ĕr* (*wĕr, bwĕr, etc.*) est prononcée *ė* par beaucoup d'individus. — Beaucoup donnent à la finale *yȍ* un son intermédiaire entre *yő* et *yȍ*.
330. Le son transcrit par *yȍ* est plutôt intermédiaire entre *yő* et *yȍ*.
334. L'*ȍ* final des mots qui se terminent en *yȍ* n'est pas très ouvert; il se rapproche beaucoup de l'*ő*.

336. Les voyelles longues finales se prononcent d'une manière excessivement traînante.
338. La finale *yǒ* est intermédiaire entre *yǒ* et *yǒ*, mais plus près de *yǒ*.
— La terminaison *ǣ* de l'infinitif des verbes de la 1re conj. est prononcée *ǣ* ou *ẻ* par certains individus.
339. La finale *ǣ* de l'infinitif des verbes de la 1re conj. et de quelques autres mots, n'est employée que par les vieillards (*gắrdǣ*). Les jeunes la remplacent par *ẻ* (*gắrdẻ*).
340. Dans les mots terminés par *yǒ*, la finale patoise *yǒ* des vieillards est remplacée par *yǒ* chez les jeunes.
343. Chez certains individus, la finale *yǒ* (*tǒryǒ*) devient *yǎ* (*tǒryǎ*).
354. Dans les mots terminés par *yǒ* (*tǒryǒ, vyǒ*), la finale est plutôt prononcée *yǒ* (*vyǒ*) par les vieillards.
370. Le son *ẻ* (*püẻẻ, etc.*) est très voisin de *ī* dans tous les mots où il se rencontre.
371. *ẻ*, partout où il est employé, a presque le son de *ī*.
— Les terminaisons en *ǎ* sont particulières à Yport; elles ne sont pas usitées dans les villages voisins.
397. Bon nombre de personnes n'emploient pas *z* et le remplacent par *r* (dans tous les mots où *z* se rencontre).
399. Même remarque que pour 397.
407. *yǒ* final (dans *tǒryǒ, etc.*) est intermédiaire entre *yǒ* et *yǒ*.
— *ẻ* final de l'infin. des verbes de la 1re conj., ainsi que de quelques autres mots, est intermédiaire entre *ẻ* et *ẻ*.
412. Le son de *yǒ* final est interm. entre *yǒ* et *yǒ*.
429. L'*ẻ* final de l'infinitif des verbes de la 1re conj. et de quelques autres mots, est interm. entre *ẻ* et *ẻ*, mais plus près de *ẻ*.
433. *ǣ* final des verbes (infinitif) de la 1re conj. et de quelques autres mots est interm. entre *ǣ* et *ǣ*. Quelques individus le prononcent *ǣ̃*.
435. Chez certains vieillards, la finale *ẻ* devient *ẹ* (ou *ǣ*).
440. La terminaison *ǣ* (*gắrdǣ, etc.*) devient *ǣ, ẹ, ẻ* ou *ẻ*, suivant les individus.
443. Les vieillards terminent en *ǣ* (entre *ǣ* et *ǣ*) les infinitifs de la 1re conj. et quelques autres mots, tels que les noms de métiers en *ẻ* (*ċắrpắtyẻ, etc.*).
445. *ǎₒ* (*tǎₒp, etc.*) est aussi prononcé *ǎǒ* (*tǎǒp*), avec l'*ǒ* très bref, mais c'est surtout *ǎₒ* qui paraît dominer.
446. La finale *ǣ̃* (*gắrdǣ̃, etc.*) est prononcée *ǣ* (entre *ǣ* et *ǣ*) par certains individus. Dans le *bür* même, elle est généralement remplacée, surtout chez les jeunes, par la finale *ẻ* (*gắrdǣ̃, gắrdǣ, gắrdẻ*).
450. L'*ǣ* final (*gắrdǣ, etc.*), intermédiaire entre *ǣ* et *ǣ*, est remplacé par *ẻ* chez la plupart des jeunes.
451. L'*ǣ* final est entre *ǣ* et *ǣ*, mais plus près de *ǣ*.

453. L'*ǣ* final est entre *ǣ* et *ǣ*. Chez certains individus, on entend presque *ǣ̃* ou *ǣ*.
458. Chez beaucoup d'individus, la finale *ẽₐ* (*kütẽₐ*) est prononcée *ẽå* (*kütẽå*, *etc.*).
460. Les vieillards remplacent par *jè* le pronom *mū* des 1res personnes plur. des verbe : *si jè n'mājō på*… au lieu de *si mū n mājō på*… *etc.*, par ex,
461. Les vieillards terminent en *ǣ* l'infinitif des verbes de la 1re conj. — La finale *ẽ*, chez beaucoup d'individus, devient presque *ẽ*.
462. L'*ǣ* final des mots en *ǣ* (*gårdǣ*, *etc.*) est intermédiaire entre *ǣ* et *ǣ*, se rapprochant toutefois de *ǣ*. Beaucoup d'individus, les jeunes surtout, le remplacent par *ẽ*.
466. L'*ẽ* final des verbes à l'infinitif de la 1re conj. et de quelques autres mots, est intermédiaire entre *ẽ* et *ẽ*, mais plus près de *ẽ*.
478. Suivant les individus, la finale *ẽₒ* (*kōẽẽₒ*, *etc.*) est prononcée *ẽₒ*, *ẽₒ*, *ẽₐ*, *ẽₐ*.
483. L'*ǣ* final des verbes à l'inf. de la 1re conj. et de quelques autres mots, devient *ẽ* chez beaucoup d'individus. D'autres emploient indifféremment l'une ou l'autre finale.
493. L'infinitif des verbes de la 1re conjug., ainsi que quelques autres mots, se terminent en *ǣ*, en *ẽ* ou en *ē*, suivant les individus (*mnǣ*, *mnẽ*, *mnē*; *būɛyǣ*, *būɛyẽ*, *būɛyē*, *etc.*). — Devant voyelle, les infinitifs des verbes de la 1re conjug. prennent la finale *ẽr* (*ãgrẽsẽr ǣ vyȯ*).
508 L'*ẽ* final des verbes de la 1re conjug. et de quelques autres mots a un son intermédiaire entre *ẽ* et *ẽ*.
L'*ọ̈* final de *vyọ̈* et des mots analogues est entre *ȯ* et *ȯ*.
510. Les jeunes gens remplacent généralement l'aspiration *h* par *j*.
511. Chez les jeunes gens, l'aspiration *h* est généralement remplacée par *j*.
lè (pour *il*) est prononcé *l̥è* par certains individus.
513. *ẽ* final des verbes de la 1re conj. et de quelques autres mots est intermédiaire entre *ẽ* et *ẽ*, mais plus près de *ẽ*.
514. *ẽ* final est intermédiaire entre *ẽ* et *ē*.
515. L'aspiration *h* (*ihā̊*, *hè*, *etc.*) tend à disparaître; bon nombre de Varaisiens, surtout les jeunes, la remplacent par *j* (*jā̊*, *jè*, *etc.*). Certains individus emploient *hè* (ou *jè*) pour *ī* (*ī vå*) et disent : *hè vạ̊* ou *jè vạ̊*, *etc.*
517. *ẽ* final est intermédiaire entre *ẽ* et *ẽ*, mais plus près de *ẽ* (infin. de la 1re conj.).
518. Les personnes très âgées remplacent *j* par *h* et disent : *hū̊r*, *pīhā̊*, *mūhẽ*, *lẽhẽ*, *etc.* Elles emploient également : *ī* pour *je* (*ī vǣ*, je veux), *lè* pour *il* (*lè mǣn*, il mène).
521. *ẽ* final des verbes de la 1re conj. et de quelques autres mots est entre *ẽ* et *ẽ*.
531. Dans ces mots : *tȯryå*, *vyå*, *byå*, *etc.*, la finale *yå* est prononcée *ẽå* par certains individus (*tọ̈rẽå*, *vẽå*, *bẽå*, *etc.*).
533. La finale *ẽ* (verbes de la 1re conj. et quelques autres mots) est prononcée *ẽ* ou *ē*, suivant les individus.

535. *ẻ* final a un son intermédiaire entre *ẻ* et *ẻ*.
Les substantifs masculins terminés par *t* au sing. conservent ce *t* au pluriel.

536. Beaucoup d'individus disent : *dẻ bwå, dẻ nẻ, dẻ fŭmyẻ, dẻ lẻt, etc.*, pour *dŏ bwå, dŏ né, dŏ fŭmyẻ, dŏ lẻt, etc.*

548. La petite *m* terminant certains mots marque une résonnance produite en fermant la bouche après avoir prononcé le mot.

549. Même remarque que pour 548.

601. L'*ò* final des mots féminins se prononce *å* chez certains individus.

605. Le *v* est prononcé *ƀ* par beaucoup d'individus.

607. *ẻ* final des verbes de la 1re conj. est intermédiaire entre *ẻ* et *ẻ*.

611. Même remarque que pour 548.

614. Même remarque que pour 548.

615. Même remarque que pour 548.

616. Même remarque que pour 548.
Dans les noms terminés par *ẻl* (*kutel, martel*, etc.), le plur. est semblable au sing.

624. Même remarque que pour 548.

626. Même remarque que pour 548.
L'*ẻ* final des mots tels que : *pṛimyẻ, pẻryẻ, etc.*, est prononcé *ẻ̃* par certains individus.

630. *ẻ* final est intermédiaire entre *ẻ* et *ẻ*.

634. *m* ou *im* à la fin des mots marquent une résonnance produite en fermant la bouche.

650. *ẻ* final des mots féminins est prononcé *ỉ* par certains individus.

664. *n* qui termine certains mots en *ĩn* indique une sorte de résonnance nasale.
A Luxey, on parle *nœ̀gre* ou *nègre*, dit-on dans la région, pour caractériser la manière de prononcer les *é*, c'est-à-dire de les remplacer par *œ̆* dans un grand nombre de mots.

675. *n* qui termine la plupart des mots finissant par *ĩ* (*mătĩn, etc.*) ou l'art. *ŭn* est plutôt une sorte de résonnance.

681. *ă* qui termine certains mots indique une sorte de résonnance nasale (*ŭă, etc.*).

692. *ò* qui termine beaucoup de noms féminins (*bàkò, kàbàlò, etc.*) est prononcé *ǒ* par certains individus (*bàkǒ, etc.*).

693. L'*o* final de la plupart des mots féminins est intermédiaire entre *o* et *a*, se rapprochant tantôt de *o*, tantôt de *a*.

694. L'*o* final des noms féminins est prononcé presque *ó*, ou presque *ò*, suivant les individus.

695. L'*á* final de la plupart des noms féminins se fait plus ou moins entendre, suivant les individus ; parfois on croit entendre *ó*.

696. L'*o* final des mots féminins, singuliers ou pluriels, a la valeur de *œ̆*, c'est-à-

dire que dans la prononciation on entend un son intermédiaire entre *o* et *æ* : *bǫ̊ko, bǫ̊kos, ȅros, etc.*, pourraient être figurés par *bǫ̊kœ̊, bǫ̊kœ̊s, ȅrœ̊s, etc.*

697. L'*o* final de la plupart des mots féminins a un son intermédiaire entre *ó* et *ò*. Certains individus, paraît-il, le prononcent presque *á*.

707. *ȅhkǒlò, ȅhkůto* et tous les mots qui commencent par *ėh* .., pourraient peut-être être transcrits par *ȅȇ* ... ; il me semble que ce *ȅh*.. est prononcé tantôt *eh*, tantôt *eȇ*. C'est du reste à la première audition que j'obtiens ces formes ; en faisant répéter le mot, j'obtiens toujours *es* au lieu de *eh* ou *eȇ*.

776. *ů̆* est prononcé *œ̊* par beaucoup d'individus (*pų̊dĭsĭ, dů̆r, etc.* — ou bien *pœ̨̊dĭsĭ, dœ̊r, etc.*).

963. Pour le son que je transcris *ȇ*, on entend parfois *æ̃*; on pourrait tout aussi bien le transcrire ainsi.

966. L'*ė* final des verbes de la 1re conj., à l'infinitif, est entre *ė* et *ė*, mais plus près de *ė*.

978. La finale *ȇ* des verbes à l'infinitif (1re conj.) et de quelques autres mots représente un son qui me paraît être intermédiaire entre *æ̃* et *ȅ* ou *ȅ*.

982. La finale *ó* des mots féminins a un son intermédiaire entre *ó* et *ò*.

CONCORDANCE

DES NUMÉROS D'ORDRE CHRONOLOGIQUE

AVEC LES NUMÉROS DES CARTES

ANNÉE 1897 (à partir du 1er août).

1	**284**	15	**278**	29	**280**	43	**178**	57	**255**
2	**284**	16	**283**	30	**271**	44	**177**	58	**265**
3	**285**	17	**282**	31	**188**	45	**185**	59	**277**
4	**276**	18	**295**	32	**186**	46	**167**	60	**267**
5	**275**	19	**294**	33	**191**	47	**169**	61	**268**
6	**287**	20	**291**	34	**189**	48	**251**	62	**259**
7	**286**	21	**292**	35	**194**	49	**253**	63	**340**
8	**296**	22	**274**	36	**182**	50	**245**	64	**249**
9	**297**	23	**272**	37	**264**	51	**246**	65	**248**
10	**298**	24	**281**	38	**263**	52	**247**	66	**239**
11	**299**	25	**197**	39	**262**	53	**257**	67	**227**
12	**288**	26	**198**	40	**261**	54	**238**		
13	**289**	27	**190**	41	**179**	55	**258**		
14	**279**	28	**273**	42	**270**	56	**266**		

ANNÉE 1898

68	**235**	79	**147**	89bis	**183**	100	**180**	111	**356**
69	**242**	80	**155**	90	**192**	101	**124**	112	**355**
70	**232**	81	**144**	91	**195**	102	**126**	113	**376**
71	**241**	82	**143**	92	**290**	103	**118**	114	**377**
72	**230**	83	**153**	93	**181**	104	**160**	115	**386**
73	**128**	84	**154**	94	**173**	105	**210**	116	**393**
74	**135**	85	**156**	95	**163**	106	**370**	117	**394**
75	**146**	86	**164**	96	**171**	107	**371**	118	**395**
76	**148**	87	**165**	97	**162**	108	**361**	119	**387**
77	**158**	88	**175**	98	**170**	109	**351**	120	**378**
78	**166**	89	**174**	99	**89**	110	**345**	121	**367**

122	358	148	349	174	28	200	44	226	30
123	368	149	347	175	26	201	33	227	21
124	359	150	336	176	27	202	32	228	22
125	460	151	334	177	38	203	43	229	23
126	470	152	343	178	47	204	54	230	14
127	397	153	363	179	48	205	53	231	24
128	399	154	354	180	59	206	56	232	17
129	396	155	330	181	69	207	65	233	111
130	398	156	208	182	68	208	75	234	106
131	471	157	109	183	77	209	74	235	8
132	482	158	108	184	67	210	72	236	7
133	493	159	114	185	78	211	64	237	12
134	494	160	117	186	85	212	73	238	16
135	483	161	115	187	86	213	71	239	19
136	484	162	113	188	87	214	63	240	10
137	463	163	110	189	88	215	51	241	20
138	485	164	13	190	76	216	61	242	11
139	481	165	120	191	66	217	62	243	6
140	486	166	122	192	58	218	60	244	187
141	475	167	121	193	57	219	70	245	184
142	465	168	133	194	46	220	50	246	176
143	453	169	132	195	45	221	40	247	193
144	462	170	150	196	36	222	41	248	196
145	461	171	140	197	35	223	52	249	199
146	451	172	130	198	25	224	42	250	293
147	450	173	49	199	55	225	31		

ANNÉE 1899

251	217	261	101	271	414	281	226	291	328
252	206	262	202	272	272	282	219	292	318
253	107	263	103	273	406	283	321	293	411
254	104	264	400	274	303	284	313	294	412
255	105	265	401	275	204	285	325	295	415
256	3	266	404	276	316	286	327	296	418
257	5	267	405	277	306	287	338	297	419
258	4	268	409	278	307	288	440	298	417
259	102	269	407	279	209	289	339	299	427
260	1	270	416	280	311	290	315	300	425

301	423	323	535	345	612	367	690	389	664
302	421	324	536	346	614	368	683	390	635
303	433	325	525	347	615	369	691	391	643
304	443	326	527	348	616	370	685	392	503
305	445	327	528	349	626	371	692	393	505
306	446	328	515	350	611	372	693	394	504
307	435	329	512	351	624	373	694	395	506
308	447	330	510	352	621	374	695	396	605
309	466	331	511	353	632	375	697	397	608
310	476	332	508	354	634	376	696	398	604
311	467	333	514	355	630	377	689	399	603
312	458	334	507	356	549	378	698	400	704
313	478	335	509	357	548	379	780	401	602
314	479	336	513	358	650	380	688	402	601
315	459	337	517	359	641	381	687	403	600
316	448	338	518	360	653	382	686	404	702
317	429	339	529	361	662	383	676	405	706
318	540	340	636	362	672	384	675	406	708
319	521	341	610	363	674	385	684		
320	531	342	519	364	680	386	665		
321	523	343	606	365	682	387	656		
322	533	344	607	366	681	388	645		

ANNÉE 1900

407	707	421	649	435	790	449	786	463	724
408	609	422	648	436	699	450	797	464	722
409	617	423	658	437	752	451	795	465	710
410	711	424	668	438	772	452	794	466	928
411	714	425	678	439	783	453	798	467	938
412	618	426	669	440	791	454	796	468	918
413	619	427	679	441	792	455	763	469	915
414	720	428	760	442	782	456	764	470	926
415	628	429	750	443	784	457	753	471	927
416	638	430	659	444	773	458	755	472	935
417	637	431	731	445	793	459	743	473	936
418	647	432	762	446	785	460	744	474	937
419	657	433	771	447	776	461	741	475	939
420	667	434	781	448	787	462	733	476	959

477	**969**	491	**944**	505	**987**	519	**868**	533	**801**
478	**968**	492	**945**	506	**985**	520	**869**	534	**803**
479	**977**	493	**933**	507	**992**	521	**931**	535	**802**
480	**976**	494	**943**	508	**982**	522	**922**	536	**904**
481	**978**	495	**953**	509	**972**	523	**924**	537	**905**
482	**988**	496	**954**	510	**942**	524	**919**	538	**906**
483	**989**	497	**955**	511	**950**	525	**916**	539	**819**
484	**979**	498	**964**	512	**940**	526	**917**	540	**908**
485	**958**	499	**965**	513	**849**	527	**909**	541	**914**
486	**957**	500	**963**	514	**971**	528	**907**	542	**911**
487	**947**	501	**973**	515	**981**	529	**903**		
488	**946**	502	**975**	516	**980**	530	**902**		
489	**956**	503	**966**	517	**879**	531	**901**		
490	**967**	504	**986**	518	**889**	532	**800**		

ANNÉE 1901

543	**913**	563	**884**	583	**864**	603	**716**	623	**814**
544	**912**	564	**895**	584	**851**	604	**713**	624	**815**
545	**921**	565	**897**	585	**861**	605	**712**	625	**812**
546	**829**	566	**899**	586	**779**	606	**715**	626	**813**
547	**920**	567	**990**	587	**759**	607	**717**	627	**821**
548	**838**	568	**898**	588	**768**	608	**810**	628	**822**
549	**837**	569	**991**	589	**758**	609	**719**	629	**841**
550	**836**	570	**888**	590	**778**	610	**709**	630	**840**
551	**844**	571	**896**	591	**777**	611	**811**	631	**852**
552	**855**	572	**886**	592	**757**	612	**705**	632	**842**
553	**853**	573	**874**	593	**766**	613	**703**	633	**833**
554	**863**	574	**885**	594	**746**	614	**804**	634	**824**
555	**862**	575	**876**	595	**748.**	615	**805**	635	**826**
556	**871**	576	**887**	596	**737**	616	**807**	636	**847**
557	**873**	577	**878**	597	**728**	617	**806**	637	**827**
558	**872**	578	**877**	598	**830**	618	**809**	638	**825**
559	**883**	579	**866**	599	**729**	619	**808**		
560	**882**	580	**857**	600	**735**	920	**818**		
561	**893**	581	**875**	601	**718**	621	**816**		
562	**894**	582	**865**	602	**727**	622	**817**		

NOMENCLATURE DES LOCALITÉS

RENSEIGNEMENTS SUR LES SUJETS

NOTES RELATIVES A L'EMPLOI DES PARLERS, etc.

Pour la France, la mention qui suit le nom de la commune est celle du canton.

Le signe + signifie que le sujet interrogé est originaire de la localité même.

1	260	**Marcigny**, commune de St-Pierre-le-Moutier, id., *Nièvre*. Servante d'auberge, env. 30 ans, +. Même patois dans les communes limitrophes.
3	256	**Alluy**, Châtillon-en-Bazois, *Nièvre*. Maréchal-ferrant et sa femme, env. 40 ans tous deux, + +. Les jeunes ne parlent plus guère patois.
4	258	**Luzy**, id., *Nièvre*. L'instituteur, env. 50 ans, +. Parler de la partie rurale; dans le bourg, le patois est fortement mélangé de français.
5	257	**Château-Chinon-Campagne**, commune de Château-Chinon, id., *Nièvre*. Cafetier et sa femme, env. 35 ans tous deux, + +. A Château-Chinon-ville, même patois, mais fortement mélangé de français.
6	243	**Mesvres**, id., *Saône-et-Loire*. Le garde champêtre, env. 45 ans, +. Patois de la banlieue; dans le bourg, on parle français. Même patois dans les communes voisines.
7	236	**Igornay**, Lucenay-l'Évêque, *Saône-et-Loire*. Ouvrier mineur invalide (illettré) faisant fonctions de garde champêtre, 60 ans, +.
8	235	**Saint-Martin-de-la-Mer**, Liernais, *Côte-d'Or*. Débitant de tabac, 50aine, +.
10	240	**Thurey**, St-Germain-du-Bois, *Saône-et-Loire*. Aubergiste, env. 35 ans, et deux cultivateurs, 50aine, + + +.
11	242	**Rosey**, Givry, *Saône-et-Loire*. Vigneron, 60aine, +.
12	237	**La Rochepot**, Nolay, *Côte-d'Or*. L'instituteur, env. 45 ans, originaire de St-Aubin (4 kil.), dont le parler est semblable.
13	164	**Esbarres**, St-Jean-de-Losne, *Côte-d'Or*. Instituteur, 40aine, +, mais résidant à Vanvey.
14	230	**Morey**, Gevrey-Chambertin, *Côte-d'Or*. Vigneron, 60aine, +. C'est le parler des vieillards. Les jeunes gens et les personnes d'un âge moyen parlent français.

16	238	**Martrois**, Pouilly-en-Auxois, *Côte-d'Or*. L'instituteur, 40aine, originaire de Grosbois, mais résidant à Martrois depuis 14 ans. Même patois dans ces deux villages qui sont limitrophes.
17	232	**Avot-le-Grand**, Grancey-le-Château, *Côte-d'Or*. Perruquier, env. 60 ans, +.
19	239	**Gissey-sous-Flavigny**, Flavigny, *Côte-d'Or*. Employé de chemin de fer, 40aine, +, mais résidant à Darcey.
20	241	**Montain**, Voiteur, *Jura*. Petit cultivateur, 60aine, +.
21	227	**Mouchard**, Villers-Farlay, *Jura*. Le chantre de la paroisse, env. 55 ans, +.
22	228	**Gatey**, Chaussin, *Jura*. Cafetier, 40aine, et le fils du maire, 30 ans, ++ .
23	229	**Amange**, Rochefort, *Jura*. Cultivateur, 50aine, +.
24	231	**Mirebeau-sur-Bèze**, id., *Côte-d'Or*. Journalière, env. 25 ans. Même patois dans les communes limitrophes.
25	198	**Autoreille**, Gy, *Haute-Saône*. Instituteur en retraite, 60aine, ayant toujours habité la commune, mais n'y étant pas né.
26	175	**Champlitte**, id., *Haute-Saône*. Relieur, env. 50 ans, +. Les jeunes ne parlent plus guère patois.
27	176	**Saint-Broingt-les-Fossés**, Prauthoy, *Haute-Marne*. Vieillard de 85 ans, et sa petite-fille (20 ans), ++.
28	174	**Humes**, Langres, *Haute-Marne*. L'instituteur, 50aine, résidant à Humes depuis 18 ans, mais originaire de Bonnecourt (10 kil.). C'est le parler des vieillards.
30	226	**Ney**, Champagnole, *Jura*. Cultivateur, 40aine, +.
31	225	**La Rivière**, Pontarlier, *Doubs*. Petit cultivateur, 60aine, +.
32	202	**Vuillafans**, Ornans, *Doubs*. La tante d'un maître d'hôtel, 60aine, +.
33	201	**Torpes**, Boussières, *Doubs*. Petit cultivateur, 60aine. +.
35	197	**Fresne-Saint-Mamès**, id., *Haute-Saône*. Aubergiste, 40aine, +.
36	196	**Gourgeon**, Combeaufontaine, *Haute-Saône*. Le maire, 60aine, +.
38	177	**Coiffy-le-Haut**, Bourbonne-les-Bains, *Haute-Marne*. Journalier, 65 ans, originaire des Granges-du-Vol, hameau de Coiffy-le-Haut (1 kil. S.). C'est le patois des Granges-du-Vol qui a été recueilli. Le parler de Coiffy est plus mélangé de français.
40	221	**Le Pont**, district de la Vallée, canton de *Vaud* (Suisse). Petit propriétaire, 50aine, +.
41	222	**Gilley**, Montbenoit, *Doubs*. Le sacristain, 40aine, +.
42	224	**Avoudrey**, Vercel, *Doubs*. Facteur, 30aine, +.
43	203	**Bouclans**, Roulans, *Doubs*. L'instituteur de Vaire-le-Grand, 35 ans, +.
44	200	**Montbozon**, id., *Haute-Saône*. Le garde champêtre, 60aine, +.
45	195	**Echenoz-la-Méline**, Vesoul, *Haute-Saône*. Cultivateur, 50aine, +.

46	194	**Conflans-sur-Lanterne**, Saint-Loup, *Haute-Saône*, Petit rentier, 70 ans, +.
47	178	**Demangevelle**, Jussey, *Haute-Saône*. Cultivateur, 60aine, +.
48	179	**Attigny**, Darney, *Vosges*. Vieillard de 70 ans, +.
49	173	**Graffigny-Chemin**, Bourmont, *Haute-Marne*. Forgeron, 60aine, +.
50	220	**Echallens**, district d'Echallens, canton de *Vaud* (Suisse). Meunier, 60aine, +.
51	215	**Vuittebœuf**, district d'Orbe, canton de *Vaud* (Suisse). Aubergiste, env. 45 ans, et sa sœur, un peu plus âgée, ++.
52	223	**Les Ponts-de-Martel**, district du Locle, canton de *Neuchâtel* (Suisse). Le secrétaire communal, 50aine, +. Même patois dans les villages limitrophes.
53	205	**Saint-Hippolyte**, id., *Doubs*. Femme de journée, 50aine. +.
54	204	**Clerval**, id., *Doubs*. L'instituteur, 40aine, habitant Clerval depuis 17 ans. mais natif d'une commune voisine.
55	199	**Villers-la-Ville**, Villersexel, *Haute-Saône*. L'instituteur, env. 55 ans, +.
56	206	**Ronchamp**, Champagney, *Haute-Saône*. Garçon d'écurie, env. 25 ans, +.
57	193	**Le Val-d'Ajol**, Plombières, *Vosges*. Cantonnier du chemin de fer, 40aine, originaire de Laitre, portion principale de la commune. Patois à peu près semblable dans les différents hameaux du Val-d'Ajol.
58	192	**Les Voivres**. Bains-les-Bains, *Vosges*. L'adjoint au maire, env. 45 ans, +.
59	180	**Racécourt**, Dompaire, *Vosges*. Boulanger, 20aine, +.
60	218	**Billens**, district de La Glane, canton de *Fribourg* (Suisse). Ouvrier agricole, 30aine, +.
61	216	**Estavayer**, district de La Broye, canton de *Fribourg* (Suisse). Hôtelier, env. 60 ans, +.
62	217	**Belfaux**, district de La Sarine, canton de *Fribourg* (Suisse). Régent retraité, env. 65 ans, +.
63	214	**Le Landeron**, district du Landeron, canton de *Neuchâtel* (Suisse). Vieillard de 84 ans, habitant Le Landeron depuis sa jeunesse, mais n'y étant pas né. Patois qui tend à disparaître.
64	211	**Les Bois**, district des Franches-Montagnes, canton de *Berne* (Suisse). L'instituteur et sa belle-mère, cette dernière originaire de la commune.
65	207	**Rougegoutte**, Giromagny, *Belfort*. Petit cultivateur, env. 35 ans, +.
66	191	**Ramonchamp**, Le Thillot, *Vosges*. Le garde champêtre, 50aine, +.
67	184	**Arches**, Épinal, *Vosges*. Manouvrier, 60aine, +.
68	182	**Romont**, Rambervillers, *Vosges*. Couturière, 20aine, +.
69	181	**Essegney**, Charmes, *Vosges*. Ouvrier boutonnier, env. 35 ans, +, mais demeurant à Charmes.

70	219	**Gruyères**, district de la Gruyère, canton de *Fribourg* (Suisse). Notaire, 45 à 50 ans, +, mais résidant à Bulle.
71	213	**Péry**, district de Courtelary, canton de *Berne* (Suisse). Chef de gare retraité, env. 65 ans, +.
72	210	**Saint-Braix**, district des Franches-Montagnes, canton de *Berne* (Suisse). L'instituteur et sa femme, 40aine, + (la femme seulement).
73	212	**Courrendlin**, district de Moutier, canton de *Berne* (Suisse). Le régent, env. 35 ans, +.
74	209	**Cœuve**, district de Porrentruy, canton de *Berne* (Suisse). Maréchal-ferrant, 30aine, +.
75	208	**Joncherey**, Delle, *Belfort*. Le maire, 60aine, +.
76	190	**Gérardmer**, id., *Vosges*. Ouvrier, 40aine, +.
77	183	**Champ-le-Duc**, Bruyères, *Vosges*. Couturière, 40aine, et son frère menuisier, un peu plus jeune, ++.
78	185	**Fraize**, id., *Vosges*. Journalière, 60aine, +.
85	186	**La Poutroye**, id. (*Alsace*). Servante d'hôtel, 30aine, +.
86	187	**Sainte-Marguerite**, Saint-Dié, *Vosges*. Ouvrier agricole, env. 25 ans, +.
87	188	**La Petite-Raon**, Senones, *Vosges*. Cafetier et sa femme, env. 35 ans tous deux, ++.
88	189	**La Broque**, Schirmeck (*Alsace*). Ouvrier mouleur, env. 35 ans, +, mais résidant à Senones.
89	99	**La Chapelle**, Baccarat, *Meurthe-et-Moselle*. Le maire (cultivateur), env. 60 ans, +.
101	261	**Flavigny**, Nérondes, *Cher*. Une aubergiste, env. 35 ans, +. Les jeunes gens parlent presque totalement français.
102	259	**Parigny-les-Vaux**, Pougues, *Nièvre*. L'adjoint au maire (épicier), 30aine, +.
103	263	**Bué**, Sancerre, *Cher*. Le maire (vigneron), env. 40 ans, +. C'est le parler des vieillards.
104	254	**Oudan**, Varzy, *Nièvre*. Vieillard de 75 ans, +; ancien bûcheron, illettré.
105	255	**Chitry-les-Mines**, Corbigny, *Nièvre*. Le garde champêtre et sa femme, env. 65 ans tous deux, ++.
106	234	**Magny**, Avallon, *Yonne*. Cultivateur, env. 65 ans, +.
107	253	**Moutiers**, Saint-Sauveur-en-Puisaie, *Yonne*. Clerc de notaire, 50aine, +, mais habitant Saint-Sauveur (2 kil.), dont le parler est du reste semblable.
108	158	**Maligny**, Ligny-le-Châtel, Yonne. Petit rentier, env. 70 ans, +. C'est le langage des vieillards.
109	157	**La Celle-Saint-Cyr**, Saint-Julien-du-Sault, *Yonne*. Aubergiste, env. 40 ans, et sa femme, ++.

110	163	**Vanvey**, Châtillon-sur-Seine, *Côte-d'Or*. Journalier, 40aine, +. Les jeunes gens ne parlent plus guère patois.
111	233	**Cruzy-le-Châtel**, id., *Yonne*. Ménagère, 30aine, +. Les jeunes parlent français.
113	162	**Les Riceys**, id., *Aube*. Vigneron, 60aine, +. Les jeunes ne parlent guère patois.
114	159	**Auxon**, Ervy. *Aube*. Le maire, 80 ans, et un de ses voisins, 70 ans, ++. Le patois a presque totalement disparu, mais il s'est encore à peu près conservé dans les hameaux, qui sont au nombre de 8.
115	161	**Rouilly-Saint-Loup**, Lusigny, *Aube*. Ouvrier agricole, env. 65 ans, +. C'est le langage des vieillards. Les jeunes gens parlent français.
117	160	**Molinons**, Villeneuve-l'Archevêque, *Yonne*. Petit rentier, 60aine, +.
118	103	**Crancey**, Romilly-sur-Seine, *Aube*. Géomètre-arpenteur, env. 50 ans, +. Même patois dans tout le canton de Romilly. Les jeunes gens délaissent bon nombre de termes patois.
120	165	**Cour-l'Évêque**, Arc-en-Barrois, *Haute-Marne*. Cultivateur, 75 ans, +. Les jeunes parlent français.
121	167	**Lamancine**, Vignory, *Haute-Marne*. Ouvrier agricole, 30aine, +.
122	166	**Baroville**, Bar-sur-Aube, *Aube*. Débitant de boissons, 40aine, +.
124	101	**Rosnay**, Brienne-le-Château, *Aube*. Deux vieillards, 65 à 70 ans, ++.
126	102	**Saint-Étienne**, Arcis-sur-Aube, *Aube*. Le garde champêtre, 70 ans, +. Les jeunes parlent français.
128	73	**Linthes**, Sézanne, *Marne*. Fermier, env. 55 ans, et son fils, 25 ans, ++.
130	172	**Illoud**, Bourmont, *Haute-Marne*. Journalier, 40aine, +. On n'y parle plus guère que le français; il en est de même dans les communes voisines (vallée de la Meuse).
132	169	**Poissons**, id., *Haute-Marne*. Vieillard de 72 ans, et sa petite-fille couturière, env. 25 ans, ++. Patois qui n'est plus guère parlé que par les vieillards.
133	168	**Courcelles-sur-Blaise**, Doulcevant, *Haute-Marne*. Femme de journée env. 40 ans, +.
135	74	**Huiron**, Vitry-le-François, *Marne*. Vigneron-cultivateur, env. 30 ans, et sa mère, env. 65 ans, ++.
140	171	**Châtenois**, id., *Vosges*. Le beau-père de l'instituteur, env. 60 ans, +.
143	82	**Tréveray**, Gondrecourt, *Meuse*. Petit cultivateur, env. 50 ans, +.
144	81	**Sommelonne**, Ancerville, *Meuse*. Petit rentier, env. 55 ans, +.
146	75	**Courtisols**, Marson, *Marne*. Trois vieillards de 65 à 75 ans, +++. Le langage transcrit est le vieux parler de Courtisols, où, actuellement, on ne parle plus que le français. On croit dans le pays que les habitants de

		cette commune ont pour origine une colonie qui est venue s'y implanter on ne sait d'où (de la Suisse, affirment quelques vieillards), et qui a conservé son langage jusque dans ces derniers temps. Les habitants des villages voisins n'ont jamais parlé que le français.
147	79	**Suippes**, id., *Marne*. Deux vieillards de 70 ans env., ++.
148	76	**Verzenay**, Verzy, *Marne*. Vigneron-propriétaire, env. 60 ans, +.
150	170	**Crépey**, Colombey-les-Belles, *Meurthe-et-Moselle*. Journalier, env. 40 ans, +.
153	83	**Ville-Issey**, Commercy, *Meuse*. Le maire (cultivateur), env. 40 ans, +.
154	84	**Fresnes-au-Mont**, Pierrefitte, *Meuse*. Petit cultivateur, env. 40 ans, +. Le langage recueilli serait le patois parlé il y a une vingtaine d'années.
155	80	**Belval**, Dommartin-sur-Yèvre, *Marne*. Maréchal-ferrant, env. 35 ans, +.
156	85	**Aubréville**, Clermont-en-Argonne, *Meuse*. Petit cultivateur (et en même temps appariteur), env. 40 ans, +. Les jeunes ne parlent plus patois.
158	77	**Le Châtelet**, Juniville, *Ardennes*. Ouvrier ayant conservé toutes ses facultés, 80 ans, +. Langage parlé il y a une 30[aine] d'années.
160	104	**Einvaux**, Bayon, *Meurthe-et-Moselle*. La femme du garde champêtre, env. 40 ans, +.
162	97	**Sexey-aux-Bois**, Toul-Nord, *Meurthe-et-Moselle*. Cultivateur, env. 40 ans, +.
163	95	**Jaulny**, Thiaucourt, *Meurthe-et-Moselle*. Vieillard de 70 ans, +. Les enfants ne parlent plus guère patois.
164	86	**Eix**, Étain, *Meuse*. Jeune homme de 18 ans, et sa mère, env. 45 ans, ++.
165	87	**Milly**, Dun-sur-Meuse, *Meuse*. L'appariteur, env. 40 ans, +.
166	78	**Grandpré**, id., *Ardennes*. Lavandière, env. 70 ans, +.
167	46	**Charbogne**, Attigny, *Ardennes*. L'instituteur, env. 40 ans, +.
169	47	**Dizy-le-Gros**, Rozoy-sur-Serre, *Aisne*. La femme de l'instituteur, env. 30 ans, +.
170	98	**Moncel-sur-Seille**, Nancy Sud, *Meurthe-et-Moselle*. Cultivateur, env. 65 ans, +.
171	96	**Mailly**, Nomeny, *Meurthe-et-Moselle*. Jeune homme de 20 ans, très intelligent, +.
173	94	**Valleroy**, Briey, *Meurthe-et-Moselle*. Cultivateur et sa belle-sœur, env. 45 ans, ++.
174	89	**Arrancy**, Spincourt, *Meuse*. Petit cultivateur, env. 40 ans, +. Même patois à Beuveille, canton de Longuyon, Meurthe-et-Moselle (2 kil. d'Arrancy).
175	88	**Thonne-les-Prés**, Montmédy, *Meuse*. Le garde champêtre, 50[aine], +.
176	246	**Chiny**, canton de Florenville, province de *Luxembourg* (Belgique). Cultivateur, env. 45 ans, +.

177	44	**Haraucourt**, Raucourt, *Ardennes*.
178	43	**Sormonne**, Renwez, *Ardennes*. Vieille femme de 65 à 70 ans, +.
179	41	**Martigny-en-Thiérache**, Aubenton, *Aisne*. Famille de vanniers (père et mère, env. 60 ans, une ouvrière de 50 à 55 ans; et le fils (garde champêtre), 30 à 35 ans), ++++.
180	100	**Igney**, Blamont, *Meurthe-et-Moselle*. Petit cultivateur, env. 35 ans, et sa mère, 60aine, ++.
181	93	**Thil**, Longwy, *Meurthe-et-Moselle*. Le garde champêtre, env. 45 ans, +. Village industriel (métallurgie), dont le parler s'altère au contact d'éléments étrangers (env. 600 hab. il y a 10 ans, 1515 aujourd'hui).
182	36	**Vance**, canton d'Étalle, province de *Luxembourg* (Belgique). Ex-professeur, env. 45 ans, +.
183	89bis	**Saint-Pierre**, canton de Neufchâteau, province de *Luxembourg* (Belgique). Le secrétaire communal, env. 35, +.
184	245	**Bastogne**, canton de Bastogne, province de *Luxembourg* (Belgique). Le secrétaire communal (cultivateur), 60aine, +.
185	45	**Bouillon**, canton de Bouillon, province de *Luxembourg* (Belgique). Le garde champêtre, env. 30 ans, +.
186	32	**Grupont**, canton de Nassogne, province de *Luxembourg* (Belgique). Le secrétaire communal, env. 35 ans, +.
187	244	**Gedinne**, canton de Gedinne, province de *Namur* (Belgique). Tanneur, env. 50 ans, et l'un de ses ouvriers, un peu plus jeune, ++.
188	31	**Haybes**, Fumay, *Ardennes*. Cabaretier, env. 50 ans, +.
189	34	**Aublain**, canton de Couvin, province de *Namur* (Belgique). Le secrétaire communal (cultivateur), env. 30 ans, +.
190	27	**Vielsalm**, canton de Vielsalm, province de *Luxembourg* (Belgique). Gendarme retraité, env. 50 ans, +, mais résidant à Hanzinne.
191	33	**Malmédy** (*Prusse rhénane*). Ouvrier typographe, env. 30 ans, +.
192	90	**Bomal-lez-Durbuy**, canton de Durbuy, province de *Luxembourg* (Belgique). Ménager et sa femme, env. 50 ans, ++.
193	247	**Dolhain**, commune et canton de Limbourg, province de *Liège* (Belgique). Cabaretier, env. 45 ans, +.
194	35	**Beaufays**, canton de Louveigné, province de *Liège* (Belgique). Couturière, 18 ans, très intelligente, +.
195	91	**Anseremme**, canton de Dinant, province de *Namur* (Belgique). Le garde champêtre, env. 45 ans, et son fils, 16 ans, ++.
196	248	**Waremme**, canton de Waremme, province de *Liège* (Belgique). Négociant 40aine, +. A Oleye (3 kil. N.-E.), on parle le même patois.

197	25	**Sclayn**, canton d'Andenne, province de *Namur* (Belgique). La femme du secrétaire communal, env. 35 ans, +.
198	26	**Hanzinne**, canton de Walcourt, province de *Namur* (Belgique). La femme d'un gendarme retraité, env. 40 ans, +.
199	249	**Wavre**, canton de Wavre, province de *Brabant* (Belgique). Agent de police, env. 45 ans, et deux employés de la mairie, 30 à 35 ans, +++.
202	262	**Berry-Bouy**, Mehun-sur-Yèvre, *Cher*. Maréchal ferrant, env. 45 ans, et sa femme, 40aine, ++. Les jeunes parlent français. Même patois dans les communes voisines.
204	275	**Nouan-le-Fuzelier**, La Motte-Beuvron, *Loir-et-Cher*. L'instituteur, env. 45 ans, +. Même langage dans tout le canton.
206	252	**Poilly**, Gien, *Loiret*. Journalier, 40aine, +, mais habitant Gien.
208	156	**Chenou**, Château-Landon, *Seine-et-Marne*. Le greffier de la justice de paix de Château-Landon, 30aine, +. Le patois est le même à 10 kil. à la ronde, mais n'est plus parlé que par les vieillards et les paysans.
209	279	**Nibelle-Saint-Sauveur**, Beaune-la-Rolande, *Loiret*. Cultivateur et sa femme, 50aine, ++.
210	105	**Longueville**, Provins, *Seine-et-Marne*. La femme de l'instituteur. +. Les jeunes ne parlent plus patois.
217	251	**Ormoy-la-Rivière**, Étampes, *Seine-et-Oise*. Bûcheron, 40aine, +.
219	282	**Droue**, Maintenon, *Eure-et-Loir*. Vigneron, env. 55 ans, +. Même patois dans tout le canton.
226	281	**Le Plessis-Piquet**, Sceaux, *Seine*. Journalier, 60aine, +. Patois qui n'est plus guère parlé que par quelques rares vieillards.
227	67	**Sartrouville**, Argenteuil, *Seine-et-Oise*. Géomètre, 40aine, +.
230	72	**Chartèves**, Condé-en-Brie, *Aisne*. Petit rentier, env. 70 ans, +.
232	70	**Marolles**, Betz, *Oise*. Ouvrier agricole, env. 45 ans, +.
235	68	**Saint-Martin-Longueau**, Liancourt, *Oise*. Cantonnier garde champêtre. env. 60 ans, +. C'est le parler des vieillards.
238	54	**Liancourt-Saint-Pierre**, Chaumont-en-Vexin, *Oise*. Ménager et sa femme, env. 45 ans, ++.
239	66	**Gommecourt**, Bonnières, *Seine-et-Oise*. Le garde champêtre (petit cultivateur) et sa femme, 55 à 60 ans, ++, habitant Clachaloz, hameau dépendant de Gommecourt.
241	71	**Augy**, Braisne, *Aisne*. Petit cultivateur, 30aine, et son père, env. 60 ans, ++.
242	69	**Jaulzy**, Attichy, *Oise*. Vieillard d'env. 80 ans. +.
245	50	**Plainval**, Saint-Just-en-Chaussée, *Oise*. Le garde champêtre, 45 ans env., et sa femme, ++.

246	51	**Allonne**, Beauvais Sud-Ouest, *Oise*. L'instituteur et une jeune femme d'env. 25 ans. ++.
247	52	**Achy**, Marseille-le-Petit, *Oise*.
248	65	**Talmontiers**, Le Coudray Saint-Germer, *Oise*. Le garde champêtre, env. 35 ans, +.
249	64	**Bourg-Beaudouin**, Fleury-sur-Andelle, *Eure*. L'instituteur de Fleury, env. 50 ans, originaire de Bourg-Beaudoin. C'est le parler des vieillards.
251	48	**Suzy**, Anizy-le-Château, *Aisne*. Le garde champêtre de Fouconcourt, env. 50 ans, originaire de Suzy.
253	49	**Bussy**, Guiscard, *Oise*. Le garde champêtre, env. 50 ans, +. C'est le langage parlé il y a une vingtaine d'années.
255	57	**Jumel**, Ailly-sur-Noye, *Somme*. Le garde champêtre, env. 45 ans. +.
257	53	**Quincampoix**, Formerie, *Oise*. Deux ménagers, 60 à 65 ans, ++.
258	55	**Beaubec-la-Rosière**, Forges-les-Eaux, *Seine-Inf.*. Le garde champêtre et sa femme, 60aine, ++. La femme complètement illettrée.
259	62	**Bertrimont**, Tôtes, *Seine-Inf.*. Le garde champêtre (et barbier) de Saint-Victor, 52 ans, né à Bertrimont.
261	40	**Sains-Richaumont**, id., *Aisne*. Concierges d'une filature (le mari et la femme), env. 50 ans, ++.
262	39	**Vermand**, id., *Aisne*. L'adjoint au maire, env. 45 ans, +.
263	38	**Vrély**, Rosières-en-Santerre, *Somme*.
264	37	**Varennes**, Acheux, *Somme*. Sellier-cabaretier, 40aine, +.
265	58	**Breilly**, Picquigny, *Somme*. Ménager, env. 60 ans, +.
266	56	**Blangy-sous-Poix**, Poix, *Somme*. Cultivateur-cabaretier, env. 35 ans, +.
267	60	**Bouttencourt**, Gamaches, *Somme*. Le maire de la commune; n'en est pas originaire, mais y a été notaire pendant 30 ans. Cueillette faite en présence du garde champêtre, +.
268	61	**Bellengreville**, Envermeu, *Seine-Inf.* Le maire. env. 70 ans, instituteur retraité ayant toujours résidé dans la commune, mais n'en étant pas originaire.
270	42	**Glageon**, Trélon, *Nord*. Bûcheron, 40aine, +.
271	30	**Maurois**, Le Cateau, *Nord*. Tisserand, 30aine, +.
272	23	**Lieu-Saint-Amand**, Bouchain, *Nord*. Garçon brasseur, env. 25 ans, +.
273	28	**Vélu**, Bertincourt, *Pas-de-Calais*. Jeune homme de 20 ans env., fils d'un cabaretier, +.
274	22	**Rœux**, Vitry-en-Artois, *Pas-de-Calais*. Vieillard d'env. 60 ans, +.
275	5	**Manin**, Avesnes-le-Comte, *Pas-de-Calais*. Charron, env. 70 ans, +.
276	4	**Ligny-Saint-Flochel**, Saint-Pol-sur-Ternoise, *Pas-de-Calais*. Cultivateur, 52 ans, +.

277	59	**Candas**, Bernaville, *Somme*. Teilleur de lin, 50aine, +.
278	15	**Oneux**, Le Nouvion-en-Ponthieu, *Somme*. Le directeur de l'école communale de Saint-Pol, et sa femme, env. 45 ans, originaires d'Oneux.
279	14	**Lanchères**, Saint-Valery-sur-Somme, *Somme*. Cafetier et sa femme, env. 40 ans, +.
280	29	**La Longueville**, Bavay, *Nord*. Le garde champêtre, env. 35 ans, +.
281	24	**Bruille-Saint-Amand**, Saint-Amand (rive droite), *Nord*. Ouvrier agricole, 40aine, +.
282	17	**Templeuve-en-Pévèle**, Cysoing, *Nord*.
283	16	**Verquigneul**, Béthune, *Pas-de-Calais*. La femme de l'instituteur, env. 35 ans, et sa sœur, env. 40 ans, ++.
284	1	**Saint-Pol-sur-Ternoise**, (Ville), id., *Pas-de-Calais*. } Ed. Edmont.
284	2	**Saint-Pol-sur-Ternoise**, (Faubourgs). id., *Pas-de-Calais*. } Ed. Edmont.
285	3	**Ramecourt**, Saint-Pol-sur-Ternoise, *Pas-de-Calais*. Cultivatrice, 81 ans, et sa fille, 41 ans, ++.
286	7	**Pierremont**, Saint-Pol-sur-Ternoise, *Pas-de-Calais*. Cultivateur, 50 ans, +.
287	6	**Teneur**, Heuchin, *Pas-de-Calais*. Cultivatrice, 50aine, +.
288	12	**Torcy**, Fruges, *Pas-de-Calais*. Cabaretière, 40aine, et ménagère, 40aine, ++.
289	13	**Bois-Jean**, Campagne-lez-Hesdin, *Pas-de-Calais*. Vieille femme de 70 ans, +.
290	92	**Thirimont**, canton de Beaumont, province de *Hainaut* (Belgique). Le secrétaire communal (cultivateur), env. 40 ans, +.
291	20	**Godarville**, canton de Senef, province de *Hainaut* (Belgique). Le secrétaire communal, env. 35 ans, +.
292	21	**Mesvin**, canton de Mons, province de *Hainaut* (Belgique). Le secrétaire communal, env. 45 ans, +. (Prétend que son patois n'est autre que le *vieux gaulois*).
293	250	**Lessines**, canton de Lessines, province de *Hainaut* (Belgique). Commissionnaire, 30aine, +. Aux deux Acren (2 kil. 1/2 Nord), on parle encore le même patois qu'à Lessines.
294	19	**Thieulain**, canton de Leuze, province de *Hainaut* (Belgique). Jeune fille de 13 ans, très intelligente, et sa mère, env. 45 ans, ++.
295	18	**Linselles**, Tourcoing, *Nord*. Ouvrier tisseur, env. 45 ans, +.
296	8	**Isbergues**, Norrent-Fontes, *Pas-de-Calais*. Le fils d'une cabaretière, 17 ans, et un vieux moissonneur, 60 ans, ++.
297	9	**Fort-Mardyck**, Dunkerque-Ouest, *Nord*. Lessiveuse, env. 25 ans, +.
298	10	**Nort-Leulinghem**, Ardres-en-Calaisis, *Pas-de-Calais*. Berger, 50aine, +.
299	11	**Baincthun**, Boulogne-sur-Mer Sud, *Pas-de-Calais*. Ménager, env. 60 ans, +.

303	274	**La Vernelle**, Valençay, *Indre*. L'instituteur, env. 45 ans, originaire de Saint-Christophe, mais habitant La Vernelle depuis 20 ans. Même patois à Saint-Christophe.
306	277	**Suèvres**, Mer, *Loir-et-Cher*. Le garde champêtre. env. 55 ans, +.
307	278	**Saint-Ay**, Meung-sur-Loire, *Loiret*. Le garde champêtre, 60aine, et un voisin, ouvrier un peu plus jeune, ++. Les jeunes parlent français.
311	280	**Saint-Christophe**, Châteaudun, *Eure-et-Loir*. La femme et la fille du garde champêtre, env. 55 et 25 ans, ++.
313	284	**Vaupillon**, La Loupe, *Eure-et-Loir*. Cultivateur, 50aine, +.
315	290	**Boëssé-le-Sec**, Tuffé, *Sarthe*. Cordonnier, env. 42 ans, +. C'est le parler des vieillards.
316	276	**Saint-Ouen**, Vendôme, *Loir-et-Cher*. L'instituteur, 40aine, originaire de Danzé (12 kil. N.-O.), où le parler est le même, comme du reste dans les autres communes de la région.
318	292	**Saint-Pierre-du-Lorouër**, Le Grand-Lucé, *Sarthe*. La femme du secrétaire de la mairie, env. 50 ans, et ses deux filles, 20 à 25 ans, +++. C'est le parler des vieillards.
321	283	**Breux**, Nonancourt, *Eure*. L'instituteur et sa femme, env. 50 ans, originaires du canton, mais habitant la commune depuis 22 ans. Patois semblable dans tout le canton.
325	285	**Réveillon**, Mortagne, *Orne*. Cultivateur, 50aine, +. Même patois dans tout le canton.
327	286	**Héloup**, Alençon Ouest, *Orne*. L'instituteur, 30aine. C'est le parler des vieillards.
328	291	**Domfront-en-Champagne**, Conlie, *Sarthe*. Manouvrier, 40aine, +.
330	155	**Barc**, Beaumont-le-Roger, *Eure*. Facteur retraité, env. 65 ans, +.
334	151	**Sainte-Gauburge-sur-Rille**, Merlerault, *Orne*. Cultivateur, env. 60 ans, +.
336	150	**Avoines**, Ecouché, *Orne*. Aubergiste et sa femme, 30aine, ++, mais habitant Ecouché.
338	287	**Javron**, Couptrain, *Mayenne*. Clerc de notaire, env. 35 ans, +. C'est le langage des paysans des hameaux voisins.
339	289	**Neau**, Évron, *Mayenne*. Aubergiste, 40aine, +.
340	63	**Moulineaux**, Grand-Couronne, *Seine-Inf*. Courrier de la poste, 40aine, +. Quelques mots sont d'un voisin âgé d'une 60aine d'années.
343	152	**La Chapelle-Yvon**, Orbec, *Calvados*. Petit rentier, env. 70 ans, +.
345	110	**Jort**, Morteaux-Coulibœuf, *Calvados*. Ouvrier peintre, env. 30 ans, +.
347	149	**Dompierre**, Messei, *Orne*. Le sacristain, 50aine, +.
349	148	**Châtillon-sur-Colmont**, Gorron, *Mayenne*. Le garde champêtre et sa femme, env. 30 ans, ++.

351	109	**Saint-Christophe-sur-Condé**, Saint-Georges-du-Vièvre, *Eure*. L'instituteur de Montfort-sur-Risle, env. 35 ans, +.
354	154	**Beuvron-en-Auge**, Cambremer, *Calvados*. Menuisier, 50aine, +. C'est le parler des vieillards.
355	112	**Feuguerolles-sur-Orne**, Évrecy, *Calvados*. La femme d'un ouvrier carrier, travaillant elle-même à la carrière, env. 30 ans, +. Presque illettrée.
356	111	**Clécy**, Thury-Harcourt, *Calvados*. Petit cultivateur et sa femme, env. 60 ans, ++.
358	122	**Saint-Clément**, Mortain, *Manche*. Ouvrier boulanger, env. 30 ans, +.
359	124	**Mellé**, Louvigné-du-Désert, *Ille-et-Vilaine*. Ouvrier carrier, 30aine, +.
361	108	**La Frenaye**, Lillebonne, *Seine-Inf.* Le garde champêtre, env. 60 ans, +.
363	153	**Villerville**, Trouville, *Calvados*. Journalier, env. 40 ans, +.
367	121	**La Ferrière-Harang**, Le Bény-Bocage, *Calvados*. L'instituteur, originaire de Le Tourneur (5 kil. Est). Même patois dans les villages limitrophes.
368	123	**Ponts**, Avranches, *Manche*. Trois gars d'une douzaine d'années, très intelligents, choisis par l'instituteur, +++.
370	106	**Saint-Vaast-Dieppedalle**, Ourville, *Seine-Inf.* Cantonnier garde champêtre, env. 55 ans, +.
371	107	**Yport**, Fécamp, *Seine-Inf.* Ouvrier cordier, env. 30 ans, +.
376	113	**Port-en-Bessin**, Ryes, *Calvados*. Ouvrier du port, env. 55 ans, +.
377	114	**Pont-Hébert**, Saint-Jean-de-Daye, *Manche*. Ouvrier agricole, env. 40 ans, +.
378	120	**Quetteville**. Montmartin-sur-Mer, *Manche*. Journalier, env. 45 ans, +.
386	115	**Fresville**, Montebourg, *Manche*. Cabaretière, 50aine, +. Prononciation des finales excessivement traînante.
387	119	**Créances**, Lessay, *Manche*. Épicier-boulanger, env. 30 ans, et sa femme, 25 ans, ++.
393	116	**Sainte-Geneviève**, Quettehou, *Manche*. Le garde champêtre, env. 35 ans, +.
394	117	**Auderville**, Beaumont, *Manche*. Journalier, 40aine, +.
395	118	**Les Moitiers-d'Allonne**, Barneville, *Manche*. Le garde champêtre, 60aine, +.
396	130	**Sainte-Anne**, île d'*Aurigny*. Pêcheur de Sainte-Anne.
397	127	**La Trinité**, île de *Jersey*. Agent d'assurances, 30aine, +, mais habitant Saint-Hélier.
398	129	**L'île de Serk**. Courrier de Serk à Guernesey, env. 50 ans, +. Le parler est le même dans toute l'île.
399	128	**Saint-Pierre-Port**, île de *Guernesey*. Ancien maître d'hôtel, 30aine, +.
400	264	**Bruère**, Saint-Amand-Montrond, *Cher*. L'instituteur, env. 45 ans, originaire de la région, habitant Bruère depuis 17 ans, et son fils, 13 ans, ++. C'est le parler des vieillards.

401	265	**Neuvy-Pailloux**, Issoudun-Sud, *Indre*. Le fils de l'instituteur, 20aine, +.
404	266	**Saint-Genou**, Buzançais, *Indre*. Quatre garçonnets d'une douzaine d'années, originaires de deux ou trois écarts éloignés d'env. 1 kil. de la commune, et un instituteur-adjoint, env. 25 ans, originaire de la région. Dans le *bourg*, on parle français.
405	267	**Pouligny-Saint-Pierre**, Le Blanc, *Indre*. Le garde champêtre, 40aine, +.
406	273	**La Croix-de-Bléré**, Bléré, *Indre-et-Loire*. Vigneron, 50aine, +. C'est le parler des vieillards.
407	269	**Marcé-sur-Esves**, La Haye-Descartes, *Indre-et-Loire*. Journalier, 65 à 70 ans, +, mais habitant La Celle-Saint-Avant. Même patois à Maillé et Draché.
408	272	**Saint-Antoine-du-Rocher**, Neuillé-Pont-Pierre, *Indre-et-Loire*. Vigneron, 60aine, +. C'est le parler des vieillards. Les jeunes parlent presque entièrement le français.
409	268	**Dissay**, Saint-Georges-les-Baillargeaux, *Vienne*. Charpentier, 50aine, +.
411	293	**Villaines-sous-Malicorne**, Malicorne, *Sarthe*. Ménager, 40aine, +, illettré.
412	294	**Bocé**, Baugé, *Maine-et-Loire*. Ménager, 50aine, +. C'est le parler des vieillards.
414	271	**Saint-Benoît**, Azay-le-Rideau, *Indre-et-Loire*. Tonnelier, env. 50 ans, +.
415	295	**Soulanger**, Doué-la-Fontaine, *Maine-et-Loire*. Gendarme retraité, env. 55 ans, +. C'est le parler des vieillards.
416	270	**Guesnes**, Monts-sur-Guesnes, *Vienne*. Le maire (cultivateur), env. 55 ans. +.
417	298	**Voultegon**, Argenton-Château, *Deux-Sèvres*. Ménager, 50aine, +.
418	296	**Oroux**, Thénezay, *Deux-Sèvres*. La fille de l'instituteur, 20 à 25 ans, +.
419	297	**Le Breuil-Bernard**, Moncoutant, *Deux-Sèvres*. Parente de l'instituteur, 30aine, +.
421	302	**Gennes**, Bierné, *Mayenne*. Ménager, 50aine, +.
423	301	**Avrillé**, Angers Nord-Ouest, *Maine-et-Loire*. Ménagère, 60aine, +.
425	300	**Chemillé**, id., *Maine-et-Loire*. Le secrétaire de la mairie, env. 45 ans, +. C'est le parler des vieillards.
427	299	**La Verrie**, Mortagne-sur-Sèvre. *Vendée*. Hôtelière, 40aine, +.
429	317	**Saint-Germain-le-Prinçay**, Chantonnay, *Vendée*. Ménager. 50aine, +.
433	303	**Chazé-sur-Argos**, Candé, *Maine-et-Loire*. Cantonnier, 40aine, +.
435	307	**Bouzillé**, Champtoceaux, *Maine-et-Loire*. Épicier-mercier, env. 35 ans, +. C'est le parler des vieillards.
440	288	**Le Genest**, Loiron, *Mayenne*. Journalier, 40aine, +.
443	304	**Congrier**, Saint-Aignan-sur-Roë, *Mayenne*. La femme d'un cantonnier, 40aine, +.
445	305	**Issé**, Moisdon, *Loire-Inf*. Cordonnier, 40aine, +.

446	306	**Sucé**, La Chapelle-sur-Erdre, *Loire-Inf.* Cultivateur, 60aine, +. C'est le langage des sections rurales; dans le bourg même, on parle à peu près français.
447	308	**Gorges**, Clisson, *Loire-Inf.* Tonnelier, env. 45 ans, +. Langage des sections rurales; on parle français dans le bourg.
448	316	**Saligny**, Le Poiré-sur-Vie, *Vendée.* Journalier, 60aine, +.
450	147	**Saint-Marc-sur-Couesnon**, Saint-Aubin-du-Cormier, *Ille-et-Vilaine.* Cabaretière-cultivatrice, env. 45 ans, et son fils, 20 ans, ++.
451	146	**Saint-Melaine-sur-Vilaine**, Châteaubourg, *Ille-et-Vilaine.* Débitant de boissons, env. 35 ans, +.
453	143	**Messac**, Bain-de-Bretagne, *Ille-et-Vilaine.* Cultivateur, env. 55 ans, +.
458	312	**La Garnache**, Challans, *Vendée.* Petit cultivateur (et garde champêtre), env. 40 ans, originaire de Pontereau, section rurale à 3 kil. Est de La Garnache. Même patois dans toutes les sections.
459	315	**Givrand**, Saint-Gilles-sur-Vie, *Vendée.* Le sacristain, env. 40 ans, +.
460	125	**Vieuxviel**, Pleine-Fougères, *Ille-et-Vilaine.* Ouvrier tailleur, env. 40 ans, +.
461	145	**Montreuil-sur-Ille**, Saint-Aubin-d'Aubigné, *Ille-et-Vilaine.* Le fils d'un aubergiste, 20aine, et sa grand-mère, env. 70 ans, ++.
462	144	**L'Hermitage**, Mordelles, *Ille-et-Vilaine.* L'instituteur, env. 35 ans, originaire d'une commune voisine, mais connaissant parfaitement le langage de l'Hermitage.
463	137	**Comblessac**, Maure, *Ille-et-Vilaine.* Aubergiste, 30aine, +. Même patois à Les Brûlais (4 kil. N.-E.) et à Guer (Morbihan, 4 kil. N.-O.).
465	142	**Saint-Jean-la-Poterie**, Allaire, *Morbihan.* Le secrétaire de la mairie, env. 25 ans, +.
466	309	**Besné**, Pont-Château, *Loire-Inf.* Le garde champêtre, env. 80 ans, +.
467	311	**Chéméré**, Bourgneuf-en-Retz, *Loire-Inf.* Journalier, 50aine, +, illettré. C'est le parler des vieillards.
470	126	**La Gouesnière**, Châteauneuf-de-Bretagne, *Ille-et-Vilaine.* La femme (25 ans) et la belle-mère (60 ans) de l'instituteur, ++.
471	131	**Trévron**, Dinan-Ouest, *Côtes-du-Nord.* Cabaretier-débitant de tabac, 50aine, +.
475	141	**Noyal-Muzillac**, Muzillac, *Morbihan.* Charron, env. 55 ans, +, mais demeurant à Questembert. Même patois à Le Guerno (4 kil. E.), à Billiers et à Muzillac (4 et 6 kil. S.).
476	310	**Guérande**, id., *Loire-Inf.* Employé de la mairie, originaire de Guérande-Campagne. C'est le langage des sections rurales. Dans la ville, on parle français.
478	313	**Noirmoutier**, id., *Vendée.* Saunier, 60aine, +. Même patois dans toute l'île.
479	314	**L'Ile d'Yeu**, id., *Vendée.* Maçon, env. 70 ans, originaire de Ker-Chauvineau,

		l'une des nombreuses sections de la seule commune de l'île, mais demeurant à Port-Breton (ou Port-Joinville).
481	139	**Plévenon**, Matignon, *Côtes-du-Nord*. Aubergiste, env. 55 ans, +, mais habitant Saint-Jean-Brévelay.
482	132	**Noyal**, Lamballe, *Côtes-du-Nord*. Maréchal-ferrant, env. 50 ans, +.
483	135	**Le Loscouët**, Merdrignac, *Côte-du-Nord*. Tisserand, 40aine, +, mais demeurant à Saint-Méen, qui parle à peu près le même patois que le Loscquët.
484	136	**Loyat**, Ploërmel, *Morbihan*. Ouvrier agricole, 30aine, +.
485	158	**Crédin**, Rohan, *Morbihan*. Cordonnier, 40aine, +.
486	140	**Plumelec**, Saint-Jean-Brévelay, *Morbihan*. Valet de meunier, 30aine, +. A Saint-Jean-Brévelay, commune limitrophe (à l'Ouest), la majeure partie des habitants parlent breton.
493	133	**Plouvara**, Châtelaudren, *Côtes-du-Nord*. Receveur-buraliste, 30aine, très intelligent, +.
494	134	**Uzel**, id., *Côtes-du-Nord*. Le secrétaire de la mairie, 30aine, +.
503	392	**Argenton**, id., *Indre*. Le fils d'un jardinier, 20 ans env., +.
504	394	**Dun-le-Palleteau**, id., *Creuse*. Le garde champêtre et sa femme, sexagénaires tous deux, ++.
505	393	**Chaillac**, Saint-Benoît-du-Sault, *Indre*. Facteur rural de Fontgombault et sa femme, âgés chacun d'env. 40 ans, ++.
506	395	**Château-Ponsac**, id., *Haute-Vienne*. Jeune homme de 18 ans, fils d'un employé du chemin de fer, +.
507	334	**Sillards**, Lussac-les-Châteaux, *Vienne*. Petit cultivateur, env. 45 ans, +.
508	333	**Ligugé**, S. de Poitiers, *Vienne*. Ménager, env. 45 ans, +. C'est le parler des personnes âgées.
509	335	**Millac**, l'Ile-Jourdain, *Vienne*. Sabotier, env. 50 ans, +, mais habitant l'Ile-Jourdain.
510	330	**Echiré**, Niort, *Deux-Sèvres*. Ménager, 40 ans env., +.
511	331	**Pamproux**, la Mothe Saint-Héraye, *Deux-Sèvres*. Servante, env. 25 ans, +.
512	329	**Prissé**, Beauvoir-sur-Niort, *Deux-Sèvres*. Ouvrier maréchal, 25 à 30 ans, +.
513	336	**Chef-Boutonne**, id., *Deux-Sèvres*. Cordonnier, env. 40 ans, +, folkloriste et patoisant.
514	332	**Blanzay**, Civray, *Vienne*. Le secrétaire de la mairie de Ligugé, env. 30 ans, originaire de Chaunai, village situé à 7 kil. O. de Blanzay. Le langage est le même dans ces deux villages.
515	328	**Varaize**, Saint-Jean-d'Angély, *Char.-Inf.* Cultivateur, env. 55 ans, +. L'aspiration *h* tend à disparaître; bon nombre de Varaiziens, surtout les jeunes, la remplacent par *j*.

517	337	**Saint-Groux**, Mansle, *Charente*. Deux cultivateurs, env. 40 à 45 ans, + +.
518	338	**Chassors**, Jarnac, *Charente*. Cordonnier, 75 ans, +. Il n'y a plus guère que les vieillards qui parlent le patois purement. Dans la région de Cognac-Jarnac, le patois est très mélangé de français.
519	342	**Saint-Claud**, id., *Charente*. Coiffeur, env. 40 ans, +.
521	319	**Charzais**, Fontenay-le-Comte, *Vendée*. Petit ménager, env. 60 ans, remplit en même temps les fonctions de garde champêtre; +.
523	321	**Clavette**, la Jarrie, *Char.-Inf.* Le garde champêtre, env. 40 ans, +. C'est le parler des vieillards.
525	325	**Cabariot**, commune de Saint-Clément, Tonnay-Charente, *Char.-Inf.* L'instituteur, env. 40 ans, originaire de la région et habitant Cabariot depuis une douzaine d'années.
527	326	**Chermignac**, Saintes, *Char.-Inf.* Le garde champêtre, env. 65 ans, +.
528	327	**Guitinière**, Jonzac, *Char.-Inf.* L'instituteur, né dans la commune et en parlant parfaitement le patois, de 35 à 40 ans.
529	339	**Angeduc**, Barbezieux, *Charente*. Maçon, env. 40 ans, +, mais demeurant à Barbezieux. Langage à peu près semblable dans tout le canton.
531	320	**Triaize**, Luçon, *Vendée*. Aubergiste, env. 50 ans, et sa fille, env. 25 ans, + +.
533	322	**Sainte-Marie**, Saint-Martin-de-Ré, *Char.-Inf.* Charron, 50aine, et sa femme, du même âge, + +.
535	323	**La Cotinière**, commune et canton de Saint-Pierre d'Oléron, *Char.-Inf.* Pêcheur, env. 50 ans, et coiffeur, env. 35 ans, + +. A Saint-Pierre même, ainsi que dans les *bur* un peu importants, le patois est fortement entamé par le français.
536	324	**La Tremblade**, id., *Char.-Inf.* Ménager, env. 65 ans, +.
540	318	**Talmont**, id., *Vendée*. Petit cultivateur de Talmont-Campagne, env. 45 ans, +.
548	357	**Saint-Vivien**, id., *Gironde*. Cafetier, 30aine, +. Le patois est semblable dans tout le canton.
549	356	**Cissac**, Pauillac, *Gironde*. Garçon d'hôtel, 30aine, +, mais habitant Pauillac.
600	403	**Culan**, Châteaumeillant, *Cher*. Le garde champêtre, env. 40 ans, +. Le parler de Châteaumeillant est à peu près le même.
601	402	**Lavaufranche**, Boussac, *Creuse*. Ouvrier maréchal, 18 ans, +.
602	401	**Cressat**, Ahun, *Creuse*. Maçon, env. 25 ans, +.
603	399	**Saint-Dizier**, Bourganeuf, *Creuse*. Aubergiste, 40aine, +.
604	398	**Eymoutiers**, id., *Haute-Vienne*. Ouvrier ferblantier, et en même temps pêcheur de profession, env. 60 ans, +.
605	396	**Limoges**, id.. *Haute-Vienne*. Le concierge du palais de justice, env. 55 ans, +.

606	343	**Saint-Junien**, id., *Haute-Vienne*. Ouvrier teinturier, 30aine, +.
607	344	**Chalus**, id., *Haute-Vienne*. Sabotier, 40aine, +.
608	397	**Coussac-Bonneval**. Saint-Yrieix, *Haute-Vienne*. Ouvrier charpentier, 30aine, +.
609	408	**Seilhac**, id., *Corrèze*. Cultivateur, 40aine, et le fils d'un aubergiste, env. 20 ans, + +.
610	341	**Chazelles**, la Rochefoucault, *Charente*. Instituteur-adjoint, env. 25 ans, + et y résidant.
611	350	**La Tour-Blanche**, Verteillac, *Dordogne*. Facteur de la poste, 60aine, +.
612	345	**Saint-Pardoux-la-Rivière**, id., *Dordogne*. Garçon d'écurie, 30aine, +.
614	346	**Excideuil**, id., *Dordogne*. Instituteur-adjoint en congé, 23 ou 24 ans, +.
615	347	**Saint-Pierre-de-Chignac**, id., *Dordogne*. Aubergiste, 40aine, +.
616	348	**Le Bugue**, id., *Dordogne*. Le secrétaire de la mairie, âgé de 30 à 35 ans, et la femme du concierge, même âge, + +.
617	409	**Larche**, id., *Corrèze*. Cordonnier-aubergiste, env. 45 ans, +.
618	412	**Souillac**, id., *Lot*. Chapelier-restaurateur, 30aine, est aussi employé dans les bureaux de la mairie, +.
619	413	**Gourdon**, id., *Lot*. Fabricant de tiges de chaussures, env. 35 ans, +.
621	352	**Yviers**, Chalais, *Charente*. L'appariteur de Chalais, origin. d'Yviers, env. 55 ans. A Aubeterre (15 kil. E.), on parle le patois du Périgord.
624	351	**Bourgnac**, Mussidan, *Dordogne*. Cultivateur, env. 50 ans, et son fils, env. 22 ans, + +.
626	349	**Issigeac**, id., *Dordogne*. Porteur de journaux, env. 25 ans, +.
628	415	**Villefranche-de-Belvès** (ou : du Périgord), id., *Dordogne*. Le greffier de la justice de paix, de 35 à 40 ans, et sa femme du même âge à peu près, + +.
630	355	**Saint-Savin**, id., *Gironde*. Menuisier, 30aine, +.
632	353	**Abzac**, Coutras, *Gironde*. L'instituteur, né dans la commune, 40aine.
634	354	**Vélines**, id., *Dordogne*. Menuisier, 30aine, +.
635	390	**Andraut**, commune et canton de Monségur, *Gironde*. Servante d'hôtel, 30aine, +, mais habitant Monségur.
636	340	**Seyches**, id., *Lot-et-Garonne*. Cocher, de 35 à 40 ans, +, mais habitant Barbezieux.
637	417	**Sainte-Livrade**, id., *Lot-et-Garonne*. Cafetier, 50aine, +.
638	416	**Tournon-d'Agenais**, id., *Lot-et-Garonne*. Belle-fille d'un aubergiste, env. 25 ans, +.
641	359	**Pessac**, id., *Gironde*. Journalier, 30aine, +.
643	391	**Targon**, id., *Gironde*. Le secrétaire de la mairie, 40aine, +.

645	388	**Saint-Côme**, Bazas, *Gironde*. Ouvrier agricole, 30 à 35 ans, +.
647	418	**Aiguillon**, Port-Sainte-Marie, *Lot-et-Garonne*. Commissionnaire ou journalier, 30aine, +.
648	422	**Layrac**, Astaffort, *Lot-et-Garonne*. Le secrétaire de la mairie, 50 ans, +.
649	421	**Moissac**, id., *Tarn-et-Garonne*. Lithographe et sa femme, env. 55 ans tous deux, + +.
650	358	**Lacanau**, Castelnau-de-Médoc, *Gironde*. Cordonnier, 40aine, +.
653	360	**Hostens**, Saint-Symphorien, *Gironde*. Journalier, env. 45 ans, +.
656	387	**Houeillès**, id., *Lot-et-Garonne*. Tailleur, env. 40 ans, +.
657	419	**Mezin**, id., *Lot-et-Garonne*. Correspondant de journaux, 40aine, +.
658	423	**Lectoure**, id., *Gers*. Le secrétaire de la mairie, 35 à 40 ans, +.
659	430	**Beaumont**, id., *Tarn-et-Garonne*. Journalier, 30 à 35 ans, +.
662	361	**La Teste-de-Buch**, id., *Gironde*. Maîtresse d'hôtel, 45 à 50 ans, +, mais demeurant à Biganos.
664	389	**Luxey**, Sore, *Landes*. Tailleur d'habits, 40aine, et sa femme un peu plus jeune, + +.
665	386	**Sarbazan**, Roquefort, *Landes*. Cultivateur, env. 70 ans, et son petit-fils, env. 20 ans, + +.
667	420	**Eauze**, id., *Gers*. Coiffeur, 40 ans, +.
668	424	**Jegun**, id., *Gers*. Aubergiste, env. 40 ans, et sa femme, un peu plus jeune, + +.
669	426	**Gimont**, id., *Gers*. Instituteur-adjoint, env. 25 ans, +. Patois semblable dans tout le canton.
672	362	**Parentis**, id., *Landes*. Le secrétaire de la mairie, env. 35 ans, +.
674	363	**Sabres**, id., *Landes*. Jeune homme, env. 20 ans, +.
675	384	**Grenade-sur-Adour**, id., *Landes*. Hôtelier, env. 50 ans, +.
676	383	**Riscle**, id., *Gers*. Cordonnier, env. 35 ans, +.
678	425	**Saint-Martin**, Mirande, *Gers*. Facteur rural, env. 35 ans, +.
679	427	**Lombez**, id., *Gers*. Ouvrier mécanicien, 20aine, +.
680	364	**Mézos**, Mimizan, *Landes*. Étudiant, 19 ans, et l'instituteur, 40aine; l'étudiant + et l'instituteur y résidant depuis plusieurs années.
681	366	**Soustons**, id., *Landes*. Coiffeur, 35 à 40 ans, +.
682	365	**Tartas**, id., *Landes*. Le fils d'un cafetier, env. 25 ans, +.
683	368	**Pouillon**, id., *Landes*. Aubergiste, 50aine, +.
684	385	**Hagetmau**, id., *Landes*. Petit propriétaire exploitant, qui exerce en même temps les fonctions de secrétaire de la mairie, 45 à 50 ans, +.
685	370	**Artix**, Arthez, *Basses-Pyrénées*. L'instituteur, env. 45 ans, orig. d'Arthez, mais habitant Artix depuis très longtemps et ses deux fils, 12 et 14 ans,

		parlant bien le patois d'Artix. Patois à peu près identique à Arthez.
686	382	**Lembeye**, id., *Basses-Pyrénées*. Clerc de notaire, 30aine, +.
687	381	**Aureilhan**, Tarbes, *Hautes-Pyrénées*. Cultivateur, env. 70 ans, +.
688	380	**Sariac**, Castelnau-Magnoac, *Hautes-Pyrénées*. La fille d'un aubergiste, 20aine, +. Même langage à Castelnau-Magnoac.
689	378	**Lannemezan**, id., *Hautes-Pyrénées*. Le secrétaire de la mairie, 30aine, +.
690	367	**Biarritz**, Bayonne, *Basses-Pyrénées*. Employé de la mairie, 30aine, +.
691	369	**Sauveterre**, id., *Basses-Pyrénées*. Garde, 40aine, + et l'adjoint au maire.
692	371	**Oloron**, id., *Basses-Pyrénées*. Cordonnier, 70 ans, +.
693	372	**Aas**, commune d'Eaux-Bonnes, Laruns, *Basses-Pyrénées*. Un instituteur d'Eaux-Bonnes, 30 à 35 ans, +. Le langage d'Eaux-Bonnes est un peu mélangé et entamé par le français.
694	373	**Nay**, id., *Basses-Pyrénées*. Employé de la mairie, env. 28 ans, +.
695	374	**Cauterets**, Argelès, *Hautes-Pyrénées*. Guide, bûcheron en hiver, 50aine, +.
696	376	**Gerde**, Campan, *Hautes-Pyrénées*. La femme d'un employé du casino de Bagnères-de-Bigorre, 30aine, +.
697	375	**Gavarnie**, Luz, *Hautes-Pyrénées*. Manouvrier, 65 ans, + mais habitant Saligos, près Luz. Le patois est le même dans tous les villages des environs de Luz et le long de la vallée du gave de Pau, jusqu'à Gavarnie.
698	377	**Tramesaygues**, Vielle-Aure, *Hautes-Pyrénées*. Belle-sœur d'une aubergiste d'Arreau, 30aine, +. Patois semblable dans toute la haute vallée de la Neste.
699	436	**Bagnères-de-Luchon**, id., *Haute-Garonne*. Garçon d'écurie, 20aine, +.
702	404	**Auzances**, id., *Creuse*. Maçon, env. 50 ans, +.
703	613	**Pontgibaud**, id., *Puy-de-Dôme*. Facteur rural, env. 45 ans, +.
704	400	**Saint-Quentin**, Felletin, *Creuse*. Cultivateur, env. 55 ans, +.
705	612	**Mont-Dore**, Rochefort, *Puy-de-Dôme*. L'instituteur, 40 à 45 ans, +.
706	405	**Merlines**, Eygurande, *Corrèze*. Le secrétaire de la mairie et sa femme, 40aine tous deux, + +.
707	407	**Meymac**, id., *Corrèze*. Cordonnier et en même temps secrétaire de la mairie, env. 40 ans, +.
708	406	**Bort**, id., *Corrèze*. Journalier, 50aine, +.
709	610	**Allanche**, id., *Cantal*. Le secrétaire de la mairie, env. 25 ans, +.
710	465	**La-Roche-Canillac**, id., *Corrèze*. Cordonnier, env. 47 ans, +.
711	410	**Beaulieu**, id., *Corrèze*. Le secrétaire de la mairie, env. 40 ans, +.
712	605	**Gramat**, id., *Lot*. Horloger, 27 ans, +.
713	604	**Figeac**, id., *Lot*. Principal de collège en retraite, 70 ans, +.
714	411	**Pleaux**, id., *Cantal*. Cantonnier, env. 55 ans, +.

715	606	**Saint-Mamet**, id., *Cantal*. Instituteur-adjoint, 30aine, +.
716	603	**Conques**, id., *Aveyron*. L'instituteur de Conques, env. 40 ans, originaire de Sénergues (village limitrophe à l'Est), où le parler est le même.
717	607	**Vic-sur-Cère**, id., *Cantal*. Instituteur-adjoint, 30aine, +.
718	601	**Laguiole**, id., *Aveyron*. Le secrétaire de la mairie, 27 ans, +.
719	609	**Les Ternes**, Saint-Flour-Sud, *Cantal*. La femme de l'instituteur de Ruines, 25 à 30 ans, +.
720	414	**Cahors**, id., *Lot*. Ancien chef d'institution, env. 70 ans, et sa servante 25 à 30 ans, ++.
722	464	**Promilhanes**, Limogne, *ot*. Cordonnier de Limogne, env. 45 ans, +.
724	463	**Rieupeyroux**, id., *Aveyron*. Le garde champêtre, env. 50 ans, +.
727	602	**Espalion**, id., *Aveyron*. Le secrétaire de la mairie, env. 55 ans, +.
728	597	**Séverac-le-Château**, id., *Aveyron*. Le greffier de la justice de paix, 40aine, +.
729	599	**Marvéjols**, id., *Lozère*. Le greffier de la justice de paix, env. 35 ans, +.
731	431	**Montpezat**, id., *Tarn-et-Garonne*. Le secrétaire de la mairie, 50aine, +.
733	462	**Laguépie**, Saint-Antonin, *Tarn-et-Garonne*. L'instituteur, env. 50 ans, originaire de la région, habitant Laguépie depuis 20 ans et en connaissant parfaitement le langage.
735	600	**Calmont**, Cassagnes-Bégonhès, *Aveyron*. L'instituteur de Cassagnes-Bégonhès, 36 ans, +.
737	596	**Saint-Rome-de-Tarn**, id., *Aveyron*. Instituteur en retraite (secrétaire de mairie), 60 ans, +.
741	461	**Vaissac**, Négrepelisse, *Tarn-et-Garonne*. Petit mercier demeurant à Négrepelisse, env. 50 ans, +.
743	459	**Gaillac**, id., *Tarn*. Correspondant de journaux, env. 50 ans, +.
744	460	**Valderiès**, id., *Tarn*. Maîtresse d'hôtel, 30aine, +.
746	594	**Belmont**, id., *Aveyron*. Maréchal-ferrant, env. 65 ans, +.
748	595	**Nant**, id., *Aveyron*. Le secrétaire de la mairie, 63 ans, +.
750	429	**Grisolles**, id., *Tarn-et-Garonne*. Coiffeur et sa femme, env. 45 ans tous deux, ++.
752	437	**Montastruc-la-Conseillère**, id., *Haute-Garonne*. Petit cultivateur, env. 45 ans, +.
753	457	**Brousse**, Lautrec, *Tarn*. Cafetier de Lautrec, 40aine, +. Même langage à Lautrec, sauf quelques termes vieillis qui sont remplacés par leurs équivalents français.
755	458	**Vabre**, id., *Tarn*. Receveur-buraliste, env. 55 ans, +.
757	592	**Lamalou-les-Bains**, Saint-Gervais, *Hérault*. Agent d'assurances, env. 35 ans, et son beau-père, 60 ans, ++.

758	589	**Lodève**, id., *Hérault*. Le bibliothécaire de la ville, env. 45 ans, +.
759	587	**Les Matelles**, id., *Hérault*. Le garde champêtre, 70 ans, +.
760	428	**Léguevin**, id., *Haute-Garonne*. Le greffier de la justice de paix, 40aine, +.
762	432	**Donneville**, Montgiscard, *Haute-Garonne*. Cultivateur, 60 à 65 ans, +.
763	455	**Revel**, id., *Haute-Garonne*. Le secrétaire de la mairie, env. 45 ans, et le garde-champêtre, même âge, + +.
764	456	**Aussillon**, Mazamet, *Tarn*. Instituteur en vacances chez ses parents, à Mazamet, dont il est originaire, 30 à 35 ans.
766	593	**Saint-Pons**, id., *Hérault*. Le secrétaire de la mairie, env. 35 ans, +.
768	588	**Paulhan**, Clermont-de-l'Hérault, *Hérault*. Employé de commerce, env. 40 ans, +.
771	433	**Carbonne**, id., *Haute-Garonne*. Le garde champêtre, 60aine, +.
772	438	**Saverdun**, id., *Ariège*. Appariteur, env. 55 ans, +.
773	444	**Fanjeaux**, id., *Aude*. Correspondant de journaux, env. 35 ans, +.
776	447	**Lézignan**, id., *Aude*. Employé de la mairie, env. 35 ans, +.
777	591	**Nissan**, Capestang, *Hérault*. Petit propriétaire récoltant, env. 45 ans, +.
778	590	**Agde**, id., *Hérault*. Le secrétaire de la mairie, 40aine, +.
779	586	**Frontignan**, id., *Hérault*. Le secrétaire de la mairie, 40aine, +.
780	379	**Saint-Gaudens**, id., *Haute-Garonne*. Le chef de musique de Castelnau-Magnoac, 30aine, +.
781	434	**Martres-Tolosane**, Cazères, *Haute-Garonne*. Tourneur en bois, env. 45 ans, +.
782	442	**Le Mas-d'Azil**, id., *Ariège*. Le fils du concierge de la mairie, 20aine, +.
783	439	**Crampagna**, Varilhes, *Ariège*. Journalier, 40aine, +.
784	443	**Rivel**, Chalabre, *Aude*. L'appariteur de la commune de Chalabre, env. 45 ans, +.
785	446	**Ladern**, Saint-Hilaire, *Aude*. Le fils de l'appariteur de Saint-Hilaire, 20aine, +.
786	449	**Tuchan**, id., *Aude*. Le secrétaire de la mairie, env. 55 ans, +.
787	448	**Sigean**, id., *Aude*. L'appariteur de la commune, env. 40 ans, +.
790	435	**Castillon-en-Couserans**, id., *Ariège*. Hôtelier, env. 35 ans, +.
791	440	**Auzat**, Vic-Dessos, *Ariège*. Clerc de notaire habitant Vic-Dessos, env. 55 ans, +.
792	441	**Mérens**, Ax-les-Thermes, *Ariège*. L'instituteur d'Ax, originaire de la région ayant habité Mérens pendant dix ans, env. 55 ans.
793	445	**Axat**, id., *Aude*. Clerc de notaire, env. 20 ans, +.
794	452	**Olette**, id., *Pyrénées-Orientales*. Journalier, 50aine, +.

795	451	**Ille-sur-Têt**, Vinça. *Pyrénées-Orientales.* Hôtelier (maire de la commune), 60aine, et le secrétaire de la mairie, env. 50 ans, — —.
796	454	**Arles-sur-Tech**, id., *Pyrénées-Orientales.* Le secrétaire de la mairie, 40aine.
797	456	**Rivesaltes**, id., *Pyrénées-Orientales.* Employé de la mairie, 30aine, —.
798	453	**Collioure**, Argelès-sur-Mer. *Pyrénées-Orientales.* Petit propriétaire-vigneron, env. 45 ans, —.
800	532	**Désertines**, Montluçon-Est, *Allier.* Ouvrier verrier (glacier), 48 ans, +.
801	533	**Saint-Éloi-les-Mines**, Montaigut, *Puy-de-Dôme.* Aubergiste, env. 60 ans, —.
802	535	**Chantelle**, id., *Allier.* Le garde champêtre, env. 40 ans, +.
803	534	**Vesse**, Escurolles, *Allier.* Le garde champêtre, 40 ans, +.
804	614	**Ennezat**, id., *Puy-de-Dôme.* Coiffeur-cafetier, 36 ans, +.
805	615	**Monton**, Veyre-Monton, *Puy-de-Dôme.* Ménagère, env. 50 ans, +.
806	617	**Thiers**, id., *Puy-de-Dôme.* Marchand de journaux, env. 35 ans, et sa femme, env. 30 ans, — —.
807	616	**Saint-Germain-Lembron**, id., *Puy-de-Dôme.* Petit propriétaire, env. 35 ans, +.
808	619	**Sail-sous-Couzan**, Saint-Georges-en-Couzan, *Loire.* Aubergiste, 32 ans, +.
809	618	**Ambert**, id., *Puy-de-Dôme.* Cordonnier, 40aine, +.
810	608	**Saint-Chely-d'Apcher**, id., *Lozère.* Le secrétaire de la mairie, env. 35 ans, +.
811	611	**Massiac**, id., *Cantal.* Marchand épicier, 35 à 40 ans, +, est en même temps secrétaire de la mairie.
812	625	**Paulhaguet**, id., *Haute-Loire.* Cafetier, env. 40 ans, +.
813	626	**Monistrol-d'Allier**, Saugues, *Haute-Loire.* Instituteur-adjoint, 26 ans, +.
814	623	**Solignac-sur-Loire**, id., *Haute-Loire.* Le greffier de la justice de paix de Vorey, env. 32 ans, +.
815	624	**Chamalières**, Vorey, *Haute-Loire.* L'instituteur, env. 40 ans, originaire de Vorey, mais habitant Chamalières depuis 18 ans.
816	621	**Saint-Bonnet-le-Château**, id., *Loire.* Le secrétaire de la mairie, 30aine, +.
817	622	**Riotord**, Montfaucon, *Haute-Loire.* Le secrétaire de la mairie, 35 à 40 ans, +.
818	620	**Saint-Symphorien-sur-Coise**, id., *Rhône.* Le secrétaire de la mairie, 45 ans, +.
819	539	**Néronde**, id., *Loire.* Tailleur d'habits, 41 ans, +.
821	627	**Langogne**, id., *Lozère.* Instituteur en retraite, env. 60 ans, +.
822	628	**Villefort**, id., *Lozère.* Coiffeur, exerçant en même temps les fonctions de secrétaire de la mairie, 50aine, +.

824	634	**Burzet**, id., *Ardèche*. Le secrétaire de la mairie, 40aine, +.
825	638	**Saint-Agrève**, id., *Ardèche*. Le secrétaire de la mairie, 55 ans, +.
826	635	**Les Ollières**, Privas, *Ardèche*. Hôtelière, env. 50 ans, +.
827	637	**Vion**, Tournon, *Ardèche*. Petit propriétaire-cafetier-buraliste, env. 50 ans, +.
829	546	**Clonas**, Roussillon, *Isère*. Menuisier, env. 60 ans, originaire de Clonas, mais habitant le Péage-de-Roussillon, où il exerce aussi l'emploi de tambour de ville.
830	598	**Florac**, id., *Lozère*. Le secrétaire de la mairie, env. 30 ans, et son père, env. 60 ans, ++.
833	633	**Vogüé**, Villeneuve-de-Berg, *Ardèche*. Le fils de l'instituteur, 18 ans, +.
836	550	**Marsanne**, id., *Drôme*. Menuisier, 52 ans, +.
837	549	**Chabeuil**, id., *Drôme*. Le garde champêtre, 38 ans, +.
838	548	**Saint-Nazaire-en-Royans**, Bourg-du-Péage, *Drôme*. Scieur de long, 52 ans, +.
840	630	**Sumène**, id., *Gard*. Ouvrier mineur, 32 ans, +.
841	629	**Alais**, id., *Gard*. Cordonnier, 56 ans, + et ne l'ayant jamais quitté.
842	632	**Barjac**, id., *Gard*. Le secrétaire de la mairie, +.
844	551	**Pierrelatte**, id., *Drôme*. L'appariteur de la commune, 25 à 30 ans, +.
847	636	**Die**, id., *Drôme*. La femme, env. 50 ans, et la fille, 23 ans, du secrétaire de la mairie, ++.
849	513	**Le Monestier de Clermont**, id., *Isère*. Employé de bureau, 30aine, +.
851	584	**Caveirac**, Saint-Mamert, *Gard*. Cultivateur, 42 ans, +.
852	631	**Uzès**, id., *Gard*. Agent d'assurances, 27 ans, +.
853	553	**Courthezon**, Bédarrides, *Vaucluse*. L'appariteur de la commune, 40 à 45 ans, +.
855	552	**Nyons**, id., *Drôme*. Employé de la mairie, 40aine, +.
857	580	**Luc-en-Diois**, id., *Drôme*. Le greffier de la justice de paix, env. 45 ans, +.
861	585	**Aigues-Mortes**, id., *Gard*. Le secrétaire de la mairie, +.
862	555	**Fourques**, Beaucaire, *Gard*. Peintre exerçant en même temps les fonctions de secrétaire de la mairie, env. 35 ans, +.
863	554	**Aramon**, id., *Gard*. Le crieur public d'Aramon, env. 35 ans, +.
864	583	**Vaucluse**, Isle-sur-Sorgues, *Vaucluse*. Le beau-père d'un maître-d'hôtel, 54 ans, +.
865	582	**Sault**, id., *Vaucluse*. Le garde champêtre, 45 ans, +.
866	579	**Orpierre**, id., *Hautes-Alpes*. Le greffier de la justice de paix, env. 40 ans, +.
868	519	**Veynes**, id., *Hautes-Alpes*. Le garde champêtre, env. 40 ans, +.
869	520	**Saint-Firmin**, id., *Hautes-Alpes*. La femme du secrétaire de la mairie, 55 à 60 ans.

871	556	**Les Saintes-Maries**, id., *Bouches-du-Rhône*. Bourrelier, 45 à 50 ans, +.
872	558	**Martigues**, id., *Bouches-du-Rhône*. Le secrétaire de la mairie, 30 à 35 ans, +.
873	557	**Eyguières**, id., *Bouches-du-Rhône*. Le régisseur d'un domaine, 40 ans, + (M. Perret, félibre).
874	573	**Villelaure**, Cadenet, *Vaucluse*. Le garde champêtre, env. 40 ans, +.
875	581	**Saint-Étienne-les-Orgues**, id., *Basses-Alpes*. Ancien inspecteur primaire (en retraite), 70 ans, +.
876	575	**Mezel**, id., *Basses-Alpes*. L'instituteur, env. 45 ans, +.
877	578	**Châteaufort**, La Motte-du-Caire, *Basses-Alpes*. L'instituteur de la Motte-du-Caire, env. 35 ans. +.
878	577	**La Javie**, id., *Basses-Alpes*. Notaire, 45 ans, +.
879	517	**Chorges**, id., *Hautes-Alpes*. Le greffier de la justice de paix, env. 70 ans, originaire d'Embrun, mais habitant Chorges depuis 43 ans, +.
882	560	**La Ciotat**, id., *Bouches-du-Rhône*. Commerçant, 60aine, +.
883	559	**Gardanne**, id., *Bouches-du-Rhône*. Receveur-buraliste, 40 à 45 ans, +.
884	563	**Saint-Maximin**, id., *Var*. Employé de bureau, 25 ans, +.
885	574	**Gréoux**, Valensole, *Basses-Alpes*. Le secrétaire de la mairie, 45 ans, +.
886	572	**Aups**, id., *Var*. Jeune étudiant, 20 ans, +.
887	576	**Castellane**, id., *Basses-Alpes*. L'appariteur de la mairie, env. 40 ans, +.
888	570	**Puget-Théniers**, id., *Alpes-Maritimes*. Cafetier, exerçant en même temps les fonctions de secrétaire de la mairie, env. 35 ans, +.
889	518	**Barcelonnette**, id., *Basses-Alpes*. Le secrétaire de la mairie, env. 35 ans, +.
893	561	**Hyères**, id.. *Var*. Employé de la mairie, env. 45 ans, +.
894	562	**Le Luc**, id., *Var*. La fille d'un hôtelier, 25 ans, +.
895	564	**Saint-Tropez**, id., *Var*. Menuisier, 60aine, +.
896	571	**Seillans**, Fayence, *Var*. Vétérinaire, 34 ans, +.
897	565	**Le Cannet**, Cannes, *Alpes-Maritimes*. Instituteur-adjoint, 25 ans, natif du Cannet, mais résidant à Antibes.
898	568	**Plan-du-Var**, commune et canton de Levens, *Alpes-Maritimes*. Aubergiste, 40aine, +.
899	566	**Menton**, id., *Alpes-Maritimes*. Employé de la mairie, env. 25 ans, +.
901	531	**Theneuille**, Cérilly, *Allier*. Le fils de l'instituteur, 22 ans, habitant la commune depuis 17 ans.
902	530	**Souvigny**, id., *Allier*. Hôtelier, env. 45 ans, originaire de Souvigny-campagne.
903	529	**Beaulon**, Chevagnes, *Allier*. Le garde champêtre de Dompierre-sur-Besbre, 39 ans, +.

904	536	**Trézelle**, Jaligny, *Allier*. Le garde champêtre, env. 35 ans, +.
905	537	**Ambierle**, Saint-Haon-le-Châtel, *Loire*. Vieillard de 85 ans, +. C'est le parler des personnes âgées.
906	538	**Vindecy**, Marcigny, *Saône-et-Loire*. L'instituteur, 51 ans, originaire de la région, habitant Vindecy depuis plusieurs années.
907	528	**Chassy**, Gueugnon, *Saône-et-Loire*. Le garde champêtre de Gueugnon, env. 35 ans, +.
908	540	**Cours**, Thizy, *Rhône*. Le secrétaire de la mairie, 42 ans, +.
909	527	**Beaubery**, Saint-Bonnet-de-Joux, *Saône-et-Loire*. Métayer, 73 ans, +.
911	542	**Bully**, L'Arbresle, *Rhône*. Tisseur, 30aine, +.
912	544	**Saint-Priest**, Saint-Symphorien-d'Ozon, *Isère*. Le secrétaire de la mairie, env. 35 ans, +.
913	543	**Villars-en-Dombes**, id., *Ain*. Le secrétaire de la mairie, 80 ans, + où il était auparavant géomètre. C'est le parler des vieillards. Les jeunes le mélangent actuellement de beaucoup de termes français.
914	541	**Saint-Lager**, Belleville, *Rhône*. Domestique, 30aine, +.
915	469	**Lent**, Bourg, *Ain*. Menuisier, env. 30 ans, +.
916	525	**Davayé**, Mâcon (Sud), *Saône-et-Loire*. Vigneron, 38 ans, +.
917	526	**Replonges**, Bâgé-le-Châtel, *Ain*. Laitière, env. 65 ans, +.
918	468	**Saint-Amour**, id., *Jura*. Le garde champêtre, env. 40 ans, +. C'est le patois des sections rurales. Dans la ville, on parle généralement français.
919	524	**Préty**, Tournus, *Saône-et-Loire*. Le garde champêtre, 59 ans, + et ne l'ayant jamais quitté.
920	547	**Le Grand-Serre**, id., *Drôme*. Charron, env. 32 ans, +.
921	545	**Saint-Jean-de-Bournay**, id., *Isère*. Maréchal-ferrant, 60 ans, +.
922	522	**Morestel**, id., *Isère*. Épicier-grainetier, 70 ans, +.
924	523	**Torcieu**, Saint-Rambert, *Ain*. Cultivateur, 60 ans, +.
926	470	**Brion**, Nantua, *Ain*. Cafetier, 41 ans, +.
927	471	**Vaux-lez-Molinges**, Saint-Claude, *Jura*. Cultivateur, 75 ans, +.
928	466	**Plaisia**, Orgelet, *Jura*. Cultivateur, env. 50 ans. +.
931	521	**Charavines**, Virieu, *Isère*. Forgeron, env. 32 ans, +.
933	493	**La Biolle**, Albens, *Savoie*. Cordonnier, 30 à 35 ans, et sa femme, un peu plus jeune, + +.
935	472	**Surjoux**, Châtillon-de-Michaille, *Ain*. Cultivateur, 50aine, +.
936	473	**Bernex**, canton de *Genève* (Suisse). Facteur rural, 50aine, et sa femme, 50aine, qui tient un petit commerce d'épicerie, mercerie, etc., + +. Patois qui n'est plus parlé que par les personnes âgées.

937 474 **Gingins**, district de Nyon, canton de *Vaud* (Suisse). Journalier, 45 à 50 ans, + Patois qui n'est plus guère connu des jeunes.

938 467 **Morbier**, Morez, *Jura*. Ouvrier lunetier, env. 40 ans, +.

939 475 **Le Brassus**, district de la Vallée, canton de *Vaud* (Suisse). Rhabilleur, env. 50 ans, +. Patois qui n'est plus parlé que par les personnes âgées.

940 512 **Sassenage**, id., *Isère*. Ouvrier gantier, 30aine, +.

942 510 **Theys**, Goncelin, *Isère*. Cordonnier, 59 ans, +.

943 494 **Chignin**, Montmélian, *Savoie*. Séminariste, env. 22 ans, +.

944 491 **Thônes**, id., *Haute-Savoie*. Le secrétaire de la mairie, env. 32 ans, +.

945 492 **Pringy**, Annecy-Nord, *Haute-Savoie*. L'instituteur, env. 45 ans, +.

946 488 **Saint-Pierre-de-Rumilly**, La Roche-sur-Foron, *Haute-Savoie*. Cultivateur, 35 ans.

947 487 **Bons**, Douvaine, *Haute-Savoie*. Géomètre, env. 35 ans, +.

950 511 **Le Bourg-d'Oisans**, id., *Isère*. Le garde champêtre, env. 45 ans, +.

953 495 **Epierre**, Aiguebelle, *Savoie*. La femme de l'instituteur de Chignin, 40aine, +.

954 496 **Verrens-Arvey**, Grésy-sur-Isère, *Savoie*. Le garde champêtre, env. 60 ans, +.

955 497 **Hauteluce**, Beaufort-sur-Doron, *Savoie*. Aubergiste, env. 35 ans, +.

956 489 **Sixt**, Samoens, *Haute-Savoie*. Ouvrier boulanger, env. 40 ans, +.

957 486 **Le Biot**, id., *Haute-Savoie*. Porteur de contraintes, 69 ans, +.

958 485 **Meillerie**, Evian-les-Bains, *Haute-Savoie*. Journalier, 30 ans, +.

959 476 **Vevey**, district de Vevey, canton de *Vaud* (Suisse). Commissionnaire, 42 ans, +.

963 500 **Saint-Martin-de-la-Porte**, Saint-Michel-en-Maurienne, *Savoie*. L'instituteur de Beaune, env. 50 ans, +.

964 498 **Bozel**, id., *Savoie*. Cultivateur, env. 30 ans, +.

965 499 **Séez**, Bourg-Saint-Maurice, *Savoie*. Jeune homme de 18 ans, élève de l'école normale primaire, en vacances, +.

966 503 **Courmayeur**, mandement de Morgex, arrondissement d'*Aoste* (Italie). Instituteur, 58 ans. +.

967 490 **Chamonix**, id., *Haute-Savoie*. Le secrétaire de la mairie, env. 35 ans, +.

968 478 **Saint-Maurice**, district de Saint-Maurice, canton du *Valais* (Suisse). Manouvrier, env. 65 ans, +.

969 477 **L'Etivaz**, commune de Château d'Oex, district du pays d'En-Haut, canton de *Vaud* (Suisse). Vieillard de 75 ans, +.

971 514 **Monétier-les-Bains**, id., *Hautes-Alpes*. Le secrétaire de la mairie, env. 45 ans, +.

972 509 **Oulx**, mandement d'Oulx, arrondissement de *Suze*, province de Turin

		(Italie). Professeur de gymnastique, en vacances, env. 25 ans, + mais habitant Casale.
973	501	**Lanslebourg**, id., *Savoie*. Notaire, 40aine, +.
975	502	**Aoste**, mandement et arrondissement d'*Aoste*, province de Turin (Italie). Ancien instituteur, env. 70 ans.
976	480	**Bourg-Saint-Pierre**, district d'Entremont, canton du *Valais* (Suisse). Cultivateur, env. 35 ans, +.
977	479	**Châble**, district d'Entremont, canton du *Valais* (Suisse). Apiculteur, 50aine, +.
978	481	**Nendaz**, district de Conthey, canton du *Valais* (Suisse). Notaire, env. 40 ans, +.
979	484	**Lens**, district de Sierre, canton du *Valais* (Suisse). Le président de la commune, env. 50 ans, +.
980	516	**Guillestre**, id., *Hautes-Alpes*. Maréchal-ferrant, env. 35 ans, +.
981	515	**Aiguilles**, id., *Hautes-Alpes*. Maréchal-ferrant, 70 ans, +.
982	508	**Maisette**, commune de Faët, mandement de Perrier, arrondissement de *Pignerol*, province de Turin (Italie). Le régent (instituteur) de Bobi (Bobbio-Pellice), env. 45 ans, +.
985	506	**Champorcher**, mandement de Donnas, arrondissement d'*Aoste*, province de Turin (Italie). Cultivateur, 45 ans, + mais habitant actuellement la banlieue de Châtillon.
986	504	**Châtillon**, mandement de Châtillon, arrondissement d'*Aoste*, province de Turin (Italie). Instituteur, env. 45 ans, +.
987	505	**Ayas**, mandement de Verrès, arrondissement d'*Aoste*, province de Turin (Italie). Petit cultivateur, 50aine, + mais habitant Châtillon.
988	482	**Evolène**, district de Hérens, canton du *Valais* (Suisse). Instituteur, 40aine, +.
989	483	**Vissoye**, district de Sierre, canton du *Valais* (Suisse). Avocat de Sierre, 30aine, +.
990	567	**Fontan**, Breil, *Alpes-Maritimes*. Le secrétaire de la mairie, env. 32 ans, + et y résidant.
991	569	**Saint-Sauveur**, id., *Alpes-Maritimes*. Le secrétaire de la mairie, 27 ans, +. Patois sensiblement le même dans toute la vallée de la Tinée.
992	507	**Bobi**, mandement de La Tour, arrondissement de *Pignerol*, province de Turin (Italie). La femme du pasteur, env. 40 ans, et un de ses voisins cultivateur, env. 70 ans, ++.

CARTES INCOMPLÈTES DE L'ATLAS GÉNÉRAL

DATE DE L'APPARITION DE CERTAINS MOTS DANS LE QUESTIONNAIRE

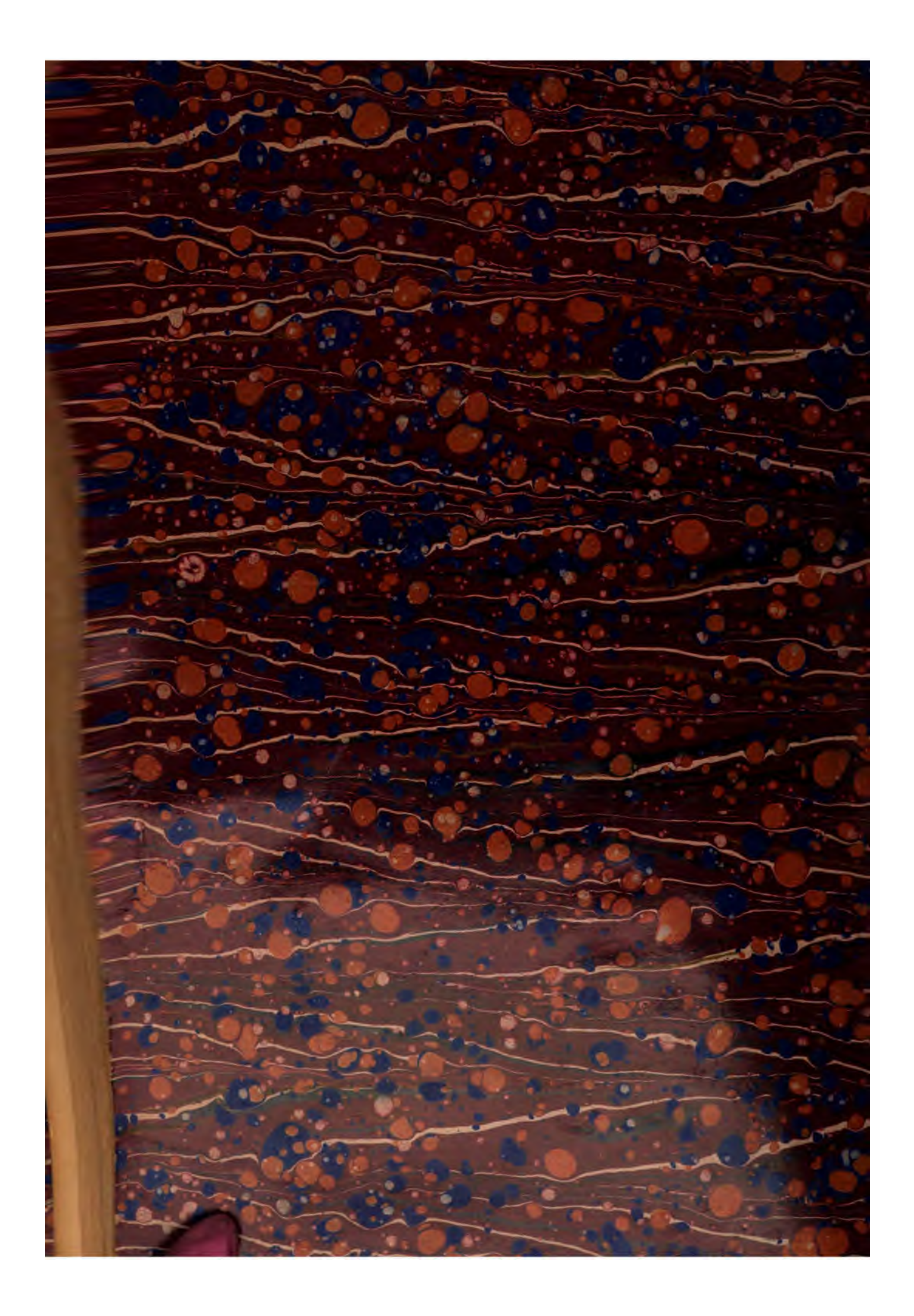
Les mots suivants ont été régulièrement demandés à partir du numéro d'ordre chronologique qui les accompagne.

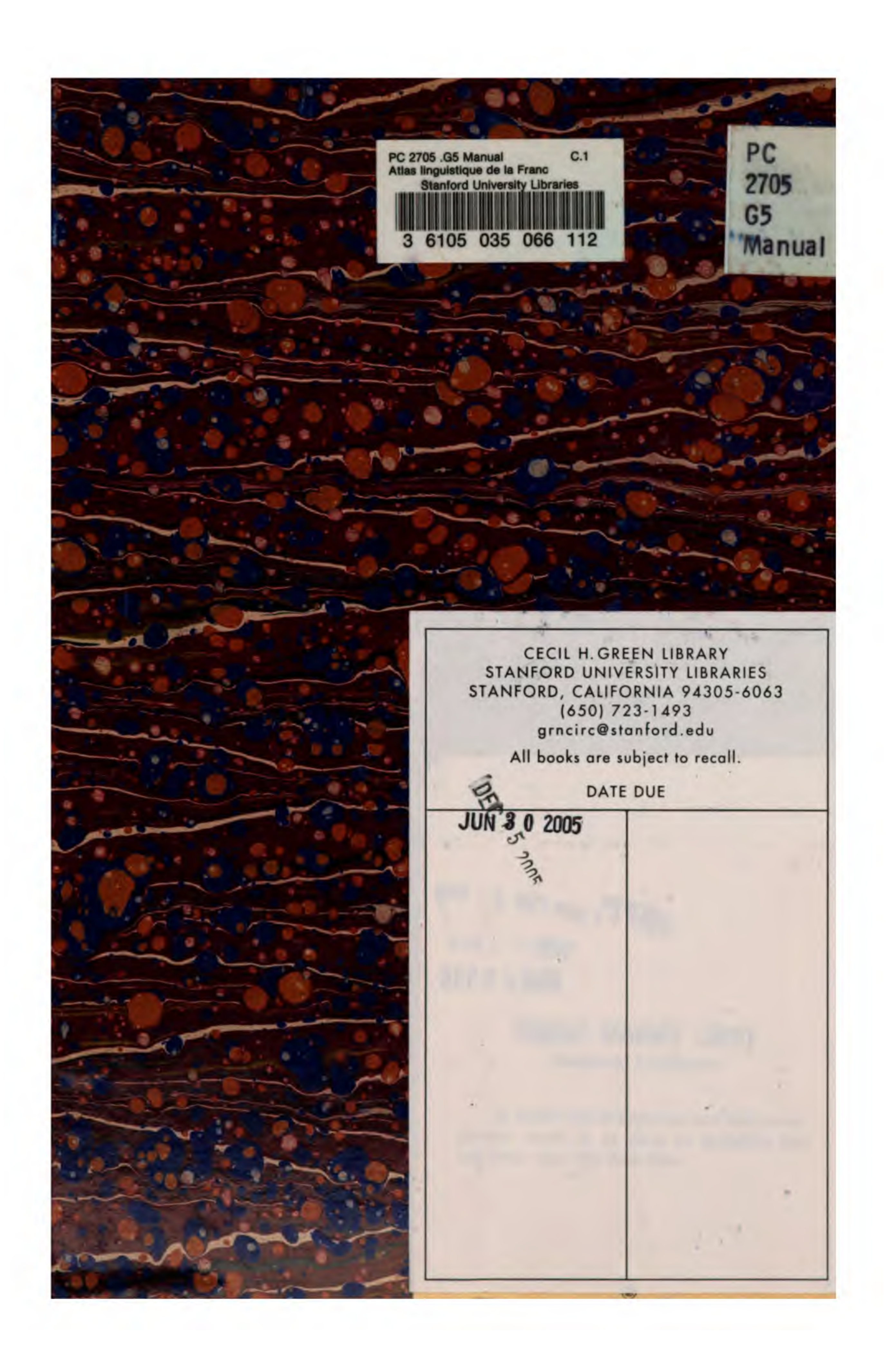
acier 80
ils s'agenouillèrent 80
[illegible] 80
un arc 80
arête 80
s'asseoir 80
avec une flèche 80
avoir (la foire) 80
n'aie pas peur 80
battoir 170
de beaux hommes 245
belette 80
blaireau 80
bouillir 252?
cerisier sauvage, voir : merisier
du lait caillé 80
ceux qui 80
cerfeuil 80
chacun pour soi 80
chaumière 80
chatouiller 80
chènevis 132?
chèvrefeuille 80
chiffon 80
civière 80
coin à fendre 80
devant lui 80
que vous disiez 80
échalotte 80
églantier 24
enclume du faucheur 57
épervier 80
étable 67?
étourdir 80
étourneau 80
finissent 80
finiras-tu 80
que vous finissiez 80
.. la foire 80
geai 80
gencive 80
gifle 80
gratte-cul 155
grillon 80
guichet 80
if 80
lente 80
je me lève 80
si vous vous levez 80
je suis malade 80
merisier 57
métier 235
niche 65?
orvet 80
pâquerette 80
pâte 235
perchoir 80
elle est perdue 80
perdrix, perdreau 80
planche à laver 170
plus que moi 80
poinçon 80
prêter 235
tu remplis 80
tu remplissais 80
renard 80
roter 80
ruche 57
sécher 134?
suivre 60
tarière 106
toit à porcs 100
trayon 245
treille 80
bien trempé 80
je viens 80
vert de gris 80
une vessie gonflée 80
vilebrequin 100
vrille 106

Les noms de plantes qui ne donnent que des cartes incomplètes quant au nord du territoire, ont été demandés régulièrement à partir du n° 156, et l'absence de leur forme patoise à partir de ce numéro d'ordre chronologique a les mêmes causes que celles que représente dans les cartes complètes le point d'interrogation auprès d'un numéro.

Les feuilles qui viendront à la suite de l'atlas général et ne comprendront que des cartes de la moitié méridionale de la France, auront de nombreuses formes supplémentaires, notamment à partir du n° 282.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS





PC 2705 .G5 Manual C.1
Atlas linguistique de la Franc
Stanford University Libraries
3 6105 035 066 112
PC
2705
G5
Manual
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6063
(650) 723-1493
grncirc@stanford.edu
All books are subject to recall.
DATE DUE
JUN 30 2005

